

MEMOIRES DU CONGO

DU RWANDA ET DU BURUNDI

N°69
JUN 2024



30 juin 1960
L'espoir de tout un peuple



MOT DU PRÉSIDENT

Nous voici au milieu de l'année 2024, à quelques jours du 30 juin, jour commémoratif de l'indépendance du Congo. À cette occasion, nous proposons à nos lecteurs de « vivre » le cheminement vers cette indépendance à travers la biographie de Joseph Kasa-Vubu, écrite par sa fille Justine. Une invitation à se plonger dans un livre qui foisonne d'éléments peu connus du grand public et apporte au lecteur des clés pour mieux comprendre ces pages d'histoire.

C'est avec satisfaction que nous constatons une participation soutenue de nos membres et sympathisants à nos diverses activités. Les conférences à Tervuren se poursuivent maintenant le deuxième vendredi du mois. Par ailleurs, la diversité et la richesse des sujets débattus lors de nos forums ainsi que la qualité des intervenants, attestent de la vitalité de la société congolaise et du dynamisme de sa jeunesse, surtout quand elle bénéficie d'encadrement et de formation. Les débats autour des thèmes cruciaux pour l'avenir du Congo – et de la planète – comme le combat contre la déforestation, la protection de la biodiversité ou la transition climatique, démontrent que la prise de conscience est largement partagée et bénéficie d'une belle dynamique de groupe.

Le 30 juin 1960, 14 millions de Congolais aspiraient à des lendemains meilleurs. 64 ans après, dans un pays confronté à l'extrême violence qui règne dans ses provinces de l'Est, une bonne partie des 110 millions de Congolais se débattent, au quotidien, pour nourrir leurs familles.

C'est dire la charge qui pèse sur les épaules de la nouvelle équipe gouvernementale qui vient d'entrer en fonction : comment reconstruire l'État congolais ?

S'il n'entre pas dans les attributions de Mémoires du Congo de développer un tel débat, toutefois, c'est avec l'éclairage du passé que l'on peut rappeler les conditions qui prévalaient au Congo Belge, que le Prof. Emizet Kisangani qualifie de « *Developmental State* ». Les conclusions de son ouvrage méritent que nous y revenions prochainement. Cf. Bibliographie de notre revue 64 de décembre 2022.

Dans une contribution parue dans La Libre du 06.03.2024 et intitulée '*Comment reconstruire l'État congolais*'* le Prof. Filip Reyntjens fait un diagnostic et propose des pistes de solutions. Il y a lieu de noter la concordance entre les analyses de ces deux auteurs. Le lecteur pourra découvrir ce dernier document via le lien ci-contre.



En 1960, les dirigeants de l'Association Internationale « *Le réarmement moral* », dont le siège se trouvait à Caux, en Suisse, effectuèrent une tournée dans un Congo en pleine ébullition électorale. Leur objectif était de sensibiliser les futurs responsables politiques congolais à des idéaux de paix et d'unité des peuples. Quelques résultats spectaculaires ont été rapportés là où des foyers de tension menaçaient. Comme à Luluabourg.

Aujourd'hui une campagne de réarmement moral semble s'imposer à nouveau, afin de faire prendre conscience à l'ensemble de la population du rôle actif qu'elle pourrait jouer dans le redressement du pays. Nul doute que ces vœux seront partagés, à plusieurs niveaux, par tous ceux qui souhaitent bonheur et prospérité aux habitants de ce beau et grand pays. Et ils sont nombreux.

Thierry Claeys Bouuaert

SOMMAIRE

CARTE BLANCHE

04 Africa Museum - Ouverture de la salle Afropea

HISTOIRE

- 07 Kasa-Vubu - Biographie d'une indépendance
- 10 La femme blanche au Congo Belge 1908-1940
- 15 La mine d'or de Kilo-Moto - Une oasis de paix dans le Nord-Est du Congo
- 19 Plan décennal (7) Les organismes scientifiques
- 24 Histoire du Congo (13) - Esquisse chronologique et thématique

CULTURE

- 27 Droit de réponse - Paul Vossen
- 30 La littérature congolaise : Nele Marian - Antoine Roger Bolamba
- 32 Artistes congolais mis à l'honneur
- 33 Triennale d'art de Kigali
- 35 Activités culturelles

SOCIÉTÉ

36 Le déraillement des trains en RD Congo - Cas de l'axe Kananga-Ilebo

TÉMOIGNAGE

- 36 75 ans de vie africaine (2) - Choc des réalités (1960-1961)
- 42 Témoignage de Daniel Demaeght

AFRIQUE

46 La diaspora et son implication au processus du développement des pays d'origine

VIE DE L'ASSOCIATION

50 Echos des mardis, forums et conseils d'administration

BIBLIOGRAPHIE

53 N°28

VIE DES ASSOCIATIONS

55 Calendrier des activités en 2024

URBA-KBAU

56 Agenda de l'URBA

AFRIKAGETUIGENISSEN

58 Lachen in Afrika

CONTACTS

- 59 Survol trimestriel
- 60 Les cent printemps d'Adolphe Petitjean

NYOTA

- 61 Organe d'administration (06.03.2024)
- 61 AGS-Lunch (23.03.2024)
- 62 François Boulanger à l'honneur

ROYAL CERCLE LUXEMBOURGEOIS DE L'AFRIQUE DES GRAND LACS

- 63 Le monument dédié à Nicolas Cito Pionnier au Congo, maintenu au G.-D. de Luxembourg
- 64 Nécrologie

SERVICE DE DOCUMENTATION MABELE ASBL MWENE-DITU

65 La vol au SDM

NIAMBO

67 Amitié, solidarité, culture



Mémoires du Congo

du Rwanda et du Burundi asbl

CALENDRIER 2024

	FORUM	JOURNÉE DE MDC
Septembre	27	13
Octobre	25	11
Novembre	29	15

*Calendrier prévisionnel susceptible de modification

info@memoiresducongo.be - www.memoiresducongo.be

Téléphone : 0486 468 339

IN MEMORIAM

Robert Bodson (1923 - 2024)

Par André de Maere d'Aertrycke,
Administrateur de Territoire Honoraire



Cher Robert,

C'est un ancien du Congo Belge qui vient te rendre hommage et souhaite exprimer toute son admiration pour la façon exemplaire dont tu as toujours tenu à présenter ce que, nous Belges, avons réalisé autrefois, avec les Congolais, là-bas, dans ce vaste pays d'Afrique centrale, dont l'étendue fait 80 fois celle de la Belgique.

Après avoir effectué ton service militaire en Allemagne en 1946-1947, tu es parti travailler au Congo pour le compte de la société commerciale SYNKIN. Tu y as géré successivement les agences de Léopoldville, Stanleyville et Coquilhatville. Au bout de trois ans de service en Afrique, tu te rends aux Etats-Unis pour y suivre des cours de marketing à l'Université de New York durant l'année académique 1951-1952. Ton cursus américain terminé, tu effectues une tournée de conférences aux Etats-Unis et au Canada, afin de mieux faire connaître le Congo belge outre-Atlantique. À ton retour, tu rédiges un rapport sur l'opinion publique américaine concernant le Congo, pour le ministère des Colonies. En 1953, les autorités belges te chargent d'une tournée de conférences au Congo sur le thème : *Les Américains, le Congo et Nous*, destinées aux gouverneurs de province mais aussi à un public plus large. C'est durant ce séjour que tu tournes le film *Réalités congolaises*, achevé en 1954. Ce film, inspiré par ta tournée américaine, présente une réponse audiovisuelle aux critiques de tes interlocuteurs anglo-saxons mais aussi d'autres pays sur la façon dont les Belges administrent le Congo à l'époque. *Réalités congolaises* est d'ailleurs traduit en cinq langues et fut racheté en 1955 par le Centre d'information du Congo. C'est aussi à cette époque que tu fus invité à venir présenter et commenter ton film à la famille royale, au château de Laeken.

Tu poursuis ensuite une carrière de cadre supérieur. De 1961 à 1976, tu travailles pour Tupperware, où tu exerces notamment la fonction de vice-président marketing pour le groupe Tupperware Europe, Afrique et Moyen-Orient et ce, pendant 10 ans. Ayant pris ta retraite en 1988, tu es encore resté actif l'année d'après, comme chargé de mission au Togo par les Nations Unies, afin d'y étudier l'implantation d'un centre d'entreprises et d'innovations.

Dès la création de l'ASBL « Mémoires du Congo », début octobre 2002, tu en fus un membre actif et très assidu aux réunions qui se tenaient, chaque semaine, dans un local mis à sa disposition par la direction du Musée de Tervuren. Nous sommes encore nombreux à nous souvenir de tes interventions pertinentes et instructives. Bravo encore, cher Robert, pour tout ce que tu as réalisé tout au long de ta vie. Nous garderons toujours ton souvenir chevillé au cœur.

MÉMOIRES DU CONGO ASBL DU RWANDA ET DU BURUNDI

Périodique trimestriel

- N° d'agrément : P914556

- N° d'agrément postal : BC 18012

N°69 - Juin 2024

© Mémoires du Congo A.S.B.L

BCE : BE 478.435.078

Siège social : avenue de l'Hippodrome, 50
B-1050 Bruxelles

Email : info@memoiresducongo.be

Éditeur responsable : Thierry Claeys Bouuaert

COMITÉ DE RÉDACTION

Rédactrice en chef :

Françoise Moehler - De Greef

Coordonnateur des revues partenaires :

Fernand Hessel

Correctrice : Françoise Devaux

Membres : Thierry Claeys Bouuaert, Françoise

Devaux, Marc Georges, Fernand Hessel, Frieda

Lietaer, Françoise Moehler-De Greef, Mireille Platel,

Catherine Vroonen

Graphisme : Idealogy, Bruxelles

Dépôt des articles : Les articles sont à adresser à redaction@memoiresducongo.be, ou remis en mains propres.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Thierry Claeys Bouuaert

Vice-Président : Guy Lambrette

Trésorier : Guy Dierckens

Secrétaire : Françoise Moehler-De Greef

Administrateurs autres : Raoul Donge,

Marc Georges, Fernand Hessel, Félix Kaputu,

Etienne Loeckx, Robert Pierre,

Jean-Paul Rousseau, Karel Vervoort

COTISATION

Cotisation ordinaire : 30 €

Abonnement à la seule version numérique de la

revue 20 € - Étudiants : 10 €

Cotisation de soutien : 50 €

Cotisation d'honneur : 100 €

Cotisation à vie : 1 000 €

La cotisation donne droit à la revue trimestrielle.

Les membres des cercles partenaires sont priés de verser au compte de leur association. Avec la mention Cotisation + millésime.

Les changements d'adresse sont à communiquer à vos secrétariats respectifs.

COMPTES BANCAIRES

Mémoires du Congo :

BIC BBRUBEBB - IBAN : BE95 3101 7735 2058

Cercle royal africain des Ardennes :

BE35 0016 6073 1037

Amicale spadoise des Anciens d'outre-mer :

BE90 0680 7764 9032

PUBLICITÉ

Tarifs sur demande, auprès du siège administratif.

DROIT DE COPIE

Les articles sont libres de reproduction dans des publications poursuivant les mêmes buts que l'association, moyennant (1) mention du numéro de la revue et de l'auteur, et (2) envoi d'une copie de la publication à la rédaction.

www.memoiresducongo.be

AFRICA MUSEUM

Ouverture de la salle Afropea

Par Françoise Moehler - De Greef

Rappelons le principe de la carte blanche qui permet d'exprimer une opinion indépendamment de la ligne éditoriale d'une revue. L'article ci-dessous exprime le sentiment personnel de quelques personnes au sortir de la présentation de la salle Afropea et ne reflète en rien la ligne éditoriale de Mémoires du Congo.

L'AfricaMuseum a fêté ses 125 ans en 2023 avec une programmation riche et variée même si elle était parfois contestable. En clôture, ouverture de la salle Afropea qui retrace l'histoire de la présence africaine ou d'origine africaine subsaharienne en Belgique depuis le 16^e siècle. Son nom est repris de l'album du groupe belgo-congolais Zap Mama, *Adventures in Afropea 1*.

Nous étions invités par Mme Clémentine Nzuji à l'ouverture de la salle Afropea le 27 mars 2024. Après quelques mots d'accueil, le Directeur, Bart Ouvry, passa la parole à Bambi Ceuppens (responsable de l'espace) qui présenta le concept, les différentes sections de la salle et la fresque du temps correspondante (avant 1876, de 1876 à 1908, de 1908 à 1945, de 1945 à 1960, de 1960 à 1990 et, enfin, « à partir de 1990 » ou « depuis 1990 »).

Le panneau d'accueil nous dit : « *La plupart des Africains subsahariens ne sont venus en Belgique qu'après l'époque coloniale. (...) Aujourd'hui, les Africains subsahariens représentent 2 % de la population belge. Quelque 40 % d'entre eux sont d'origine congolaise. Des enquêtes ont révélé qu'ils subissent une forme grave de racisme et de discrimination* ».

Le ton est donné. Racisme et discrimination existaient bien avant l'époque coloniale – et malheureusement perdurent encore. Ils sont d'ailleurs loin de ne concerner que les seuls ressortissants d'origine congolaise et existent tout autant en Afrique avec le tribalisme entre autres.

De nombreux panneaux et vitrines présentent des pans d'histoire fort intéressants et bien documentés mais, trop souvent, quelques mots ou phrases viennent trahir la présentation scientifique par des allusions négatives à l'encontre de la Belgique et des Belges.

« *A la fin du 15^e siècle, lorsque le commerce entre l'Europe et l'Afrique prend forme, les premiers Africains subsahariens se rendent en Europe en tant qu'employés, ambassadeurs ou simples visiteurs. Vers 1600, Anvers affiche le plus grand nombre d'Africains subsahariens d'Europe après Lisbonne¹* ». Au temps de l'EIC « (...) *des Congolais arrivent en Belgique en tant que domestiques, écoliers ou objets d'exposition vivants (...)* ». Certes, on mentionne Paul Panda Farnana qui « *recevra une éducation bourgeoise et va jouer un rôle important dans l'histoire belge.* » Mais le retour en Belgique d'Alexandre Delcommune avec sa fille Adèle, issue de son mariage avec la fille du chef Jouca-Pava, est présenté comme un rapt d'enfant.

Les **Zoos Humains** sont évidemment impensables aujourd'hui. A côté, on présente la soixantaine d'enfants congolais scolarisés en Belgique à partir de 1889, à l'initiative de l'abbé Van Impe. « *Ces enfants seront régulièrement exhibés et, durant leur séjour, douze enfants vont décéder* ». Procès d'intention. On ne parle pas des circonstances de cette « exhibition ». N'était-ce pas au contraire pour briser les idées préconçues et valoriser ces enfants congolais suivant le même cursus que leurs camarades belges ?

1908-1945 - La part belle est donnée (avec raison) aux soldats et résistants congolais qui ont combattu pendant les deux guerres.

L'exposition reconnaît le succès rencontré par certains métis emmenés enfants en Belgique par leur père : Georges



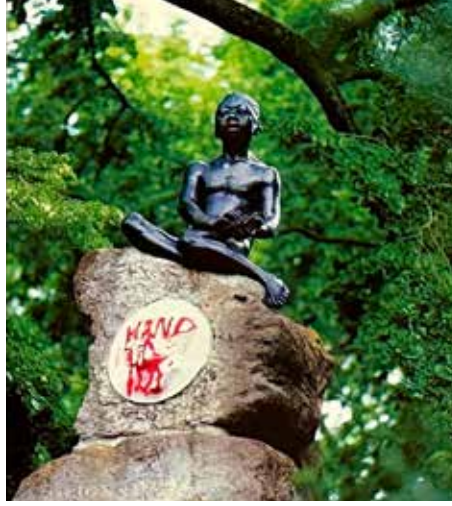
Octors (chef d'orchestre), Vicky Down (les Anges Noirs), Nele Marian (née Mathilde Huysmans) etc. Mais elle relève aussi qu'au cours de leurs études et carrières, ces métiers furent confrontés au racisme : « *Louis Cousin n'obtient pas son titre de champion d'Europe de boxe (NDLR, ce sont les forces d'occupation allemandes qui lui refusent le titre, pas les Belges) ; Augusta Chiwy est infirmière plutôt qu'institutrice car il est impensable qu'elle enseigne à des enfants blancs ; Nele Marian décrit la souffrance des Noirs en Europe* ».

On se plaint souvent de l'absence d'universitaires congolais au moment de l'indépendance. Or, déjà en 1935, « *Victor Promontorio obtient son doctorat en droit à l'Université catholique de Louvain et est le premier Congolais ayant un diplôme universitaire* ». Il est loin d'être le seul Congolais diplômé en Belgique avant l'indépendance, plusieurs d'entre eux ont participé aux Tables rondes.

Dans l'entre-deux-guerres, deux associations congolaises sont fondées en Belgique : l'Union congolaise par Albert Kudjabo, Antoine Manglunki et Paul Panda Farnana (1919) et les Congolais de Belgique (1932). Viendront ensuite l'Amicale des marins congolais à Anvers en 1952 et l'Amicale des mulâtres de Belgique en 1955.

1945-1960 - « *Après la Seconde Guerre mondiale, certains étudiants du Congo et du Ruanda-Urundi sont autorisés à venir étudier dans des universités belges.*

1. Affirmation qui n'est pas relayée par le MAS, Anvers, ni par sa précédente directrice, Marieke Van Bommel, ni par son équipe pédagogique. Et qui semble donc infondée.



Des personnalités et des athlètes sont également invités à visiter la « métropole ». Il s'agit de propagande coloniale : l'objectif est de convaincre les invités, principalement des hommes, de la prétendue supériorité de la culture belge ». Propagande ? Ou chance donnée à ces étudiants et athlètes ? A noter que ces étudiants sont généralement parrainés par des organisations chrétiennes, libérales ou socialistes et que certains reçoivent des bourses du gouvernement.

A ce sujet, il est intéressant de relever le commentaire d'un participant rapporté par l'historien Zana Aziza Etambala dans son article Délégation congolaise en Belgique du 25 avril au 23 mai 1956 (revue 54 page 10) : « A ce propos, Justin Bomboko, correspondant à Bruxelles de l'hebdomadaire Mbandaka, insiste sur un aspect qui le frappe : les invités congolais auraient redécouvert la beauté et la valeur incomparables du folklore et de l'art africains en visitant le Musée de Tervuren et en assistant à une représentation des ballets africains de Keita Fodeba. Selon lui, il n'est pas étonnant que ce soit en Europe que les Congolais prennent conscience de la richesse insoupçonnée de leur patrimoine culturel et regrette d'avouer que certains d'entre eux avaient appris à mépriser leur culture ».

En 1958 : fondation de l'Association des étudiants noirs du Congo belge et du Ruanda-Urundi et création, par Thomas Kanza (Congo) et Mario de Andrade (Angola), du Centre International, qui abritera l'association Les Amis de Présence Africaine (revue parisienne) ainsi qu'une bibliothèque, et deviendra un lieu de rencontre des intellectuels africains.

LA TABLE RONDE POLITIQUE

« Plus de 40 Congolais du Congo, dont Joseph Kasa-Vubu, Patrice Lumumba et Moïse Tshombe, prennent part, du

20 janvier au 20 février 1960, à la Table ronde politique à Bruxelles. Cette conférence vise à préparer l'indépendance du Congo. Des Congolais qui résident en Belgique sont également présents, comme les (anciens) étudiants Justin Bomboko, Mario Cardoso, Evariste Loliki, Paul Mushiete, Albert Ndele et Martin Ngwete. L'avocat Victor Promontorio est le conseil de Jean Bolikango ».

La liste complète des participants congolais à la table ronde se trouve sur le site Mbokamosika <https://www.mbokamosika.com/article-liste-complete-des-participants-congolais-a-la-table-ronde-119048737.html>

LA TABLE RONDE ÉCONOMIQUE

« Les leaders politiques congolais, en campagne électorale au Congo, délèguent de jeunes Congolais inexpérimentés, comme Joseph-Désiré Mobutu, pour participer à la Table ronde économique (...) à Bruxelles du 26 avril au 26 mai 1960.

(...) Les Congolais Marcel Lihau, Evariste Loliki, André Mandi, Joseph Mbeka et Albert Ndele, qui ont tous étudié en Belgique, font partie du groupe de travail qui est mis en place après la Table ronde ».

Une partie de la salle est consacrée aux métis, dans l'esprit du combat mené par une poignée d'entre eux.

« Un lourd tribut à payer pour les enfants - La naissance d'enfants ayant un parent européen et un parent africain (...) a ébranlé le système de ségrégation raciale qui structurait l'Afrique coloniale belge. Ils étaient stigmatisés comme des « bâtards » parce que leurs parents n'étaient pas mariés (selon une loi européenne) et en raison de leur prétendue ascendance mixte. Des mères africaines ont été poussées à placer leurs enfants dans des internats gérés par les missionnaires (...) ».

Leur sort était-il pire que celui des « bâtards » de Belgique qui, trop souvent, étaient abandonnés ? Ou des « bâtards » de Congolais abandonnés par leur père en Belgique ? Au moins avaient-ils la possibilité d'être scolarisés à un niveau équivalent à celui des Belges comme en atteste le désir de certains parents belges d'inscrire leurs propres enfants dans une telle école, plus proche de leur domicile. Et pourquoi parler de « prétendue » ascendance mixte quand elle est avérée ?

Pourquoi ensuite se focaliser sur l'internat de Save qui ne concerne en fait qu'une petite minorité de métis ?

« Dès le début des années 1920, les autorités coloniales ont placé des enfants d'origine « mixte », du Ruanda-Urundi et de la province voisine du Kivu, dans l'internat des Sœurs missionnaires de Notre-Dame d'Afrique à Save (Rwanda). En classe, les sœurs les séparaient des autres enfants dits « noirs », et décourageaient les mères de leur rendre visite.

Entre 1958 et 1962, environ 300 enfants de Save et d'autres internats au Ruanda-Urundi ont été transférés en Belgique, souvent sans le consentement de leurs mères. Ces enfants ont subi la séparation forcée, l'incertitude quant à leur identité et le racisme. Ils ont dû faire face à l'éducation dans les orphelinats et avec des parents adoptifs ou d'accueil qui ne s'occupaient pas toujours bien d'eux et, plus tard, on ne leur a pas facilité les recherches pour retrouver leur famille. En 2019, le gouvernement belge a présenté des excuses officielles aux enfants et à leurs mères africaines ». L'a-t-il fait aussi pour tous les autres enfants bâtards ou abandonnés ? Ne serions-nous pas une fois encore dans le procès d'intention ?

En quoi les enfants de Save étaient-ils plus mal lotis que les orphelins ou ►



bâtards belges qui se retrouvaient dans les mêmes institutions ? De nombreuses voix autorisées attestent que les sœurs ont incontestablement « sauvé » la vie de nombre de ces enfants en les emmenant en Belgique. Les événements qui ont suivi leur ont malheureusement donné raison. Pour ce qui concerne la recherche d'identité rappelons que les Administrateurs de Territoire étaient tenus de rechercher l'identité des pères de mépris afin qu'ils les reconnaissent ou du moins contribuent à leurs frais d'édu-

cation. Certes, certains ont réussi à préserver leur anonymat mais ils sont rares. On peut légitimement s'interroger pour savoir si le sort de ces enfants aurait été meilleur s'ils étaient restés au village. Quelles auraient été leur vie et leurs possibilités d'avenir ?

Terminons par la « **colonne des martyrs** » sur laquelle figure une liste de noms et de dates ainsi qu'une dédicace : « *En mémoire de tous les Africains subsahariens et originaires d'Afrique subsaharienne qui ont perdu la vie après*

1960 en fuyant vers ou depuis la Belgique, à la suite d'un meurtre ou d'un suicide, lors d'une confrontation avec la police, d'un baptême d'étudiants, en raison de leur origine, de leur genre, de leur orientation sexuelle, de leur foi et/ou de leur situation de fragilité sociale (...) ». Aucune information n'est donnée quant aux circonstances des différents décès ni aucun pourcentage des victimes congolaises par rapport à celles d'autres origines. Mais la Belgique, terre d'accueil, est ainsi une fois de plus mise en cause.

On peut regretter qu'une institution fédérale comme l'Africa Museum fasse preuve d'un manque de rigueur scientifique sur différents points. Reconnaissons cependant que de nombreux panneaux ou vitrines présentent avec objectivité d'importants moments d'histoire et leurs acteurs. Mais pourquoi labelliser de « propagande » (terme repris à plusieurs reprises) ce qui devrait être considéré comme positif ? N'oublions pas que le sens de ce mot a évolué au cours de l'histoire. A l'époque coloniale, il signifiait « promotion », aujourd'hui il veut dire « désinformation ». Antidote² le définit comme « *action systématique exercée sur l'opinion publique pour l'amener à accepter certaines idées ou doctrines* ».

Notre sentiment au sortir de cette visite reste le malaise et la frustration. Certains créent des ponts entre les communautés. D'autres érigent des murs et distillent un venin qui vont les rendre infranchissables.

Terminons sur une note d'espoir. Appel est lancé à celles et ceux qui pourraient apporter leur collaboration pour « (...) élaborer des critères de choix pour le développement ultérieur de l'exposition ». Espérons que des voix plus objectives puissent s'y faire entendre dans une démarche réellement scientifique.

Nous renvoyons à l'état des lieux publié par la Commission en septembre 1960 : Rapport sur la situation sociale dans les pays d'outre-mer associés à la Communauté économique européenne (<http://aei.pitt.edu/33843/1/A576.pdf>) ■

2. Antidote est un logiciel d'aide à la rédaction en français et en anglais qui réunit un correcteur, dix dictionnaires, dix guides linguistiques, un prisme de révision, un prisme d'inspection et plusieurs autres outils.

KASA-VUBU



Biographie d'une indépendance

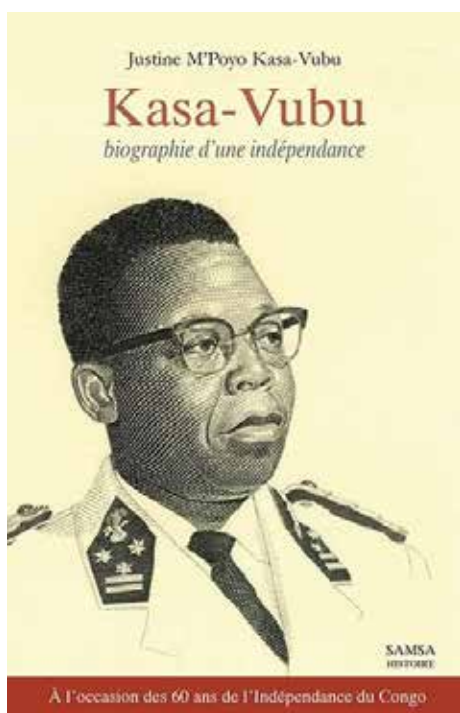
Par Justine M'Poyo Kasa-Vubu,
SAMSA Histoire éditeur – 2020



Analyse par Thierry Claeys Bouuaert

Grâce à de nouvelles archives inédites de Joseph Kasa-Vubu, sa fille Justine nous confie ses livrets personnels et de nombreuses correspondances qui témoignent des valeurs et de l'esprit qui l'habitèrent depuis son plus jeune âge jusqu'au leader politique charismatique qu'il est devenu. Ce récit permet d'assoir définitivement Kasa-Vubu comme le Père de l'Indépendance nationale congolaise.

Nous présentons ici un florilège d'aspects de sa vie tirés de l'excellent ouvrage de sa fille, rédigé avec panache et rigueur historique. Récit, essentiel à la compréhension du Congo, et qui se lit comme un roman !



Né dans le village de Dizi, en 1917, il reçut à la naissance le nom de K'hasa, symbole de l'arbre de vie. Son père, Mvubu, qui venait lui-même de triompher de l'adversité, lui confia ce message : « *Mon fils, né dans l'épreuve, tu vaincras les épreuves de la vie et tu deviendras un homme juste, car justice m'a été rendue* ». ¹

Son éducation chez les missionnaires catholiques lui trempa le caractère. Solide dans sa Foi, il recherchait la vé-

rité et aspirait à la justice. Les responsables du grand Séminaire de Kabwe estimèrent qu'il serait plus utile comme laïc que comme prêtre. Conscients de son esprit critique et analytique, toujours à la recherche du pourquoi des choses, ils avaient perçu qu'il ne pourrait pas se contenter d'une obéissance aveugle mais affirmerait une indépendance de vue.

Fort d'un solide bagage intellectuel, il retourne dans son Mayombe natal comme moniteur dans l'enseignement et affronte les réalités socio-économiques de la vie de l'époque. Une lettre de mars 1941 à l'évêché en témoigne : « *Savez-vous quel est le grand Dieu de l'humanité actuelle ? Celui que l'homme adore et use tous les jours ? C'est l'injustice expliquée par le mensonge, voilà. Ce dernier est à la base d'une certaine société qui se croit autorisée ou, mieux, qui se dit autorisée et qui exploite tout un peuple opprimé en le plongeant dans un mensonge le plus obscur* ». ²

Dans ses contacts avec sa hiérarchie, K'hasa ne transige pas dans la défense de ses droits. Très vite, il réalise la force que représente le droit d'association – concept familier aux Congolais – pour le développement et la prise de conscience nationale avec, comme fil conducteur, la défense de l'intérêt général et non de l'intérêt individuel. Dans

un discours suivant une réunion de l'ADAPES (anciens élèves de Scheut), en 1946, il dit : (...) « *Et pourquoi le Bon Dieu nous a-t-il faits sociables ? C'est parce que nous devons vivre ensemble et nous aider mutuellement dans la vie. (...) Dans nos villages, tous tendent à l'union. Le nom « Likemba » n'est pas un mot nouveau dans nos langues natales. Tout cela pour vous montrer que l'union vient de notre nature même et que celui qui fait autrement est malheureux et va contre nature. Ce qui nous unit n'est pas seulement parce que nous avons une même nature, mais encore parce que nous sommes sortis d'une même source d'évolution.* » ³

Il se préoccupe de l'exode des populations villageoises vers les centres urbains et de la désorganisation de la vie sociale en milieu coutumier. Joseph Kasa-Vubu plaide pour restaurer le droit coutumier dans les villages. L'éducation permet aux évolués de s'affranchir peu à peu des croyances anciennes fondées sur le fétichisme. Mais pour lui, le respect des coutumes est un facteur d'unité des Congolais. La civilisation doit être adaptée et non transplantée. ⁴

Dès 1946, le Gouverneur général Eugène Jungers ouvre aux Congolais qui s'émancipent la possibilité de siéger aux Conseils de Province. ►

1. Kasa-Vubu, biographie d'une indépendance, p 21

2. Id. p 51

3. Id. p 78

4. Id. p 80

En juin 1947, la Convention de San Francisco vient conforter Kasa-Vubu. L'article 73 établit que « *Les membres des Nations qui ont, ou qui assument, la responsabilité des territoires dont les populations ne s'administrent pas complètement elles-mêmes, reconnaissent le principe de la primauté des intérêts des habitants de ces territoires et acceptent comme mission sacrée de tenir compte des aspirations politiques des populations.* » Dix ans plus tard le Prof. J. Van Bilsen reconnaît que « *le temps est révolu où la colonisation pouvait se justifier par le droit du premier occupant ou du conquérant, se baser sur des traités conclus avec des princes indigènes illettrés et ignorants, incapables de s'opposer à la pénétration coloniale* ».

Sa vie de bureau comme Commis de l'Administration lui offre de beaux moments d'humanité. Il rapporte que « *certaines coloniaux étaient foncièrement humanistes et leur considération pour les Congolais atténuait beaucoup de préjugés négatifs que les Noirs éprouvaient contre l'importante minorité de colonialistes. Cette amitié s'accompagnait d'échanges fraternels réels, un attachement même comme il en existe entre des cousins qui s'apprécient.* »⁵

Les nombreuses correspondances de Joseph Kasa-Vubu, sauvées in extremis par sa fille Justine, ajoutent à l'authenticité du récit, nous plongeant dans l'air du temps de cette époque. On y retrouve tous les aspects de sa vie quotidienne, qu'elle soit familiale ou professionnelle. Sa confidente est maman Hortense, l'épouse toujours de bon conseil pour Mbuta Muntu, le sage, le responsable. Et toujours, comme trame de son action, l'émancipation de l'indigène à travers le progrès social et l'éducation. En avril 1951, il écrit à l'autorité compétente : « *(...) tenant compte des vœux de la grande majorité des Congolais, le Gouvernement a établi un programme scolaire. Ce programme étant l'expression de l'opinion des Congolais, le Gouvernement n'a pas hésité à l'imposer dans toutes les*

écoles, subsidiées ou non, situées dans les Centres ou dans les villages. (...) C'est pour répondre à cette nécessité que le Gouvernement a organisé un service d'inspection des écoles. Tels sont à mon avis les efforts remarquables que le Gouvernement a déployés ».⁶

Tous les enfants doivent recevoir une formation qui leur permettra plus tard de vivre décemment sans devenir 'de petits voyous'. Déjà la crainte du kuluna ?

La décennie 1950 s'est résumée pour l'ABAKO – Alliance des Bakongo fondée en 1950 par Edmond Nzeza Landu – à une lutte pour l'unification, la conservation et l'expansion de la langue et de la culture Bakongo. Le soutien de Kasa-Vubu emportera l'adhésion des ressortissants du Mayombe. Avec la montée en puissance de la prise de conscience nationaliste, viennent aussi le temps du bilan de l'action coloniale, et celui des revendications.

En 1953 est créée l'Association de Bourses d'Études du Mayombe (BEMA), initiative qui interpelle les autorités coloniales. Une dynamique est lancée, parallèlement à la création du Centre d'études universitaires de Kimuenza qui ouvre ses portes en janvier 1954. Dans une lettre adressée au Gouverneur de Léopoldville, le comité du Mayombe explique que cette bourse « *est destinée à soutenir les élèves universitaires doués, mais issus de parents indigents.* » Et relève aussi que « *les pays civilisés et solidaires ont créé des fonds communs pour pallier cette éventualité. Le Congo, dans sa marche progressive, n'échappera pas à cette éventualité* ».⁷

La BEMA a pour devise « *Scientia, Virtus* », Science et Vertu. C'était une petite révolution dans une colonie où le paternalisme n'incite pas à de telles initiatives d'intérêt général de la part de Congolais qui n'étaient pas encore réellement au pouvoir. L'autorité coloniale approuve le 24 mars 1954 la mise en place de la BEMA, présidée par Kasa-Vubu.

Le 21 mars 1954, l'ABAKO se dote d'un nouveau président, Mbuta Kasa, réunissant ainsi toutes les composantes du Bas Congo sous la bannière de l'ABAKO.

Relevons cette réplique de Joseph Kasa-Vubu à Michel Colin, pressenti pour animer la cellule Histoire de l'ABAKO, qui l'interrogeait sur les motivations de l'homme blanc à propos du concept civilisation : « *En somme il s'agit d'un travail d'éducation et non d'une mesure législative. Les transformations que nous constatons actuellement résultent de l'effet de l'échange entre nous et les Belges. C'était pareil entre les Grecs et les Romains. Les uns et les autres ont conservé leurs caractéristiques propres* ».⁸

Le ciel est au beau fixe en ce début d'année 1955 : « *(...) du côté des amis au travail, les Belges, particulièrement, ne rataient aucun rendez-vous épistolaire ou aucune autre occasion pour consolider la confiance des évolués en démontrant l'efficacité d'une Administration qui fonctionne et garantit les droits du citoyen d'une part, et les relations de s'informer de l'émancipation générale des populations congolaises de l'autre* ».⁹

Il faudra attendre la traduction en français, en 1955, du fameux *Plan de trente ans pour l'émancipation du Congo belge* du Professeur Jef Van Bilsen et la publication d'un article à ce sujet dans le journal *Conscience Africaine*, pour éveiller l'attention du groupe des Évolués. Cet article provoquera des réactions violentes dans les milieux coloniaux conservateurs.

Kasa-Vubu se sentira conforté pour entamer son combat politique, relevant que l'on assiste à la naissance de deux Belgique dans l'arène politique coloniale : « *Une Belgique progressiste, s'inscrivant dans le cours de l'Histoire, qui admettait l'idée d'une émancipation des Congolais, et une deuxième Belgique conservatrice et paternaliste plus préoccupée par les intérêts mercantiles.* »¹⁰

5. Id. p 85

6. Id. p 104

7. Id. p112

8. Id. p 118

9. Id. p 121

10. Id. p 124

Un lien de confiance se noue à partir de ce moment entre Kasa-Vubu et Van Bilsen, qui accompagnera l'ABAKO à la Table Ronde et jouera un rôle important, discret et constructif, lors des crises institutionnelles de l'après 30 juin 1960.

Fin 1957, l'ABAKO obtient une écrasante victoire lors des élections communales. Le Parti est très organisé, les bourgmestres sont mis devant leurs nouvelles responsabilités, devenant des interlocuteurs légitimes devant les autorités coloniales.

C'est le 20 avril 1958, à l'occasion de l'investiture des nouveaux élus, lors d'une cérémonie à la commune de Dendale, que Kasa-Vubu lâcha le mot « *Indépendance immédiate* ». Aussitôt, une vague de liesse populaire déferla sur la cité. Une onde de choc pour les autorités coloniales qui jugent le discours incendiaire. Ce qui vaut à son auteur une sanction administrative.

Commence alors une période de tensions, de perte de confiance entre partenaires, de multiplication de tracasseries en tout genre, comme celles qui empêcheront Kasa-Vubu de se rendre à la Conférence Panafricaine d'Accra

en décembre 1958. L'autorité coloniale lui préfère Patrice Lumumba, jugé alors « plus malléable » !

Les chapitres qui racontent les événements qui menèrent aux émeutes du 4 janvier 1959 se lisent comme un roman policier, avec ses épisodes de fuite après les émeutes, les sabotages des « soldats nains » de Simon Kimbangu qui auraient préparé le terrain de la révolte, le rôle du Président Youlou du Congo d'en face, l'arrestation et le procès de Joseph Kasa-Vubu mis en cause dans ces événements.

Pour aboutir à la déclaration solennelle du roi Baudouin du 13 janvier 1959 devant le Parlement Belge, annonçant sa volonté de lancer le processus d'auto-détermination au Congo belge.

Lors de la Table Ronde de Bruxelles en janvier 1960, les délégués Congolais parviennent à se présenter en front commun face aux Belges. Pour Kasa-Vubu, « *il fallait absolument obtenir de la Belgique le principe de la gouvernance effective, afin que les Congolais aient l'occasion d'acquérir de l'expérience de la gestion des affaires de l'État, de sorte que l'accession du Congo à l'indépendance soit l'aboutissement d'un*

apprentissage éclairé de la bonne gouvernance ».¹¹

Suivront alors les élections législatives du 22 mai 1960, et les négociations pour aboutir à la présentation du premier gouvernement de la République Démocratique du Congo.

L'ouvrage foisonne de documents, de lettres, d'anecdotes qui apportent un éclairage essentiel pour comprendre l'action de Joseph Kasa-Vubu et le contexte dans lequel se sont déroulés les événements, avec leur part de tragique.

Nous laissons aux lecteurs le soin de découvrir l'enchaînement des événements qui ont suivi la proclamation de l'indépendance. Démêlés entre le Président et son premier ministre, perte de confiance qui amènera Kasa-Vubu à l'écartier, jeu des puissances étrangères, c'est d'une belle plume que Justine M'Poyo Kasa-Vubu nous replonge dans une histoire souvent dramatique certes, mais si humaine aussi. Un récit indispensable pour comprendre le fil conducteur qui a guidé son papa dans le long chemin vers l'indépendance du Congo et son action comme premier Président de la République Démocratique du Congo. ■

11. Id. p 172



LA FEMME BLANCHE AU CONGO BELGE 1908 - 1940

Par Françoise Moehler - De Greef

Du temps de l'État Indépendant du Congo (EIC), rares étaient les femmes qui entreprenaient le voyage outre-mer. Il s'agissait le plus souvent de religieuses [1] mais aussi de rares épouses accompagnant leur mari sous les tropiques. L'EIC et, plus tard, le Congo Belge, était une colonie d'exploitation et non de peuplement. A l'époque, l'aventure africaine était essentiellement une affaire d'hommes, lesquels y passaient quelques années avant le retour au pays... et dans les rangs. Rares étaient ceux qui s'y établissaient dans la durée.

Il faudra attendre l'entre-deux-guerres pour que l'immigration européenne augmente sensiblement et ce n'est qu'à partir de 1925 que la population européenne au Congo dépasse les 10 000 hommes et les 3 000 femmes, la proportion de celles-ci passant de 6 % en 1900 à 22 % en 1925 et 35 % en 1939. Dans le même temps, la structure sociale des coloniaux s'est également modifiée : aux militaires, commerçants et religieux s'ajoutent les fonctionnaires, les colons et les agents de sociétés.



1



2

Au début du 20^e siècle, le départ des femmes à la colonie divise l'opinion mais celle-ci s'accorde cependant sur le rôle qu'elles pourraient y jouer, en particulier au niveau de l'éducation, celle de leurs propres enfants mais également celle des jeunes Congolais. Et, progressivement, la tendance va même aller jusqu'à encourager les jeunes filles à envisager le départ.

LES MÉNAGÈRES

Sous l'EIC, le concubinage des Blancs avec des « ménagères » congolaises est pratique courante. Elles ont même un « statut » qui les distingue clairement des prostituées et qui était envié à l'époque. Ce type de concubinage « se retrouve dans toute l'Afrique noire. C'est une pratique ancestrale qui répond autant à l'exigence de l'hospitalité qu'à des modalités ordinaires de l'alliance avec les étrangers et des échanges qui s'ensuivent. Elle remplit aussi une fonction jugée indispensable, celle de répondre aux besoins sexuels d'hommes dans la force de l'âge dans un contexte de déséquilibre numérique très prononcé entre hommes et femmes. Problème vite résolu par la pratique « compensatoire » de la ménagère « louée » au mois ou à l'année, voire le temps que durera son séjour au Congo. » Les nouveaux venus se voient d'ailleurs souvent proposer une ménagère dès leur arrivée.

« Malgré la mauvaise presse dont jouit la pratique de la « ménagère », celle-ci se maintient à des degrés divers durant toute la colonisation belge. Il serait également réducteur de suivre les moralistes de l'époque et de ne voir dans ces relations que des liens de domination et/ou des rapports sexuels strictement vénaux. S'il est vrai que les Belges qui épousent leur concubine de couleur sont rares, cela ne signifie pas que les sentiments soient toujours absents de leurs relations. » [2] Il n'est pas rare que le colonial en partance laisse un petit pécule à sa ménagère ou lui fasse construire une maison dans la cité.

Où se trouve un successeur pour prendre soin d'elle. Voir la vidéo d'Adrienne : <https://fb.watch/qQdqvXqTnH>.



A la reprise du Congo par la Belgique, le concubinage sera au cœur de débats moralisateurs. « Au-delà de l'immoralité supposée, ce sont surtout les « fruits » des rapports entre Blancs et Noires qui préoccupent la métropole. Pourtant les métis (appelés alors mulâtres) semblent plutôt rares au Congo, comparé à ce que l'on observe dans les colonies voisines anglaises ou portugaises. Ils constituent toutefois un problème suffisamment embarrassant pour susciter la création d'une « Association pour la protection des mulâtres » en Belgique (1932) et pour déterminer sur place des initiatives locales... Le poids numérique des métis dans la population reste évidemment impossible à définir, mais en 1932, une enquête fait état de 1 307, dont 117 légitimes ».

Si les Belges sur place semblent chercher à limiter ces naissances, les réticences aux pratiques anticonceptionnelles déjà au cœur de polémiques en Belgique, sont renforcées ici au vu d'une certaine dépopulation constatée au sein de la population indigène.

ENCOURAGER LE DÉPART DES FEMMES BLANCHES

Comment endiguer la pratique de « la ménagère » si ce n'est en encourageant les épouses de coloniaux à partir avec leur mari ? La controverse agite d'ailleurs presque toutes les sociétés coloniales, chacune puisant des enseignements dans le fonctionnement des autres colonies. « Au Congrès catholique de Malines de 1909, Jules Leclercq¹ cite les Anglais en exemple, tout comme les Hollandais d'ailleurs, parce qu'ils fondent aux colonies des foyers stables en y emmenant leurs femmes. A contrario, le modèle colonial français est présenté comme « anormal » parce que « l'élément primordial de toute

1. Jules Leclercq : juriste, grand voyageur et géographe, a présidé la Société royale de géographie de Belgique et fut l'un des fondateurs de la Revue générale ainsi que de la Revue bibliographique.

société y fait défaut ou y est rare : l'élément féminin ». Il faut donc que la Belgique prenne exemple sur l'Angleterre et la Hollande ». Des arguments économiques viennent s'y ajouter. « Les femmes ne doivent pas craindre de s'expatrier car la lutte pour la vie, si ardue déjà pour les hommes dans nos étroites frontières, est devenue plus difficile encore pour les femmes. Combien de malheureuses, pourvues d'un diplôme, cherchent le pauvre petit gagne-pain qui les mettra à l'abri de la faim ! Combien d'institutrices sans élèves, d'employées sans emploi ... ». Et leurs chances de trouver un beau parti à la colonie ne pourrait que renforcer leur motivation à partir.

Mais l'appel de Jules Leclercq ne rencontrera que peu d'échos en Belgique, l'État et les grandes entreprises redoutant « qu'une population enracinée sur place ne s'oriente vers des revendications contre la métropole ». « Ces velléités sont d'ailleurs totalement abandonnées après 1918 où, en raison de la politique nataliste et de la promotion des familles nombreuses, il devient indécent, voire antipatriotique, d'envisager l'envoi hors du pays de femmes, mères potentielles. La question ne se pose évidemment pas pour les religieuses ».

Si l'on n'encourage plus le départ de femmes seules après la première guerre, il reste recommandé aux épouses d'accompagner ou de rejoindre leur mari en Afrique. « La femme blanche permet au colonial de remplir son devoir conjugal conformément à la morale chrétienne. Elle prend soin de son mari, lui offre le lit, le couvert et le réconfort moral, tout en limitant une consommation d'alcool qui demeure préoccupante dans la colonie. Alors que l'alcoolisme semble jugulé dans la métropole grâce à la loi Vandervelde (1919), il demeure un réel fléau au Congo ».

« A la fin des années trente, l'épouse est également perçue comme un rempart contre la dépression nerveuse qui guette les coloniaux et qui serait la deuxième cause de rapatriement avant le terme, après la malaria. Gage de moralité, elle aide au contrôle social du milieu colonial : « Sa seule présence impose aux célibataires plus de décence et de retenue ».

« Ce sont d'abord les aspects de moralisation et réconfort à l'égard de l'homme blanc qui sont mis en évidence mais ils se doubleront bientôt d'une vision sociale plus large ». La femme se doit avant tout d'être épouse et mère mais, calquée sur le paternalisme de fin de siècle, la mission sociale de la femme coloniale s'élargit à son entourage. Elle se voit confier les soins destinés aux jeunes Africains en vue de diminuer la mortalité infantile. Elle doit aussi éduquer la mère africaine afin de la « civiliser » sur le modèle de la famille occidentale chrétienne.

La femme laïque se doit de compléter en quelque sorte la mission des congrégations religieuses lesquelles, [3-4-5] contrairement à ce qui se passe à la même époque en Belgique, ont les mains libres tant au niveau des soins médicaux qu'à celui de l'éducation. De même, la propagande nataliste en vigueur en Belgique n'est guère prônée au Congo, la maternité européenne y restant problématique et amenant souvent la future mère à rentrer au pays pour accoucher, abandonnant ainsi la tâche qui lui était confiée sur place. Ce n'est que durant l'entre-deux-guerres qu'elle pourra poursuivre sa maternité au Congo et y élever ses enfants malgré la publicité faite dans le Bulletin de l'Union des Femmes coloniales pour le Home pour enfants de coloniaux en Belgique. « La femme coloniale se trouve ainsi prise entre deux projets contradictoires: sommée d'être mère (de famille nombreuse) en Belgique, elle en est détournée au Congo au nom des intérêts supérieurs de la prospérité coloniale! Dans ce cas de figure, ce sont les enfants congolais et leurs mères qui doivent être au centre des préoccupations ».

PRÉPARATION AU DÉPART

- Dès 1910-1911, l'Union coloniale organise, en marge de la formation des hommes, un cours gratuit d'hygiène pratique appliquée pour les « dames qui se rendent dans la colonie ».
- Dès 1913, le Comité de la Ligue pour la Protection de l'Enfance noire (fondée en 1912 par Félicie Dubois) propose des « matinées de causerie pour les femmes qui accompagnent ou rejoignent leur mari au Congo ».



3



4



5

- Peu à peu des cours spécifiques se structurent, sous la direction de l'Union coloniale et les candidates au départ sont mises en contact avec des dames revenant de la colonie.
- En 1922, le gouvernement crée (en collaboration avec l'Union coloniale et l'École de Service Social de l'État) un organisme chargé d'offrir aux dames des conférences sur l'hygiène, la déontologie de la vie du colon, l'utilité de la femme au Congo, sa morale, ses devoirs et ses obligations. Cours assez élémentaires mais qui rencontrent un succès certain et feront bientôt des émules.
- Quelques femmes (très rares) ne s'en contentent pas et assistent aux cours de préparation coloniale. Elles passent les examens et, bien souvent, réussissent mieux que les hommes.
- Des modèles identitaires sont également présentés aux futures coloniales, telles Mme Comber, épouse du révérend Thomas James Comber, ►

arrivée au Congo en 1875, ou Berthe Gheude, épouse Cabra.

L'UNION DES FEMMES COLONIALES

Les coloniales tissent rapidement entre elles des réseaux de solidarité féminine, y compris avec les coloniales « rentrantes ». Ces réseaux informels se concrétisent en 1923-24 par la fondation, à Bruxelles, de l'Union des Femmes Coloniales (UFC). L'Union se compose de femmes qui ont séjourné au Congo et souhaitent apporter leurs expériences et connaissances aux coloniales en herbe. Elle publie dès 1924 un bulletin mensuel qui prodigue des conseils - soins aux enfants, hygiène et recettes de cuisine - et donne des nouvelles des coloniales. De retour au pays, marquées par leur expérience congolaise, nombre de ces femmes recherchent le contact avec d'autres anciennes coloniales.

L'UFC encourage vivement les femmes au départ, facilite leur émigration et, via son Bulletin, diffuse des témoignages sur la vie au Congo. En 1929, elle comptait déjà 716 membres. Si elle aide au départ, l'UFC apporte également son soutien aux femmes qui rentrent au pays et prend en charge les enfants de coloniaux qui reviennent seuls en Belgique. Au Congo même, elle crée des comités permettant aux femmes de se retrouver et de s'entraider. Pour financer leurs activités (outre les cotisations ou les dons), ces comités organisent des fêtes au profit de leurs œuvres. L'Union s'efforce aussi de promouvoir la création d'écoles pour enfants blancs.

Bientôt elle élargira son action à la femme et à l'enfant congolais (ouvrirs pour les femmes africaines, consultations pour nourrissons aux côtés de la Ligue de Protection de l'enfance noire). En 1931, elle fonde une association d'aide et de conseils aux métis souvent privés de soutien à la mort de leur père.

L'UFC, sous la houlette de Jeanne Rogissart (épouse Saroléa puis Van der Kerken), s'implique dans l'éducation des enfants africains et s'indigne du désintérêt affiché pour l'enseignement des filles. D'un côté, il manque d'institutrices et de l'autre, les familles rechignent à se séparer de leurs filles censées aider au ménage.

En Belgique, l'UFC s'engage dans le mouvement féministe et informe les coloniales des avancées féministes en métropole ou ailleurs. Elle participe en 1931 aux États généraux du Féminisme qui se déroulent à l'Exposition coloniale de Paris. On y discute de « *l'organisation des œuvres d'hygiène et d'assistance aux colonies; la situation légale et morale de la femme et de l'enfant aux colonies et la situation économique de la femme aux colonies* » mais aussi des relations de la femme congolaise avec le colon.

LA FEMME CONGOLAISE DANS LE DISCOURS COLONIAL

« Ces femmes congolaises sont loin de représenter un ensemble homogène. Il faut distinguer celles (la majorité) qui vivent toujours en milieu coutumier régi selon les lois ancestrales, et dont une partie accepte occasionnellement les contacts avec les Blancs par le biais notamment des missions, des consultations de nourrissons, etc., et celles qui vivent dans les centres extra-coutumiers, soit des centres urbains ou industriels, et côtoient quotidiennement les coloniaux. Leur vie recouvre des réalités tout à fait différentes et le discours colonial ne s'intéresse qu'à celles qui sont en contact avec les Européens ».

LUTTE CONTRE LA POLYGAMIE [6]

Le « relèvement » de la femme indigène ne peut s'opérer que par l'introduction des mœurs occidentales et chrétiennes... et la suppression de la polygamie. Aux considérations morales

s'ajoute une inquiétude, la phobie du dépeuplement dû à un taux de natalité très bas et à une forte mortalité, et la crainte de manquer de main d'œuvre. Il faut dès lors lutter contre la polygamie, éduquer la mère congolaise via les consultations pour nourrissons et développer l'enseignement pour les filles.

Certains ont vu, derrière ce combat pour mettre fin à la polygamie, une intention voilée de démanteler les fondements de la société traditionnelle congolaise. Faut-il aller aussi loin ou peut-on y voir simplement le souhait naturel d'amener la population à adhérer aux principes moraux européens? D'autres invoquent le fait que la pratique de la polygamie entraînerait une chute de la natalité. Le fait de posséder plusieurs femmes est un signe de richesse et de prestige. La richesse venant souvent avec l'âge, on peut douter de la capacité à engendrer, surtout lorsqu'il faut honorer plusieurs concubines dont le nombre peut parfois être élevé. Avant la colonisation, les hommes les plus riches étaient souvent les plus vigoureux (bons chasseurs). Depuis lors, ce sont les plus malins et souvent les plus âgés qui peuvent s'offrir plusieurs femmes. Mais cette dénatalité résulte également de la pratique de l'allaitement prolongé associé à une abstinence conjugale de même durée.

« La Charte coloniale de 1908 avait bien inscrit la suppression progressive de la polygamie et son interdiction dans les camps de la Force publique, ainsi que





la levée d'un « impôt spécial par tête de femme supplémentaire ». Le décret du 9 juillet 1936, quant à lui, interdit, sous peine de prison et d'amende, le mariage avec une fille non pubère, soit de moins de 14 ans.

SOINS À DONNER AUX ENFANTS

Les soins à donner aux enfants et la lutte contre la mortalité infantile constituent un deuxième axe de bataille pour faire de la femme noire une « bonne mère de famille ».

« Le devoir de charité, le sentiment d'humanité élémentaire, le souci de l'œuvre civilisatrice entreprise au Congo [...] et nos intérêts économiques nous commandent de lutter contre le fléau de la polygamie ». C'est par ces mots que débute le texte annonçant la fondation de la Ligue nationale de Protection de l'Enfance noire au Congo le 14 décembre 1912, à l'initiative de Félicie Dubois, épouse de Léon Vandenperre.

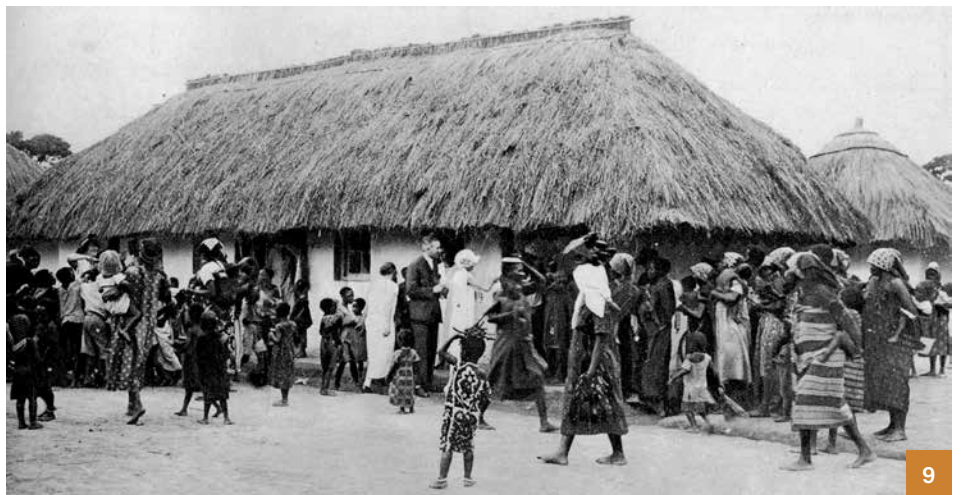
« Le programme initial comporte trois axes : créer en Belgique des cours de puériculture pratique à l'usage des religieuses, missionnaires et des femmes qui se destinent à partir à la colonie, fonder au Congo des consultations de nourrissons (à l'instar de celles existant en Belgique) et rédiger un manuel d'hygiène de l'enfant noir ».

« La Ligue fonctionne comme toute œuvre philanthropique féminine, grâce à l'appui de dames influentes. Sa présidente d'honneur n'est autre que l'épouse du ministre des Colonies, Mme Jules Renkin, et son financement s'effectue via des comités provinciaux composés de femmes de la haute bourgeoisie belge ».

Dès 1913, la Ligue compte huit consultations de nourrissons réparties à travers le Congo plus six en projet. En 1926, elle en compte 70 avec plus de 5 000 enfants présentés par semaine.



8



9

Si en Belgique, l'ONE contrôle depuis 1919 l'ensemble des consultations de nourrissons du pays, au Congo celles-ci reposent entièrement sur le bénévolat des femmes blanches [7-8] avec les risques d'interruption causés par le départ de l'une ou l'autre. Dès 1929-1930, la plupart des consultations ne sont plus administrées par des coloniales mais par les missions.

Dans de nombreux centres médicaux possédant une maternité, de jeunes Africaines reçoivent une formation d'aide-accoucheuse mais leur niveau scolaire n'est malheureusement pas assez élevé pour en faire des accoucheuses diplômées. En 1957, le Congo ne compte toujours que 15 infirmières accoucheuses diplômées pour 250 aides-accoucheuses.

A côté de la Ligue, dès la fin des années 1920, diverses associations sont créées, avec des buts analogues, par les missions mais également par certaines entreprises parmi lesquelles l'UMHK avec OPEN, FOREAMI et la Croix-Rouge [9]. Malgré tous ces efforts il n'est pas facile de défaire les femmes indigènes de leurs coutumes traditionnelles et de leurs superstitions.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le plan d'assistance médicale globale laissé en suspens depuis la fin des années 1930 est repris mais entraînera l'éviction progressive des femmes coloniales. Après avoir été « récupérés » par les congrégations religieuses, ces lieux seront investis presque exclusivement par des professionnel(le)s de la santé et du travail social. ►

CONCLUSION

La société coloniale, telle qu'elle se façonne, tend à reproduire le modèle catholique de la fin du 19^e siècle sans véritable projet d'émancipation ni pour l'Européenne ni pour l'Africaine. Elle prolonge ainsi le catholicisme social et le paternalisme dans des formes qui avaient été balayées en Belgique par la Première Guerre mondiale. Il en est d'ailleurs de même dans toute l'Afrique noire.

Européennes et Africaines restent longtemps exclues du travail salarié. Même après la 2^e guerre, les assistantes sociales et autres régentes ménagères européennes, qui animent les foyers sociaux, ne peuvent travailler qu'à condition de rester célibataires. Le travail des femmes mariées est fortement découragé par l'État colonial au grand dam des associations féministes. La situation est pire encore pour les Congolaises.

L'évolution et le développement de la femme congolaise a davantage été freiné par la coutume que par la volonté du colonisateur. Dans la culture bantoue, la femme joue un rôle économique majeur, non seulement c'est elle qui procrée, mais c'est elle aussi qui effectue les travaux lourds : corvée de l'eau, corvée du bois, travaux aux champs. L'instruire, c'est pour la communauté perdre une main d'œuvre gratuite. N'oublions pas qu'à l'époque, dans le monde occidental, très rares étaient les femmes qui accédaient à l'enseignement supérieur. Comme toujours, il faut replacer les faits dans leur contexte. ■

Sources :

- *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. Outre-Mer* 49 (2003-3) : 261-293 **La femme européenne au Congo belge : un rouage méconnu de l'entreprise coloniale. Discours et pratiques (1908-1940)** par Catherine JACQUES & Valérie PIETTE
- Discours de Jules Leclercq lors du Congrès catholique de Malines le 24 septembre 1909 et publié dans la Revue Générale de décembre 1909
- **Encyclopédie d'histoire des femmes - Belgique - XIX^e - XX^e siècles** sous la direction d'Eliane Gubin et Catherine Jacques avec la collaboration de Claudine Marissal.

JEANNE ROGISSART (VAN DER KERKEN-SAROLÉA)

Née en 1885, Jeanne Rogissart fait l'école normale primaire de l'État à Bruxelles, puis, en 1911, épouse Louis Saroléa (dans l'EIC depuis 1897 - commissaire de district) et s'embarque pour le Congo (Coquilhatville puis Lusambo). Son mari sera tué au combat en août 1914. Après la guerre, Jeanne se consacre aux questions coloniales avant d'épouser en secondes noces Georges Van der Kerken, ancien magistrat du Parquet du Katanga, ancien commissaire général de la province de l'Équateur, ethnologue et professeur d'université à Gand et Anvers. Elle se consacre pleinement à des œuvres sociales coloniales, orientées vers l'enseignement et la culture.

Dès 1914, dans un article paru dans *l'Expansion coloniale*, Jeanne souligne les difficultés rencontrées par les jeunes hommes instruits par les missionnaires à trouver des jeunes femmes de même niveau intellectuel et plaide pour l'éducation des filles. En 1922, elle donne une conférence sur « La femme noire et nous » devant la Ligue belge du droit des femmes. En 1926, elle fonde l'asbl « Pour la Protection de la Femme indigène » (PFI) qui vise à l'éducation de futures épouses d'évolués et à la prévention des dangers moraux qui guettent les femmes arrachées à leur milieu coutumier. Jeanne réclame également l'interdiction des maisons de tolérance dans la Colonie.

En 1930, Jeanne réclame que « partout où il y a une école officielle suivant un programme bien établi, il y ait une école de filles créée sur le même modèle » et « qu'au sein de la Commission de l'Enseignement du Congrès colonial national siègent des femmes laïques et religieuses, l'enseignement des écoles de filles devant être défendu par des femmes » mais ses appels ne reçoivent que peu d'échos.

Dans la foulée, elle rédige une étude sur « L'éducation et l'instruction de la femme indigène » qui dresse le bilan des politiques d'éducation des femmes colonisées dans divers empires coloniaux (Indes néerlandaises, colonies britanniques, colonies françaises, Congo belge et Ruanda-Urundi), avant d'avancer des pistes d'amélioration en termes de programmes, de recrutement des enseignantes et des élèves, de langue d'enseignement, etc.

En tant que vice-présidente de l'Association des écrivains et artistes coloniaux de Belgique, organe créé en 1925 pour promouvoir l'art colonial, Jeanne lance en 1927 un concours ouvert aux écrivains et illustrateurs intéressés par la publication de fascicules de propagande coloniale visant les enfants congolais. Mais elle déploie également ses activités dans divers comités liés à des organisations coloniales. Outre les associations susmentionnées, elle fait en effet également partie du conseil d'administration de la Ligue pour la Protection de l'Enfance noire.

En 1932, soutenue par le ministère des Colonies, elle est à l'initiative de la création de l'Association de la Protection des Mulâtres (APCM), dont elle devient la vice-présidente. En octobre 1935, dans le cadre de l'Exposition universelle de Bruxelles, l'APCM organise un Congrès international pour l'étude des problèmes résultant du mélange des « races ». Jeanne Rogissart y expose la situation des métis en Belgique. La même année, elle adresse au Comité permanent du Congrès colonial national un rapport sur « La question du perfectionnement matériel et moral de la femme indigène ». En 1940, Jeanne Rogissart présente à Bruxelles un rapport sur « Les œuvres sociales et humanitaires au Congo belge » lors de la 5^e session du Congrès colonial national.

Jeanne Rogissart donne également des cours aux futures partantes dans le cadre des sessions de formation sociale coloniale à Bruxelles, ainsi qu'à l'École de médecine tropicale. Elle déploie son action aussi bien dans des cercles d'intérêt collectifs (Association des écrivains et auteurs coloniaux, Union des femmes coloniales) que dans le domaine philanthropique (envers les femmes colonisées et les métis). ■

LA MINE D'OR DE KILO-MOTO

Une oasis de paix dans le Nord-Est du Congo

Par Richard Lotse Banzani



Richard Lotse décrit le travail à la mine de Kilo-Moto au travers de ses souvenirs de famille. Cet article porte donc principalement sur l'époque coloniale. Il ne s'étend pas sur le drame des mutineries qui ont touché de plein fouet la Province Orientale, provoquant la mort violente de plus d'une vingtaine de ses cadres expatriés et d'un grand nombre de nationaux. Sans prétention de vouloir raconter l'Histoire, ce récit offre au lecteur le ressenti d'un fils du pays sur une époque où beaucoup reste à écrire. Nous espérons pouvoir prochainement compléter ce témoignage et remercions l'auteur pour sa contribution.

« Na kende na Kilo-Moto ooh bandeko kotala Papa Colin asimbi esika ».

Ce morceau de rumba congolaise composé vers 1969 en l'honneur de M. Michel COLIN, nouveau PDG de la société des mines d'or de Kilo-Moto, peut se traduire de la manière suivante : « J'irai à Kilo-Moto, mes amis, pour rencontrer Mr COLIN, qui vient d'en prendre la direction ».

Je m'appelle Richard LOTSE et suis né le 13 septembre 1958 à Bambu, aussi appelée Kilomines. Quatrième d'une famille de cinq enfants, j'ai été baptisé le 15 septembre (soit deux jours après ma naissance), avec la sage-femme pour marraine. Mes parents s'étaient mariés en 1949 à la mission catholique de Fataki. L'éducation à Kilo-Moto était principalement catholique. La plupart des églises et des écoles avaient été offertes à l'Eglise à l'occasion du 25^e anniversaire de la société en 1936.



UN PEU D'HISTOIRE

La Régie Industrielle des Mines de Kilo-Moto fut fondée par le gouvernement belge en 1911 suite à la découverte d'or en 1903 dans cette région du Nord-Est du Congo par MM. Hannan et O'Brien, deux prospecteurs australiens travaillant pour le compte de l'État Indépendant du Congo (E.I.C). La concession englobe le bassin de la rivière Ituri pour la partie Kilo et des rivières

Kibali et Uélé pour la partie Moto. Du point de vue culturel, la partie Kilo se trouve dans la zone swahiliphone et la partie Moto dans la zone lingalophone. Cette région devient en 1926 la **Société des Mines d'Or de Kilo-Moto** jusqu'en 1966, lorsque la RDC décida de la dissoudre et de la transformer en Office (OKIMO).

Ces mines d'or étaient – et sont toujours – parmi les plus grandes d'Afrique.

MON GRAND-PÈRE

Mon grand-père, M. Médard Boki, fut recruté vers 1920 au village Bule de la chefferie Bahema-Badjere, en territoire de Djugu, pour travailler dans une des exploitations alluvionnaires du lit de la rivière Shari. Il nous a raconté sa vie nomade.

Quand un échantillonnage des alluvions indiquait la présence d'or d'une teneur suffisante pour la région, la société procédait à l'établissement d'un campement et à la construction d'une table de lavage, le tout en utilisant les matériaux rudimentaires trouvés sur place, principalement du bois.

Si l'exploitation alluvionnaire était la principale source d'or de la société à ses débuts, l'exploitation filonienne l'emporte rapidement avec une production de 4.035 kg d'or en 1961 (selon le rapport annuel) contre 94 kg pour l'ensemble des exploitations alluvionnaires et éluvionnaires.

Les routes étant quasi inexistantes, leur construction était indispensable : une équipe était affectée au terrassement (déblais et remblais) puis le sol était compacté avec des graviers et du sable qui provenaient de l'exploitation alluvionnaire.

Des équipes, qui étaient isolées et séparées par plusieurs jours de marche, étaient supervisées par un ou deux Européens qui partageaient la vie des ouvriers, à la différence près que ►



l'Européen dormait dans un lit avec moustiquaire, disposait d'un boy pour lui préparer ses repas et était transporté en tipoye pour les longs trajets.

Mon grand-père était kapita (l'ouvrier le plus gradé ou l'équivalent de contre-maitre). Le rôle du kapita était de superviser, surveiller et éventuellement sanctionner les travailleurs autochtones. Il arrivait souvent, lorsque le superviseur européen allait se reposer, laissant l'équipe sous la surveillance du kapita, qu'il laisse ses lunettes sur le chantier. À son retour, il demandait qui n'avait pas effectué son travail correctement. Les ouvriers commençaient à s'accuser mutuellement et le superviseur de renchérir que l'œil de l'homme blanc voyait tout. Les ouvriers étaient convaincus que les lunettes (« l'œil de l'homme blanc ») enregistraient et transmettaient tout ce qui s'était passé en son absence.

Un jour mon grand-père ramassa une énorme pépite d'or de la grosseur de son poing et l'enfouit dans la poche de son manteau. Par mégarde, il l'oublia et ne s'en rappela qu'au milieu de la nuit. Il bondit de son lit et se précipita pour la mettre en sécurité.

Il se racontait parmi les ouvriers qu'un travailleur avait un jour dérobé de l'or et

l'avait gardé chez lui. Peu après, l'or commença à gonfler, comme la pâte sous l'effet de la levure, et gonfler encore jusqu'à prendre l'aspect d'une termitière.

Les premiers travailleurs à la base de la prospection de la société (KILO-MOTO) étaient ainsi formés à l'amour du travail et l'honnêteté.

SYSTÈME DE RÉMUNÉRATION

Ils étaient rémunérés deux fois par mois (le 15 et le 30), salaire sur lequel étaient prélevés l'impôt et une contribution pour la retraite. En outre, chaque samedi, ils avaient droit au "POSHO" (ration hebdomadaire en swahili), un salaire en nature constitué de haricots, riz, farine de maïs ou de manioc, poisson salé, parfois de la viande, de l'huile de palme, du sel, etc... en fonction de la taille de leur famille. Le travailleur était ainsi assuré d'un salaire régulier et pouvait se marier après quelques mois. Ce système a prévalu jusqu'après l'indépendance du Congo en 1960.

Après deux aînés malheureusement décédés, mon père naquit en 1930 à Shari. Les installations de la société y avaient pris de l'importance, les sites étaient reliés par des routes et le transport lourd se faisait par camion et non plus par des carrioles tirées par des bœufs ou des chevaux sud-africains.

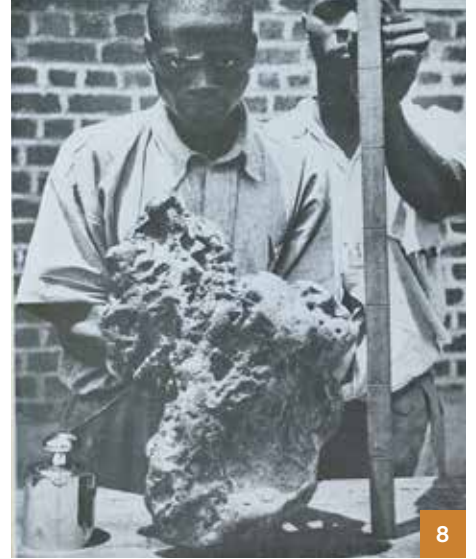
Mon grand-père possédait un vélo, une lampe Coleman et une machine à coudre, produits de super luxe à l'époque.

MON PÈRE

De son côté, mon père a commencé très jeune à coudre des vêtements et fut engagé comme tailleur par la chaîne des magasins SHUN (Société de Haut-Uelé et du Nil) qui approvisionnaient les agglomérations minières en produits de première nécessité.

Un de ses amis un peu plus âgé conduisait un camion benne de la mine de plus ou moins 5 tonnes (un vrai poids lourd pour l'époque) et lui apprenait à conduire en cachette.

Lorsque la société SHUN fit faillite, mon père fut engagé à Kilo-Moto comme chauffeur jusqu'à sa retraite en 1994.



Outre un salaire décent (pour le Congolais de l'époque) et le posho que la société octroyait en nature en fonction de la grandeur de sa famille, tout travailleur était logé par la société, soigné gratuitement, ainsi que les membres de sa famille, de la maternité jusqu'aux funérailles en passant par l'hospitalisation et les interventions chirurgicales.

L'éducation, elle aussi, était gratuite de l'école maternelle jusqu'à la fin du cycle primaire. La société, qui avait décrété l'enseignement primaire obligatoire pour les garçons et facultatif pour les filles, fournissait gracieusement les fournitures scolaires, tels les cahiers, l'ardoise, les « touches » (crayon d'ardoise), les crayons et porte-plumes, l'encre et l'encrier, le matériel didactique et les uniformes.

NOTRE MAMAN

Notre Maman était membre de l'U.F.I. (Union des Femmes indigènes), sous la direction d'une Européenne (épouse d'un cadre de la société). Les femmes se rassemblaient dans une grande salle pour apprendre des gestes simples comme laver les enfants, repasser les habits, coudre à l'aiguille, tricoter, faire le lit, dresser la table etc... Une assistante sociale passait régulièrement dans les maisons pour inspecter la mise en pratique de ces apprentissages.

LE TRANSPORT ET LA COMMUNICATION

Le domaine minier de Kilo-Moto s'étendait sur 83 000 km², soit deux fois et demie la surface de la Belgique mais les exploitations proprement dites se situaient principalement dans deux zones (Kilo et Moto) de la taille chacune d'une grande province belge et distantes de près de 300 km.

Il était desservi par plus de 1500 km de routes carrossables et 5 aérodromes pour petits porteurs construits après les dramatiques événements de novembre 1964.

Le parc automobile de la société comprenait divers véhicules, allant des voitures pour les cadres supérieurs, aux camionnettes en passant par les camions-bennes de 5 à 10 tonnes principalement utilisés pour le transport du minerai brut vers les usines de traitement installées à proximité de chaque mine mais aussi pour l'acheminement de vivres et de biens de première nécessité ainsi que le déplacement des travailleurs et de leurs familles vers les différents sites d'exploitation.

La société assurait également le transport des élèves du cycle secondaire depuis et vers les écoles au moment des vacances, plusieurs de ces écoles secondaires étant situées en dehors de la concession de Kilo-Moto.

Deux cars courriers reliaient 2 fois par semaine, le mardi et le vendredi, les deux sièges de direction, en l'occurrence Kilomines et Watsa, distants de 270 km, transportant gratuitement plus ou moins 45 à 50 passagers avec leurs bagages, l'avion n'étant utilisé à partir de 1965/1966 que pour le transport des VIP, des lingots d'or et, parfois aussi, pour une évacuation sanitaire d'urgence.

LE SYSTÈME SANITAIRE

A. La médecine préventive

Une grande importance était accordée à la prévention des maladies. Avant leur engagement, les recrues étaient soumises à des examens médicaux et traitées pour les maladies éventuellement détectées à cette occasion.

La médecine du travail intervenait pour sélectionner et orienter le travailleur vers des tâches spécifiques. La morphologie, l'indice de Pignet (ou coefficient de robustesse¹) et les pathologies antérieures étaient prises en compte pour les catégories de travail. Ex : un individu à forte carrure avec un indice de Pignet inférieur à 5 était orienté vers un travail lourd (mineur, construction des lignes électriques et



téléphoniques, chauffeur et mécanicien). Les « Pignets 6-15 » étaient affectés à des travaux d'intensité moyenne (la construction des bâtiments, les menuisiers, les charpentiers, etc). Les « Pignets 16-27 », quant à eux, effectuaient les travaux plus légers comme l'entretien du campement.

Les femmes célibataires étaient examinées mensuellement dans le service d'urologie pour dépister d'éventuelles infections sexuellement transmissibles.

Les consultations prénatale et préscolaire étaient organisées dans les campements même, au dispensaire tenu par un assistant médical (infirmier auxiliaire congolais).

Un service « d'hygiène publique » fonctionnait : on procédait régulièrement à un épandage de DDT dans les maisons, les écoles, les lieux de travail. Les sources d'eau, le lit des ruisseaux, les caniveaux, les eaux usées faisaient l'objet d'une attention particulière. Il y avait encore un programme de dératissage et de désherbage autour des habitations, des bureaux et des usines. Les déparasitages et les vaccinations de masse étaient monnaie courante dans les écoles et les campements. Heureusement les fléaux tels que le sida n'existaient pas.

B. La médecine curative

Les cas les plus sérieux étaient orientés vers un des cinq hôpitaux qui totalisaient de 250 à 300 lits avec les traditionnels services de chirurgie, médecine interne, pédiatrie et gynécologie-obstétrique. Il y avait une consultation de triage, un laboratoire, un service de radiologie, une salle d'opération, un service d'isolement pour les maladies contagieuses.

Insistons une fois de plus sur le fait que tous les soins médicaux étaient gratuits.

Un vaste réseau de dispensaires tenus par des infirmiers auxiliaires congolais administraient des soins de routine allant de la petite chirurgie à l'administration des médicaments antiparasitaires



par voie orale, les pansements, certains soins ambulatoires, etc.

LA PRODUCTION MINIÈRE

L'activité principale de la société était la production de l'or.

L'or alluvionnaire est produit par lavage des sables et graviers extraits du lit des ruisseaux et des rivières par des méthodes quasi artisanales. Cependant, pour accéder au lit de grandes rivières telles que l'Ituri, la Shari, Nizi, Abombi Kibali, Nzoro, Arebi et autres, la drague était indispensable et nécessitait un personnel plus qualifié.

L'or éluvionnaire (inscrit dans des roches) nécessitait des méthodes d'extraction plus élaborées et des équipements assez sophistiqués requérant d'importantes sources d'énergie. Pour les roches affleurantes peu profondes, on abattait la terre, en utilisant de puissants jets d'eau actionnés par des motopompes (exemple : au Mont Tsi aux environs de Nizi).

On creusait aussi des galeries au flanc des collines pour accéder à la roche qui, après abattage, était dégagée par wagons.

Les puits surmontés de derricks avec ascenseur pouvaient faire descendre les hommes et des wagonnets à plus de 450 m de profondeur avec des ramifications complexes de galeries d'où l'on ramenait les roches dégagées avec de très puissants explosifs.

LA PRODUCTION AGRO-PASTORALE

Pour les besoins alimentaires du personnel (cadres et ouvriers), la société des mines d'or de Kilo-Moto exploitait 3 grandes fermes d'élevage bovin à Dele, dans les environs de la ville de Bunia, à Sanzi et à Kerekere.

La société achetait auprès des paysans des villages environnants les vivres de première nécessité (haricots, maïs, riz, arachides, légumes...), ce qui ►

1. Calcul de l'indice de Pignet : taille en centimètre - (poids+périmètre thoracique)

contribuait largement à booster l'économie locale. Grâce à son partenariat avec les pêcheurs gréco-chyprites du lac Albert, la société disposait de suffisamment de poisson frais et salé pour ses travailleurs.

Elle possédait également une grande palmeraie avec une huilerie à Awilaba dans le secteur de Moto non loin de Watsa.

Trois scieries (Abelkoso, Ituri et Telekudu) produisaient annuellement plus de 3000 m³ de bois pour les besoins de la société.

LES LOISIRS

Le loisir le plus populaire était le football : chaque agglomération avait son terrain et une équipe phare dont les plus connus étaient : les Gladiateurs à Nizi, les Lionceaux Mont Tsi à Bambou, les Éclaireurs Mwangaza à Mongwalu, les Léopards Agbarabo à Watsa et les Diables Rouges Gorungba à Durba.

En plus des matchs locaux (inter Kilo Moto), ces équipes participaient aux championnats des districts de l'Ituri et de Haut-Uélé.

Il existait des cinémas en plein air dans les différents campements et dans des clubs autrefois réservés aux seuls Européens.

Les films d'actualité (Congo Vox), les films congolais de Lulua Film et bien d'autres films d'aventure tels que Tarzan, Mowgly et les Western étaient au menu.

Certains films à l'affiche étaient « Enfants non Admis », du fait de scènes érotiques ou plus violentes, avec des acteurs comme Annie Girardot, Brigitte Bardot, Alain Delon, Eddie Constantine, Lino Ventura, Charles Bronson, Fernandel, Charlie Chaplin dit Charlot...

Le 4 décembre, on fêtait la Sainte Barbe (Barbara), patronne des mineurs, censée protéger contre les coups de grisou tant redoutés par les mineurs. Cette journée était fériée et donnait lieu à des réjouissances populaires qui commençaient généralement par une messe d'action de grâce le matin et se poursuivait l'après-midi avec des compétitions diverses au cours desquelles les travailleurs, leurs épouses et leurs enfants s'affrontaient :

le tir à la corde, la course de sacs, le remplissage de bouteilles d'eau portées dans la bouche, des grimettes pour chercher les cadeaux perchés sur des poteaux enduits de graisse (le mât de cocagne) et, évidemment, le match de football.

L'ENERGIE

Une entreprise de la taille de la mine d'or de Kilo Moto ne pouvait fonctionner sans une fourniture conséquente en énergie hydroélectrique pour actionner ses nombreux puits profonds de 300 à 400m ainsi que les usines de broyage, les ateliers mécaniques, les forges, etc...

Les trois centrales hydroélectriques (Budana, Soleniama et Nzoro), aux puissances installées respectives de 13 500, 1 230 et 1 600 kVA pouvaient produire ensemble jusqu'à environ 70 000 kWh en 1961 par jour sans interruption aucune. L'adduction d'eau était certes un peu rudimentaire mais l'eau était de bonne qualité.

Pour ses besoins en construction (bureaux, écoles, hôpitaux, logement), la mine de Kilo-Moto privilégiait les matériaux locaux dont l'argile pour fabriquer des briques, des carrelages etc., et le bois pour la charpente des maisons, les meubles de bureaux et le mobilier des maisons, etc.

Le syndicalisme existait mais les mouvements de grève étaient rares.

La production d'or à Kilo-Moto était importante et, vu que l'or soutenait la monnaie, après la 2^e guerre mondiale, le franc du Congo-Belge et du Rwanda-Urundi figurait parmi les meilleures devises au monde.

Cette bonne santé financière bénéficiait au franc congolais et plus tard au Zaïre, monnaie qui s'échangeait, lors du lancement de la nouvelle monnaie le 24 juin 1967, contre 2 dollars américains.

A titre d'exemple : le billet pour le combat de boxe entre Mohamed Ali et George Foreman organisé le 30 octobre 1974 à Kinshasa était de 125 Zaïres ou 250 USD.

Sur base de tous ces éléments, je peux affirmer avec conviction que, dans ma jeunesse, la mine d'or de Kilo-Moto



était un havre de paix tant pour les Européens que pour les Congolais. ■

LÉGENDES PHOTOS

1. Cartes des zones de Kilo et Moto
2. Patrick « Paddy » HANNAN, prospecteur australien qui découvrit l'or dans la rivière Angola (Kilo) en 1903.
3. Le Général Georges MOULAERT figure emblématique du développement de la mine d'or de Kilo-Moto.
4. Lavage des sables et graviers alluvionnaires.
5. Kilo centrale électrique n°11 - mines d'or de Kilo-Moto.
6. Le Congo Belge - de Lambin. La société de Kilo-Moto possède des gisements alluvionnaires importants que l'on exploite au moyen d'engins mécaniques. Le gravier, en couches de fortes épaisseurs (de 3 à 4 mètres), y est extrait au moyen d'excavateurs électriques qui le déversent directement dans une laverie mobile ou bien dans des wagonnets ; ceux-ci, tirés par des locomotives électriques ou Diesel, sont conduits à une laverie fixe qui traite les graviers provenant de plusieurs chantiers.
7. Fonderie pour l'or avant 1940.
8. Pépite d'or de la Lukala - Poids 1,797 kg.
9. Maisons des travailleurs de Kilo-Moto.
10. Kilo : dispensaire de Tsi, mines d'or de Kilo-Moto.
11. Kilo-Moto école professionnelle.
12. Ecole pour filles Kilo-Moto.
13. Atelier de poterie Kilo-Moto.

LES RÉALISATIONS DU PLAN DÉCENNAL POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DU CONGO BELGE 1949-1959

Le Plan Décennal (7) - Les organismes scientifiques

Géodésie et cartographie, géologie et hydrologie, météorologie et géophysique, INEAC, IRSAC.

Par Pierre Van Bost

Les premiers travaux de mesures du territoire congolais furent réalisés par la mission d'exploration du Commandant Lemaire qui débuta ses travaux en 1898. La mission fixa, par des méthodes absolues, emploi du canevas astronomique et levés d'itinéraires, la position de points jalonnant une ligne qui se développait, sinueuse, sur une distance de 6.600 km de l'extrémité méridionale du lac Tanganyika, à l'estuaire du fleuve Congo.

Dès 1900, les régions du Congo oriental, du Katanga, du Bas-Congo et du Kasai, furent parcourues par des missions cartographiques qui déterminèrent par triangulation les coordonnées d'un nombre considérable de points. Ces déterminations étaient indispensables pour l'abornement des frontières, la cartographie et la délimitation des concessions de terres et de mines.

La triangulation du Katanga, qui constituait un ensemble dense et homogène, fut presque entièrement l'œuvre du Service géographique et géologique du Comité Spécial du Katanga (CSK). Les autres triangulations furent réalisées par diverses missions du Service géodésique du ministère des Colonies.

Ces différents relevés ont permis au Service Cartographique, créé en 1931, d'établir des cartes topographiques du Congo rendant possible la recherche des points obligés pour le tracé et l'étude des voies de communication et les délimitations des domaines miniers et agricoles.

La Deuxième Guerre mondiale apporta des techniques nouvelles qui permirent d'obtenir les levés beaucoup plus rapidement. En 1949, en corrélation avec la mise en œuvre du Plan Décennal, le Service Cartographique fut remplacé par l'Institut Géographique du Congo Belge (IGCB), une administration jouissant de la personnalité civile, mais soumise à l'autorité du Gouverneur Général. Cet institut, situé à Léopoldville, fut chargé de tous les travaux officiels de cartographie et de géodésie en collaboration avec les services spécialisés du Comité Spécial du Katanga et du Comité National du Kivu. Il apporta aussi son concours à l'Etat en réalisant des levés cadastraux, des plans de localités, des levés pédologiques et des études topographiques nécessaires aux travaux publics.

Dès 1950, l'Institut Géographique entreprit la photographie aérienne de tout le Congo pour établir des cartes topographiques plus précises. De 1950 à 1959, l'Institut photographia plus de 1.500.000 km² et, comme la Force Aérienne belge couvrit l'entièreté du domaine du C.S.K. au Katanga,

SYNOPTIQUE DE L'ARTICLE COMPLET, PAR NUMÉRO DE REVUE

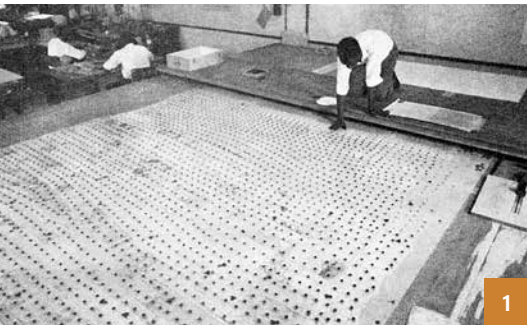
- 62 (1) Transports par rail et par eau, organisation des travaux publics et des communications, réseau routier, service des voies navigables
- 63 (2) Aéronautique, postes et télécommunications, eau et électricité
- 64 (3) Office des cités africaines, fonds d'avance, fonds du Roi
- 66 (4) Fonds du bien-être indigène (FBI), plan décennal de développement agricole – les paysannats
- 67 (5) Service médical – hygiène et installations médicales, service médical de l'Etat, amélioration de l'hygiène générale, bilan
- 68 (6) Instruction des Congolais, enseignement pour les Européens, bilan
- 69 (7) Organismes scientifiques - géodésie et cartographie, géologie et hydrologie, météorologie et géophysique, Inéac, Irsac

ensemble ces clichés couvraient plus de 85 % du territoire congolais.

Au 31 décembre 1959, les crédits du Plan décennal, se montant à 154 millions, avaient été affectés à la passation de contrats d'achat et de location d'avions utilisés pour la couverture photographique aérienne et à l'achat de matériel de restitution photogrammétrique coûteux, matériel qui permit la formation de Congolais à des techniques avancées. [1-2]

LA GÉOLOGIE ET L'HYDROLOGIE

Les premiers explorateurs qui traversèrent l'Afrique centrale en ramenèrent les bases de la géologie du pays. Dès 1890, des expéditions furent envoyées au Katanga par l'Etat Indépendant du Congo ainsi que par la Compagnie du Katanga pour explorer les possibilités minières. Rappelons que c'est le géologue Jules Cornet, attaché à l'expédition Bia-Francqui (1891-1893), qui effectua la première étude scientifique de la région. ►



Par la suite, de nombreuses missions de recherche géologique parcoururent le pays dans tous les sens, non pas pour faire de la recherche fondamentale, mais pour faire l'inventaire des minéraux exploitables, ces recherches apportèrent toutefois une contribution importante à la connaissance de la géologie générale du pays.

Le Service Géologique du gouvernement, fondé en fin 1939, exécuta les levés d'études de géologie générale.

Coopérant avec le service officiel des Mines et avec le bureau géologique du Comité Spécial du Katanga, il assura la recherche systématique des richesses minérales non encore exploitées. Il contribua aussi aux études préalables de tous les projets de travaux publics relatifs au sol et au sous-sol. Des cartes géologiques de plusieurs régions du Congo ont été réalisées. [3]

Le Service Géologique, initiateur dans le domaine de l'alimentation en eau par forages, fut chargé de pourvoir en eau potable les villages et communautés diverses, paysannats, hôpitaux, écoles, manquant d'accès à l'eau. Il effectua des sondages, des forages de puits et des analyses en vue d'étudier les sols et de rechercher des points d'eau potable. Ce service constitua un département d'hydrologie qui, au cours de la période 1950-1959, effectua 772 sondages à la recherche de points d'eau.

Le Service Géologique constitua un centre de documentation qui mit à la disposition du public toutes les informations obtenues par ses recherches et travaux et qui publia un bulletin et des mémoires relatifs à ses travaux scientifiques.

Des crédits de 80 millions inscrits au Plan Décennal ont été affectés à la construction et à l'aménagement de bâtiments comprenant des bureaux,

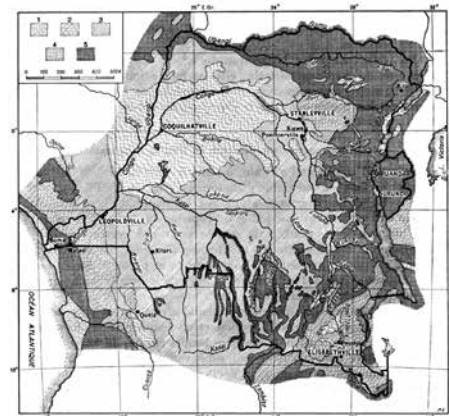


des laboratoires, une bibliothèque technique, des installations de topographie et de photographie et à l'achat d'équipement de laboratoire, dont des appareils nécessaires aux techniques de recherche concernant la pétrographie, la minérographie, la minéralogie et la diffraction des rayons X, les analyses chimiques, la spectrographie et la spectrophotométrie, la microscopie électronique. Il fut aussi acquis du matériel de forage, dont des sondeuses à percussion, une sondeuse pour forages à grands diamètres et une sondeuse rotative pour forages en roche dure.

LA MÉTÉOROLOGIE ET LA GÉOPHYSIQUE

Le Service de Météorologie et de Géophysique fit, à l'origine, partie du Service de l'Aéronautique, dont il fut détaché en 1947. A cette époque, ce service disposait d'un réseau « synoptique » d'une vingtaine de stations en service, partiellement équipées en instruments et d'une vingtaine de stations en cours d'établissement, d'un réseau de 700 stations climatiques progressivement établi par le service de l'Agriculture depuis 1910 et d'un observatoire de magnétisme terrestre, repris au C.S.K.

Grâce au Plan Décennal 1949-1959, le Service de Météorologie et de Géophysique put être étendu pour donner au Congo un organisme étudiant le milieu physique et intervenant dans nombre



1. Couches de la Basira et dépôts récents.
2. Formations de la zone littorale.
3. Système du Louaba-Luhilash.
4. système du Kinsalunga et système schisto-dolomitique.
5. Complexe des Kibaras et Formations cristallophyliennes.

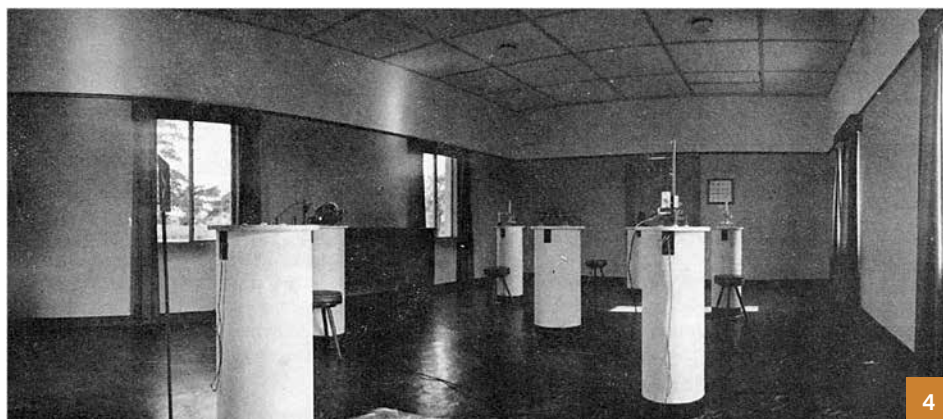
de problèmes techniques. En 1960, les moyens matériels modernes mis à sa disposition lui permettaient de couvrir une gamme étendue d'activités.

Les centres météorologiques de Léopoldville, Stanleyville et Elisabethville assuraient la protection météorologique de la navigation aérienne, se basant sur les données du réseau de 101 stations synoptiques dont 5 effectuaient les observations 24 heures sur 24. Parmi ces stations, 21 effectuaient des sondages de vent en altitude par ballon-sonde.

Le bureau de climatologie de Léopoldville fournissait les renseignements au public et aux administrations par le truchement de son bulletin « Météo Congo ».

Un réseau de 930 stations climatiques comprenait 299 stations thermo-pluviométriques et 631 stations pluviométriques uniquement.

Les centres aérologiques de Léopoldville, Coquilhatville, Elisabethville et Bunia effectuaient régulièrement des sondages pour l'étude de la température,





5



6

de l'humidité et des vents en altitude. Un réseau de 21 stations de sondage par théodolite optique effectuait journalièrement 3 sondages.

La mesure et l'enregistrement des composantes du rayonnement solaire s'effectuaient à Léopoldville-Binza et à Elisabethville-Karavia. Les laboratoires de Léopoldville-Binza veillaient aussi à l'entretien, l'étalonnage et au montage des instruments de stations météorologiques, il était l'un des deux centres internationaux d'étalonnage pour le continent africain.

Les centres de géophysique de Léopoldville, Elisabethville et Bunia procédaient aux observations de géomagnétisme, les stations de Léopoldville et d'Elisabethville étaient équipées de sismographes. [4]

Une mission géophysique itinérante faisait des levés géophysiques de base dans tout le territoire. [5]

Parmi les réalisations spéciales, il y a lieu de mentionner les campagnes de pluies artificielles organisées entre autres pour remplir les lacs d'accumulation créés par barrages sur le Lualaba au Katanga, et la mise au point d'un chauffe-eau solaire.

Une soixantaine d'études firent l'objet de publications soit à l'Académie Royale des Sciences Coloniales, soit dans des périodiques spécialisés. Les périodiques « Météo Congo », « Ionosphère » et « Séismologie » paraissaient régulièrement et étaient diffusés dans le monde entier. [6]

Une école spéciale formait des météorologistes indigènes.

Les crédits accordés par le Plan Décennal ont atteint 110 millions.

L'INSTITUT NATIONAL POUR L'ETUDE AGRONOMIQUE DU CONGO BELGE, L'INEAC

L'Institut National pour l'Etude Agronomique du Congo, l'INEAC, fondé le 22 décembre 1933, était un organisme parastatal qui fut chargé de toutes les recherches scientifiques touchant les problèmes agronomiques. Son action, tant dans le domaine des cultures indigènes qu'européennes, a été considérable et a constitué un facteur puissant pour l'extension et l'amélioration de l'agriculture dans la Colonie. L'Institut s'appliqua à l'étude systématique et approfondie des facteurs qui régissent la production agricole, à l'application des données de ses recherches en vue de l'amélioration des plantes et des techniques culturales ainsi qu'à l'expérimentation de cultures nouvelles dans diverses conditions climatiques.

L'INEAC disposait d'un réseau de stations de recherches agronomiques, de plantations et de centres d'essais expérimentaux, de centres de zootechnique et de centres d'adaptation locale, couvrant tout le territoire du Congo divisé en huit secteurs agro-climatiques.

La direction et la station principale de l'INEAC se situait à Yangambi, dans la Province orientale. Ce centre comprenait une section de recherches groupant les divisions de botanique, de physiologie, de phytopathologie, de sylviculture, de climatologie, d'agronomie, de technologie, de génétique, d'hydrobiologie, ainsi qu'une section de recherches agronomiques qui avait dans ses attributions l'amélioration des plantes cultivées et l'expérimentation des techniques culturales. Des divisions spécialisées étudiaient l'élaeis, l'hévéa, le caféier, le cacaoyer et les plantes vivrières. Yangambi possédait un jardin botanique d'une incompa-



7



8

nable richesse, un herbarium, des laboratoires, une bibliothèque centrale groupant quelque 20 000 ouvrages, 600 périodiques et plus de 260 000 fiches bibliographiques. L'INEAC reprit les stations expérimentales de la « Régie des Plantations » et possédait, en dehors de Yangambi, une vingtaine de stations agronomiques réparties dans les diverses régions écologiques du Congo. La lutte contre la détérioration de la couche arable due à l'érosion par les pluies et la destruction du couvert végétal par la sécheresse, tout comme le mauvais usage du sol, étaient quelques-uns des fléaux auxquels s'attaqua l'INEAC. L'institut veilla aussi à la conservation et à la régénération des sols en étudiant le milieu. [7-8]

Pendant les années 1950-1959, un effort considérable avait été fait pour le ►



développement de la recherche agricole. Le Plan Décennal 1949-1959 avait prévu des investissements à exécuter par l'INEAC pour un montant total de près d'un milliard de francs pour parfaire son équipement et étendre son champ d'action.

Les résultats des travaux de l'INEAC se sont traduits de manière tangible dans l'amélioration qualitative et quantitative de la production agricole tant indigène qu'europpéenne.

Par son action basée sur la mise au point de techniques nouvelles, qu'il s'agisse de méthodes culturales, de traitements sanitaires, de perfectionnement des moyens de production, de l'introduction d'engrais et du machinisme, l'Institut permit d'accroître le rendement à l'hectare de la plupart des espèces.

L'INEAC joua un rôle important dans l'installation et le développement du paysannat indigène en prenant l'initiative, en 1936, de créer des villages agricoles pilotes. Il est venu en aide aux planteurs et aux éleveurs en leur fournissant des graines, plants et animaux sélectionnés par ses soins et adaptés aux conditions tropicales. C'est ainsi qu'entre 1951 et 1956, il leur céda près de deux mille tonnes de graines sélectionnées ou améliorées, plus de cinq millions de plants et de boutures, une quarantaine de tonnes de tubercules et près de trois mille animaux reproducteurs issus de sélections.

L'INEAC subvenait à ses besoins au moyen des ressources provenant des

biens qu'il administrait, de subventions qui lui étaient allouées annuellement par le Gouvernement et des dons qui lui étaient faits.

En 1965, René Jules Cornet, dans un ouvrage remarquable intitulé « *Les phares verts* », retraçant l'épopée du développement de l'agriculture au Congo Belge, consacra de nom-



breuses pages à l'INEAC et termina en ces termes : « *Les travaux de l'INEAC ne sont pas restés confidentiels. Ils ont été largement diffusés... A partir du mois de juin 1952, l'Institut a édité et répandu un Bulletin d'information dont le but était de faire connaître les applications agricoles et zootechniques issues des recherches fondamentales. Au surplus, l'INEAC a publié un nombre consi-*



dérable de travaux originaux (...). Plusieurs volumes concernant « La flore du Congo Belge et du Ruanda-Urundi » et « l'Atlas anatomique des bois du Congo Belge », des livraisons consacrées à la « Climatologie du Congo Belge et du Ruanda-Urundi », à la « Carte des sols et de la végétation du Congo Belge et du Ruanda-Urundi » et bien d'autres ouvrages encore.

Au 31 décembre 1959, l'INEAC comptait à son service en Afrique plus de 9 580 personnes parmi lesquelles 9 180 Congolais dont 1300 commis, artisans et auxiliaires. Les 408 collaborateurs européens se partageaient en 220 universitaires et 188 techniciens. Rien qu'à Yangambi, les dépenses effectuées pour le personnel congolais s'étaient élevées, en 1959, à plus de 55 300 000 FB... »

L'INEAC adhéra aux grandes associations scientifiques mondiales s'occupant de questions relevant du domaine de l'agriculture et acquit ainsi une réputation internationale.

L'INSTITUT POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN AFRIQUE CENTRALE, L'IRSAC

L'IRSAC a été constitué le 1^{er} juillet 1947, par arrêté du Prince Régent dans le but de « susciter, promouvoir, réaliser et coordonner, au Congo Belge et au Ruanda-Urundi, l'étude des sciences de l'Homme et de la Nature ». A cette fin, il créa dans la colonie des centres où des chercheurs belges et étrangers pouvaient s'adonner à leurs études.

L'IRSAC était géré par un conseil d'Administration siégeant à Bruxelles et assisté de plusieurs commissions scientifiques. Il était financé par les intérêts de son fonds propre de 400 millions de francs, par des subsides occasionnels et par un crédit de 62 millions accordé par le Plan Décennal 1949-1959.

L'IRSAC commença par établir quatre centres de recherches : à Mabali, sur le lac Tumba dans la Province de l'Equateur, à Lwiro au Kivu, à Uvira au bord du lac Tanganyika et à Elisabethville.

Il se constitua une remarquable équipe de chercheurs et de travailleurs scientifiques qui menèrent des recherches dans les trois domaines, humain, physique et biologique.

Dans le domaine des sciences humaines, les études étaient orientées vers l'ethnographie, la socio-économie, l'histoire et la psychologie de l'homme africain. Plusieurs linguistes étudièrent des idiomes congolais. Dans le domaine des sciences physiques, de nombreuses recherches furent entreprises concernant l'utilisation

de l'énergie solaire, la physique appliquée, la gravimétrie, l'ionosphère, le rayonnement solaire, le magnétisme terrestre, la radioastronomie, le service de l'heure et des observations d'astrophysique. Dans le troisième de ces domaines, différentes équipes étudièrent la nutrition humaine, la zoologie médicale permettant de développer des méthodes sérologiques applicables à l'entomologie médicale, la biochimie de certains parasites, la physiologie végétale et la botanique de la végétation des régions orientales du Congo, la faune du lac Tanganyika et des rivières affluentes. L'étude de la faune africaine fut organisée dans une ferme de zoologie expérimentale. L'IRSAC entreprit aussi quelques études de virologie.

L'IRSAC travaillait en étroite collaboration avec des hommes de sciences des Etats-Unis où il se fit représenter, dès 1948, par la « Belgian American Educational Foundation ». [9-10-11]

Une anecdote en marge de l'histoire de l'IRSAC : il s'agit de la visite du roi Léopold III et de la princesse Liliane lors d'un voyage privé d'études qu'ils ont accompli au Congo Belge, du 22 février au 13 avril 1957.

Le 9 mars, Le Roi et la Princesse arrivèrent à Lwiro, poste où étaient installées la direction et une station de l'Institut pour la Recherche Scientifique en Afrique centrale (IRSAC). A l'époque, au Kivu, l'IRSAC collaborait, avec la Fondation Internationale Scientifique placée sous la présidence d'honneur de S.M. le roi Léopold III, à la réalisation d'un film magnifique intitulé « Les Seigneurs de la Forêt ». Le film devait donner une image des liens naturels et de l'harmonie qui existent entre les différentes créatures de la nature, c.-à-d. entre l'homme, les animaux, les plantes et le monde minéral. Ce film a été réalisé par Henri Storck, producteur, Heinz Sielmann et Henry Brandt, réalisateurs, et des séquences ont été tournées dans la région visitée par les illustres touristes qui ont séjourné du 11 au 16 mars au « camp de la forêt », près d'Itebero, où ils ont assisté à des prises de vue. Il y a lieu de signaler que, partout où il est passé, le père du roi Baudouin a été chaleureusement accueilli par les indigènes, et cela 3 ans avant l'Indépendance. ■

LÉGENDES PHOTOS

1. A l'Institut Cartographique du Congo Belge, exécution d'une carte planimétrique par la méthode de gabarits à fentes. Réalisations du Plan Décennal.
2. Le bureau des calculs de l'Institut de Cartographie du Congo Belge, à Léopoldville. Réalisations du Plan Décennal.
3. Esquisse géologique du bassin du Congo. Le Congo Physique-M. Robert.
4. Pavillon des mesures absolues de géomagnétisme au centre de géophysique d'Elisabethville-Karavia. Réalisations du Plan Décennal.
5. Une vue de l'importante bibliothèque du Centre de Binza. Réalisations du Plan Décennal.
6. Mission itinérante des levés géographiques. Arrêt pendant une mesure de gravimétrie. Réalisations du Plan Décennal.
7. Laboratoires des recherches minéralogiques de l'INEAC à Yangambi. Pierot 1958.
8. Cour intérieure de la ferme expérimentale de l'INEAC à Luvironza. Pierot 1958.
9. Ferme expérimentale de l'IRSAC, à Tshibati, près de Lwiro, au Kivu. Guide Voyageur, 1958.
10. La bibliothèque du centre de l'IRSAC.
11. Radiotélescope de l'IRSAC à Lwiro destiné à détecter et enregistrer les « bruits » produits par le soleil. Pierot 1958.
12. Rentrant de leur voyage au Kivu, le roi Léopold et la princesse Liliane sont passés par Kindu où ils se sont embarqués à bord du s/w « Baron Delbeke » pour rejoindre Ponthierville. Voici le couple royal suivi de Mr. Célestin Camus, administrateur-directeur du CFL, et de Mme Van den Broeck, dame de compagnie de la Princesse. Col. Van Bost.

HISTOIRE DU CONGO (13)

Esquisse chronologique et thématique

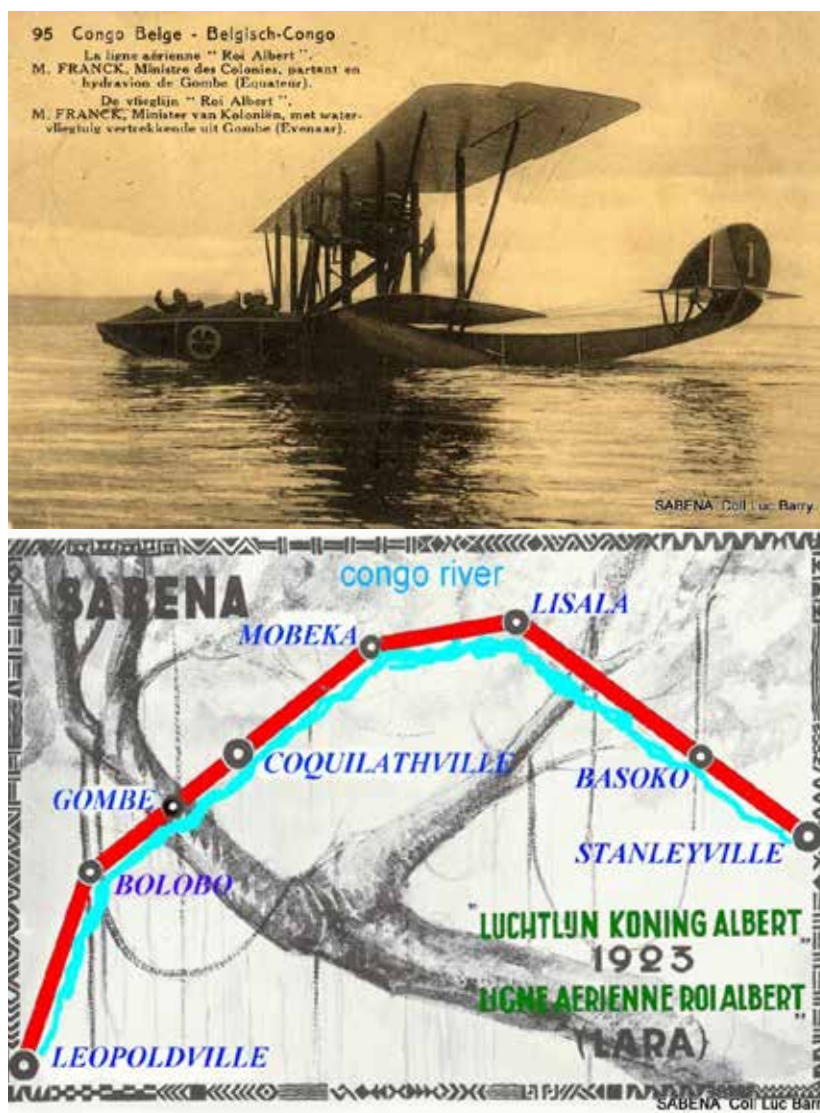
Par Robert Van Michel

Ce tableau chronologique amorcé dans le n°56 de la revue comportera encore plusieurs séquences.

+1915	Le rail atteint Albertville (Kalemie) sur le lac Tanganyika.
+1915 (10/4)	Au Katanga, un prospecteur britannique de l'UMHK, le major Robert Rich SHARP (1881+1958), au SO de Likasi, à Shinkolobwe, découvre par hasard un minerai uranifère. L'exploitation commence en 1921 sous la direction d'Edgar SENGIER. Les premières caisses arrivent à Anvers en décembre 1921. En décembre 1922 première production de radium. En 1939 SENGIER, directeur de l'UMHK, envoie secrètement 1250 tonnes de minerai d'uranium à New York.
+1915 (21/5)	Combat de la Samfu (Rhodésie) de la F.P. (55 Européens et 1360 Congolais) contre les Allemands.
+1915 (12/07)	Le croiseur SMS Koenigsberg (Allemand - Goetzen) est détruit dans les bouches de la rivière Rufiji. Il était doté de canons lourds de marine Krupp SKL/40 de 105mm de 12 km de portée.
+1915	Quelques années après 1915, la culture du coton prend un essor considérable. La production passe à plus de 40 000 tonnes en 1938.
+1915 (26/9)	Attaque allemande de 1200 hommes et ± 120 Européens, avec 8 mitrailleuses, un canon de 77 et 3 canons de 37, contre le poste belge de Luvungi, derrière la frontière Ruzizi, défendu par 432 hommes et 12 Européens avec 3 mitrailleuses Colt en panne et une pièce de Nordenfelt de 47.
+1915(26/12)	Le plus rapide des vapeurs allemands le Kingani (12 nœuds), de 36 tonnes, équipé d'un seul canon de 6 livres est arraisonné par les vedettes Mimi et Toutou.
±1916	Barnett SMITH totalise ± 4 000 bovins et construit le premier dipping tank.
1916 (9/2)	Le vapeur Hedwig von Wissmann (100 tonnes) est coulé dans le lac Tanganyika.
1916 (juin)	Le steamer Graf von Götzen (360 tonnes) muni d'une pièce de 105mm est sabordé à hauteur de Kigoma.
1916	Un hydroglisseur et une escadrille d'hydravions sont lancés sur le lac Tanganyika.
1916 (avril à juillet)	Une escadrille de 4 hydravions militaires belges, (des Short 827 et 830 moteur 140 CV Canton-Unné) (GB), harcèlent les postes allemands du lac Tanganyika.
1916 (6/6)	Le 2 ^{ème} régiment d'infanterie de la F.P. du lieutenant-colonel THOMAS s'empare de Bujumbura.
1916 (17/6)	Le premier régiment d'infanterie de la Force Publique s'empare de Gitega, chef-lieu allemand du Burundi.
1916 (3/7)	Accrochage violent entre le commandant allemand GODOVIUS et le major ROULING.
1916	La Force Publique s'empare du Ruanda, de l'Urundi et de Tabora aux mains des Allemands.
1916 (5/5)	Combats autour de Goma et de Kisenyi.
1916 (6/5)	Le colonel MOLITOR (Belge) entre à Kigali évacué par les Allemands. Le 19/5 prise de Nyanza.
1916 (18/9)	Victoire des troupes Congo-belge du général-major TOMBEUR sur les troupes allemandes à Tabora (Tanganyika, N.-E de la Tanzanie). Tabora se rend au lieutenant-colonel OLSEN. Face aux 14 000 askaris du colonel von LETTOW-VORBECK (20/3/1870 - 9/3/1964), il aligne 15 000 Congolais et 700 Belges. Bilan : sont morts 145 blancs, 1 895 soldats, 7 124 porteurs fixes et ± 20 000 occasionnels, sans parler des femmes et des enfants. (Bulletin trimestriel du Cercle Royal Namurois)
1916 (17/11)	Le steamer « Baron Dhanis » équipé de moteurs Kromhout (hollandais) de 175 CV quitte Albertville, avec 30 Européens 200 Congolais et 300 tonnes de marchandises pour Kigoma à travers le lac Tanganyika.
1917 et 1927-28	Epidémie de fièvre jaune à Matadi.
1917 (21/7)	L'abbé Stefano KAOZE, à Baudouinville, premier prêtre congolais ordonné par les Pères Blancs.

1917	L'ordination d'un prêtre est le résultat de 21 années de formation intellectuelle et morale, comprenant 5 à 6 années d'école primaire, 6 à 7 ans d'humanités anciennes, 3 années de philosophie, 1 an de stage d'apostolat et 5 années de théologie.
1917	« Donc, en pleine guerre, l'Allemagne réactive les propositions anglaises de partage du Congo, mais sans succès » (Jean Kestergat)
1917	Découverte de l'okapi animal rare et singulier tenant du zèbre et de la girafe.
1917 (21/8)	La brigade belge de la Force Publique commandée par le lieutenant-colonel Armand HUYGHÉ atteint Mahenge qui tombe en ses mains le 9/10/1917.
1917 (9/10)	Bataille de Mahenge : Force Publique contre Allemands.
1917	Création de l'agglomération de Likasi (nom de la mine) qui prend le nom de Jadotville en 1931. De 1928 à 1929, construction de 185 maisons.
1918	La locomotive Garratt de 49 tonnes à 6 essieux de type 0-6-0+0-6-0 numérotée 111 est inaugurée sur la ligne Matadi-Léopoldville. Elle atteint Léopoldville en 2 jours avec étape à Thysville (altitude 750 mètres). Matadi-Thysville en 8 heures et Thysville-Stanley-Pool en 7 heures.
1918	Le chemin de fer venant d'Elisabethville et Kambove atteint Bukama.
1919	A Léopoldville ± 900 Européens et 18 000 Congolais. A Elisabethville ± 1 500 Européens. Dans tout le Congo ± 5 000 Européens.
1919	Naissance de la Société Générale Métallurgique de Hoboken (SGMH), en Campine, pour traiter les minerais de cobalt, étain, cuivre, uranium etc., provenant principalement du Congo.
1919 (7/3)	Deux hydravions survolent la première section Léopoldville-Ngombe A/R de plus de 1 000 km.
1919 (15/5)	Survols de Coquilhatville.
1919 (16/11)	Loi sur la Navigation aérienne pour la Belgique et ses Colonies. Le 27/11/1919 signature de l'arrêté royal par le roi ALBERT 1 ^{er} . La LARA disposera de 9 hydravions « Georges Lévy-Lepen » provenant des stocks militaires français de 1917 (les premiers livrés en octobre 1919) et de 3 Farman. Les Lévy-Lepen sont des biplans (fragiles) à moteur Renault de 12 cylindres de 300CV. Envergure : 18 mètres et 49 cm - Longueur : 12 mètres et 39 cm et 3,85 m. de haut. Poids au décollage : 2 450 kg - Vitesse maximum : 145 km/h. Un pilote, un mécanicien et pas de radio à bord - Ou un pilote et deux passagers (voir 1920).
1919	Le SNETA (Syndicat National pour l'Etude des Transports Aériens), créé à l'initiative du roi ALBERT 1 ^{er} par le commandant-aviateur Georges NELIS, entame des vols réguliers vers Amsterdam, Londres et Paris avec des avions achetés à la Royal Air Force. Inauguration de la L.A.R.A. (Ligne Aérienne Roi Albert) qui relie Léopoldville (Kalina) à Stanleyville le long du fleuve. La flotte d'essais se compose de six hydravions biplans Lévy-Lepen construits en 1916 en France. En deux ans ils auront effectué 125 000 km et transporté 95 pax, 2 tonnes de fret et ± 2 tonnes de courrier. Est créé également le CENAC (Comité d'Etude pour la navigation Aérienne au Congo) chargé de relever par photos aériennes la carte du fleuve Congo. La SABENA prendra le relais à partir de 1923.
1919	Constitution de la « Régie des Mines d'Or de Kilo-Moto ».
1919	La Société Minière du Bécéka produit du diamant industriel (en 1920 : devient Société Minière du Kasai).
1919 à 1928	Pierre RYCKMANS est Résident en Urundi.
1920 à 1922	Sous l'impulsion de l'administrateur Edgar SENGIER de l'UMHK la production de cuivre passe de 19 000 à 43 000 tonnes.
1920 (janvier)	Le cours du cuivre passe de 122 livres/tonne à 70 livres en décembre, et à 57 en avril 1922.
1920 à 1939	Le nombre de salariés congolais passe de 123 000 à 493 000.
1920 à 1940	La population de Kinshasa passe de 25 000 à ± 50 000.
1920 à 1960	Le nombre d'hôpitaux et de lits passe : En 1920 : 34 hôpitaux 3 040 lits En 1946 : 190 21 718 En 1956 : 293 42 910 En 1960 : 415

<p>± 1920</p>	<p>Le trajet en train, avec wagons-couchettes très inconfortables, entre Le Cap (Afrique du Sud) et Elisabethville (Congo Belge) prend cinq jours. Le voyage d'un « colonial » de Southampton au Katanga se déroule comme suit après une traversée de 17 jours jusqu'au Cap (baie de la Table). Au Cap enregistrement pour Sakania (Congo) par le train des South African Railways en grandes voitures couchettes, et restaurant, (sans éclairage) ; départ du Cap le mardi à ±10h00. Le train s'arrête à Bulawayo en Rhodésie du Sud le vendredi matin après 2 188 km pour un changement de voiture et repart vers ±13h00. Après avoir franchi le pont du Zambèze et longé les Victoria Falls on s'arrête à Livingstone en Rhodésie du Nord (±400 Blancs) Dimanche midi arrivée à Broken Hill à 225 km de la frontière congolaise atteinte le dimanche soir à Sakania (poste belge) à 13 km de la frontière après 3 472 km en 5 jours. Le train pour Elisabethville quitte Sakania vers 03h00 et arrive à ±13h00. La vitesse moyenne de ces trains est de ±20km/h, quand tout va bien.</p>
<p>1920 (15/2)</p>	<p>Vol inaugural au-dessus de Léopoldville.</p>
<p>1920 (22/2)</p>	<p>Première liaison aérienne au Congo, entre Léopoldville et Bolobo, par hydravion Levy-Lepen. Moteur Renault de 12 cylindres de 300CV. Envergure 18,49 mètres. Longueur 12,39 mètres. Poids au décollage 2 450 kg. Vitesse maximum 145 km/h. Un pilote et deux passagers plus petits bagages et courrier postal.</p>
<p>1920 (1 avril)</p>	<p>Au Congo Belge la société LARA (Ligne Aérienne Roi Albert) inaugure une liaison aérienne Léopoldville-Kwamouth-Bolobo-N'Gombe en hydravion Levy-Lepen triplace de 300CV soit 1 000 km A/R. A partir du 15/2 et du 1/7/1920 : 2 vols réguliers par mois. Jusqu'en juin 1922, en 24 mois, elle transportera 95 pax et 1 800 kg de courrier.</p>



DROIT DE RÉPONSE

Par Paul Vossen

Paul Vossen, mis à mal dans l'article « Réaction de Kakou Ernest Tigori au livre de Paul C. Vossen *Environnement et Colonialisme* » publié dans la section « Culture » du N°68 - Mars 2024 de la revue Mémoires du Congo, du Rwanda et du Burundi, nous demande un droit de réponse.

Le Comité de Rédaction de Mémoires du Congo reconnaît son erreur d'avoir publié une critique de l'ouvrage de Paul Vossen sans en avoir au préalable offert à ses lecteurs un compte-rendu exhaustif. Son droit de réponse est publié ci-après.

Paul Vossen est bioingénieur et titulaire d'une maîtrise en Conflits et Développement de l'université de Gand (B). Il a passé la moitié de sa vie en RDC, au Botswana, au Niger et au Burundi, et l'autre moitié en Belgique et en Italie. Outre des activités de consultance freelance depuis sa retraite, il assure des visites guidées à l'Africa Museum. Ses qualités de guide nous ont été recommandées par certains de nos membres.

Lecture en diagonale ou procès d'intention insultant ?

Étant donné que l'article en question me cite nommément 11 fois et fait suivre par trois fois mon nom d'une qualification que je considère comme une atteinte à mon honneur, à ma sincérité en tant que scientifique, à ma crédibilité en tant qu'auteur du livre *Environnement et colonialisme* et à mon professionnalisme en tant que guide et consultant sur l'Afrique sub-saharienne,

Étant donné que l'article dans son ensemble m'associe à et m'attribue certaines opinions qui ne sont en aucun cas les miennes,

Je donne ci-après mon point de vue et corrige certains parmi les faits erronés avancés par M. Kakou Ernest Tigori dans son article.



Dans son article, M. Tigori se réfère directement à mon livre et à moi en ces termes : « *Le Livre du Belge n'est qu'un énième exercice d'un Blanc que l'intoxication [par la « nébuleuse au service de l'Union soviétique de Staline »] a rendu honteux de ce qu'il est, et qui tente de se laver du péché originel commis par ses ancêtres colonisateurs... » (...)*

« *Vossen porte la haine de ce qu'il est, la haine de soi que je développe dans mon dernier livre » (...)* « *Cela se ressent dans cette satisfaction de Paul*

C. Vossen contenue dans « [l'Europe de l'Ouest] désormais secouée par des changements tout aussi radicaux que ceux qu'elle a imposés en son temps aux sociétés colonisées » (Cette citation est totalement sortie de son contexte et interprétée de façon erronée et tendancieuse à mon égard).

Indirectement, mon nom est également associé à un certain nombre de qualifications qui ne me concernent en rien et que je considère comme insultantes : ►



Paul C. Vossen

Environnement et colonialisme

Avec un contre-récit face à l'entêtement post-colonial du 21^e siècle



Jullie rijkdommen voor onze beschaving

De onzin van de koloniale ruil

Paul C. Vossen



| SKRIBIS

« (...) un véritable lavage de cerveau qui fait croire à une opinion soumise continuellement à la désinformation (...) »,

« (...) par tartufferie, et/ou carriérisme, et/ou naïveté, c'est la compétition entre intellectuels pour établir cette faute de l'Occident et justifier le démantèlement et la déconstruction de la civilisation occidentale... »

« Cette mouvance Woke n'est qu'une association de Noirs revanchards et de Blancs repentants, tous unis dans une ingurgitation sans discernement des mensonges perpétrés depuis Staline par les gauchistes »

« Il se trouve que, malgré l'écroulement de l'Union soviétique, la cinquième colonne a survécu et a continué le travail de destruction morale du Blanc occidental... »

L'article de M. Tigori critique injustement mon ouvrage Environnement et colonialisme pour certaines lacunes et informations manquantes :

Mon livre, comme tant d'autres selon M. Tigori, refuse de discuter des colonisations non ouest-européennes. Les pages 38 à 42 traitent des colonisations par la Russie, la Chine et l'Empire ottoman, et exposent explicitement les similitudes avec les colonisations par les puissances d'Europe occidentale.

M. Tigori estime que « les colonisations sont des phénomènes qui ont façonné notre humanité depuis la nuit des temps ». C'est sans aucun doute son droit, mais M. Tigori semble ignorer les différences fondamentales entre, par exemple, les colonisations romaines il y a 20 siècles et les colonisations de l'Europe occidentale au 19^{ème} siècle. Elles n'ont en commun que le mot « colonisation ». (Les pages 119-121 de mon livre semblent ne pas avoir survécu à sa lecture « en diagonale », comme il la qualifie lui-même).

Environnement et colonialisme ne fait pas du tout l'impasse sur la situation

postindépendance de la plupart des anciennes colonies, comme M Tigori le suggère implicitement. *Environnement et colonialisme* y consacre 30 pages.

M Tigori semble également avoir lu « en diagonale » les contextes dans lesquels je cite Aimé Césaire. Il crée l'impression que je m'appuie sur Césaire comme « personnalité noire recrutée par la nébuleuse d'extrême gauche anticolonialiste pour porter le combat contre les nations occidentales ». Si j'ai bien compris le raisonnement de M Tigori, je ferais donc partie de « la cinquième colonne qui, en Occident, se met au service des desseins du maître du Kremlin ». J'ai du mal à ne pas éclater de rire. Une lecture non diagonale de *Environnement et colonialisme* révélerait exactement le contraire.

Environnement et colonialisme est une analyse basée sur plus de 350 sources bibliographiques publiées, traçables et évaluées par des pairs (pour 196 pages de matériel de lecture) et couvrant la période 1800-2023. Son livre *Haine du*

Blanc auquel M Tigori se réfère à plusieurs reprises (418 pages de lecture) contient une bibliographie de 78 publications mais qui ne permet pas d'établir le lien entre ce qu'écrit M. Tigori et la bibliographie.

L'article suggère que *Environnement et colonialisme* appartient à la catégorie des livres qui considèrent les peuples colonisés d'Afrique comme des « moutons » (paroles de M. Tigori). En fait, le livre développe exactement la thèse inverse, dans son ensemble et plus explicitement dans les chapitres suivants : *Une diversité riche, mais pas une source d'enrichissement* (pp 43-48) ; *La colonisation est moins innocente qu'il n'y paraît : L'exemple du Congo belge* (pp 74-77) ; *Résistance : les colonisés ne sont pas tous reconnaissants* (pp 78-88) ; *Mère Nature n'a pas distribué ses ressources équitablement* (la partie pp 97-114) ; *Méthodes agricoles durables en Afrique subsaharienne* (pp 132-139) ; *L'Occident doit aussi s'ouvrir à d'autres points de vue* (pp 153-158) ; *Les problèmes liés à des contraintes se gèrent différemment de ceux résultant d'une profusion* (pp 164-166).

M Tigori me considère comme victime de « la nébuleuse au service de l'Union soviétique de Staline ». Dans cet article (ni par ailleurs dans ses livres) M. Tigori ne fournit la moindre trace de preuve ou de référence bibliographique de l'existence de pareille nébuleuse.

Environnement et colonialisme contribuerait à « formater des Blancs repentants à se détruire eux-mêmes ». Puis-je inviter le lecteur de ce droit de réponse et particulièrement M. Tigori à (re)lire le paragraphe à la page 191 (lecture « en diagonale » déconseillée...) : « *L'Europe occidentale a le devoir de tirer les leçons de son passé colonial, tout en défendant les valeurs qu'elle hérite et qui sont sa raison d'être. Ceux qui aiment brandir le drapeau des « valeurs européennes » doivent comprendre que cela signifie qu'ils doivent continuer à soutenir les personnes qui, en dépit des valeurs universelles, se voient refuser des opportunités ou sont persécutées* ».

En rédigeant sa critique sur mon livre, M. Tigori omet soigneusement toute référence à des ouvrages qui contredisent ses propres théories. Par exemple :

- Pour son analyse du référendum de 1958, M. Tigori semble ne pas avoir lu l'analyse du Français Simonis Francis¹.
- L'énumération des États et des peuples qui ont supplié une puissance coloniale de les prendre sous son aile aurait pu (dû) être complétée par une brève référence aux centaines, voire milliers, de soulèvements, de grèves et d'émeutes dans toute la région comprise entre les îles du Cap-Vert et le Vietnam et entre Le Cap et Le Caire/Alger, et ce bien avant la naissance de Joseph Staline...
- Lorsque M. Tigori défend (fait de la publicité pour) sa thèse selon laquelle « *Les Noirs sont comme tous les autres peuples de la terre, c'est-à-dire point hostiles à de nombreux apports de la colonisation* », il omet pudiquement toute référence à la littérature qui atteste du désaccord avec maintes pratiques qui ont été nécessaires pour réaliser ces apports. Pour ne donner que quelques exemples de ces références oubliées sur l'État indépendant du Congo et le Congo belge, tout en se limitant à l'époque avant la création de la « *nébuleuse staliniste* », sont à citer : Anne de Rochechouart de Mortemart (1894), Arthur Vermeersch (1906), Maurice Calmeyn (1912), Émile Vandervelde (1911), Alexis Bertrand (plusieurs dates), Émile Possoz (1942), Placide Tempels (1944). (Inutile d'évoquer ici les littératures anglosaxonnes ou suédoises.) La littérature « pré-staliniste » sur les colonisations par la France, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, l'Allemagne, etc. est tout aussi abondante. Elle est consultable dans mon livre.

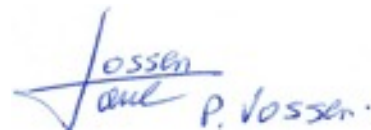
Enfin, et surtout, il est pernicieux que M. Tigori prive les lecteurs de Mémoires du Congo, du Rwanda et du Burundi de

l'essence de mon livre *Environnement et colonialisme*. Ce livre tente de comprendre pourquoi l'Europe occidentale a évolué vers un système économique qui avait besoin des ressources d'un autre continent. Cette analyse permet de comprendre que la colonisation doit être appréhendée dans sa globalité et non comme, selon les termes de M. Tigori, « *un carrefour du donner et du recevoir* » et, à partir de là, de comprendre un peu mieux pourquoi le parcours de nombreux pays colonisés aux 19^e et 20^e siècles s'est révélé chaotique après leur indépendance et l'est encore pour certains. Cela permet à son tour de tirer de l'histoire de la colonisation une contribution à une meilleure compréhension de la diversité des pays et de la diversité actuelle au sein des sociétés de l'Europe de l'Ouest. (C'est ce que M. Tigori semble qualifier de « woke »...)

L'article de M. Tigori fait preuve d'un zèle prosélytique qu'il existe une « *nébuleuse au service de l'Union soviétique de Staline* ». L'abus pathétique et désobligeant de mon livre et de mon nom pour soutenir sa thèse et faire sa publicité, ternit mon honneur et porte atteinte à ma réputation et à mon professionnalisme en tant qu'auteur, scientifique, guide de musée et consultant indépendant.

Bien entendu, je partage pleinement la préoccupation fondamentale de M. Tigori et son message selon lequel toute civilisation qui se respecte doit se défendre contre les forces qui cherchent à la détruire ou à l'éroder de l'intérieur. Mais cette défense commence par le respect des autres. C'est précisément ce respect que j'essaie de partager à travers *Environnement et colonialisme*.

Je souhaiterais donc suggérer à M. Tigori de relire *Environnement et colonialisme*, cette fois sous l'autre diagonale. ■



Paul Vossen, le 2 avril 2024

1. Simonis Francis. L'administration coloniale et le référendum du 28 septembre 1958 dans les fédérations d'AOF et AEF. In: Outre-mers, tome 95, No. 358-359, 1^{er} semestre 2008. 1958 et l'outre-mer français. pp. 59-73. doi: <https://doi.org/10.3406/outre.2008.4317>

LA LITTÉRATURE CONGOLAISE

2. Nele Marian (1906 - 2005)

Par José Mabita Ma Motingiya



Évoquer une littérature congolaise avant la seconde guerre mondiale du 20^{ème} siècle, c'est plus particulièrement parler d'une littérature coloniale. Nele Marian est une exception. Elle est née Mathilde Idalie Huysmans à Lisala le 16 février 1906 d'un père belge officier de l'armée, et d'une mère congolaise appelée Ojala, originaire de Mbandaka. Elle a deux ou trois ans lorsque son père, Jules Jean Huysmans, l'emmène en Belgique où elle restera jusqu'à la fin de sa vie. C'est à Casteau qu'elle est d'abord admise dans un pensionnat. Son père décède en 1916. On la retrouve chanteuse de rue, et puis gouvernante à Bruxelles dans les années 20. On connaît peu de choses sur son parcours jusqu'à ce qu'elle commence à publier des textes et des nouvelles dans des journaux. Elle devient journaliste et écrivaine sous le pseudonyme de Nele Marian. Et c'est ainsi qu'on la considère aujourd'hui comme la première écrivaine de la diaspora congolaise en Belgique.

Elle publie un recueil de poésies intitulé « Poèmes et chansons » en 1935. Il sera suivi en 1936 d'un poème « Banjo » dans lequel résonne particulièrement un écho de sa part africaine.

Un article datant du 25 février 1937 dans le journal « Le Soir » relate sa

présence lors d'une « soirée africaine » organisée au palais des Beaux-Arts par Les Lettres Belges. Une soirée au cours de laquelle elle aura l'occasion de lire quelques textes et d'interpréter des poèmes sur le thème « Écrivains et poètes de race noire ». Il sera question de René Maran, le Prix Goncourt 1921 avec son roman « Batouala » et aussi de Langston Hughes. L'on apprend dans cet article, que les chansons de Nele Marian ont été interprétées avec succès. L'une d'entre elles s'intitule « Légende congolaise ».

Elle publie, quelques années plus tard, un conte « La Légende du vieux Bon Dieu » en 1944, et ensuite un essai « Les Grands faits de l'histoire du pays wallon ». On la retrouve après la guerre à Liège où elle s'est mariée le 28 juin 1949. Ensuite à Bruxelles, dans la commune de St-Josse, et puis à Ixelles, où elle a habité au 21 de la rue Anoul. Nele Marian décède le 12 janvier 2005 dans la commune de Woluwe-St-Lambert. Ses obsèques ont eu lieu le mardi 18 janvier à l'église paroissiale Saint-Boniface à Ixelles.

Nele Marian est évoquée, entre autres, dans le « Panorama de la littérature noire d'expression française » écrit en 1972 par Jacques Nantet. Elle est aussi évoquée par Antoine Tshitungu, dans un dossier publié en 1992 sous la direction de Marc Quaghebeur aux Editions Saint Paul Afrique (Kinshasa) - Editions Labor (Bruxelles), sous

le titre « Papier blanc, encre noire, cent ans de culture francophone en Afrique Centrale ».

Jean-Claude Kangomba l'évoque quant à lui dans la revue des Romans « Indications », en 2007, lors du festival Yambi, dans le cadre d'un petit exposé sur la littérature congolaise. Elle apparaît aux côtés des pères de la littérature congolaise que sont Antoine-Roger Bolamba et Paul Lomami Tchibamba.

Enfin, Nadia Nsayi a sorti en 2023, Congolina « De erfenis van Nele Marian » aux éditions De Geus, un livre qui lui est entièrement consacré en néerlandais, en attente d'une traduction en français. Son héritage est encore à découvrir. ■



3. Antoine Roger Bolamba

C'est après la seconde guerre mondiale que l'on commence réellement à parler de littérature congolaise. Elle voit le jour au sein d'une élite émergente qu'on appelle « Les évolués » Leur nombre est marginal. Ils parlent français et exercent des fonctions administratives dans l'administration coloniale. Les évolués se regroupent en cercles ou en associations où se développe, entre autres sujets, un intérêt pour la littérature.

La Voix du Congolais, revue mise en place par l'administration coloniale belge, mais dirigée par des Congolais, devient un lieu d'échange d'idées et d'apprentissage de l'outil-presse pour les élites et classes moyennes congolaises. Ce mensuel jouera un grand rôle dans la publication d'articles et de textes littéraires entre 1945 et 1959. Des concours littéraires verront le jour, ainsi que des bibliothèques publiques, dont la bibliothèque de l'Etoile qui sera, comme le dit Mukala Kadima-Nzujii¹, un lieu de formation littéraire.

Deux personnalités marquent cette période dans le monde littéraire à la fois du roman et de la poésie. Le premier que nous évoquons s'appelle Antoine-Roger Bolamba, il est considéré comme le premier écrivain congolais au sens propre du terme. Nous évoquerons prochainement le second, Paul Lomami Tshibamba.

Antoine-Roger Bolamba fut l'un des premiers Congolais à publier des textes en français, d'abord des contes populaires traduits et adaptés (comme *l'Échelle de l'araignée*, 1938). En 1939, il participe pour la première fois à un concours littéraire, avec *Les aventures de Ngoy, héros légendaire de Bangala*. Il publie aussi des recueils de poèmes : *Premiers essais* (1946) puis, surtout, son œuvre la plus marquante, *Esanzo, chants pour mon pays* (1955), préfacé par Léopold Sédar Senghor chez Présence Africaine. Dans son expression, dixit Mukala Kadima-Nzujii :

« ... le poète, dans un sursaut de révolte qui marque toute la seconde partie du recueil, va revendiquer de manière hautaine son droit à la parole, à l'existence culturelle et à la dignité humaine ».

A ces textes littéraires, il convient d'ajouter un essai : *Les Problèmes de l'évolution de la femme noire* (1949, Éditions de l'Essor du Congo - Elisabethville) et surtout une abondante production journalistique, qui joua un rôle historique essentiel.

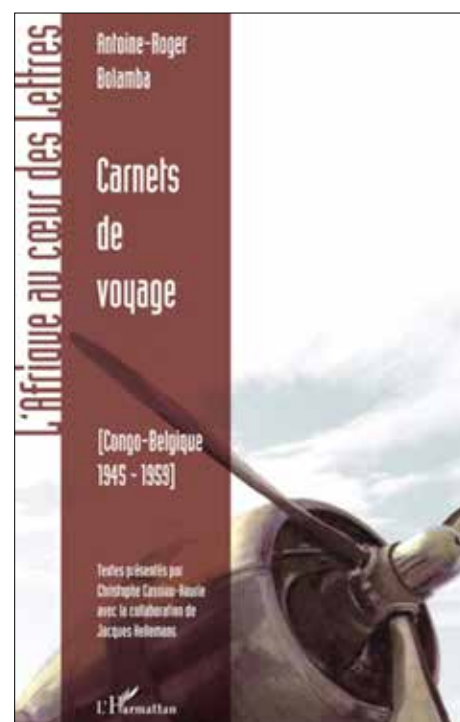
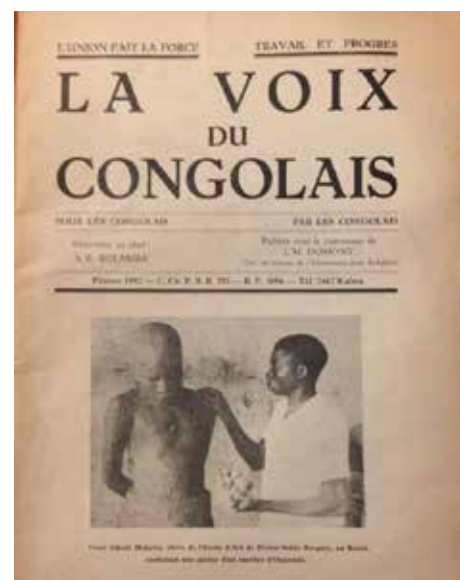
Après avoir apporté sa contribution à plusieurs périodiques publiés au Congo, il est recruté en 1944 par le service d'Information du Gouvernement général puis nommé, l'année suivante, rédacteur en chef de *La Voix du Congolais*. Assez tôt, il jouera la carte d'une allégeance au Parti libéral, qui paraissait alors la plus utile pour accélérer les réformes en faveur du développement de l'instruction et de l'amélioration du statut des Congolais. Il milite aussi pour un enseignement en français (et pour l'enseignement du latin et la formation y compris des jeunes filles), contre la tendance de certains milieux coloniaux, notamment missionnaires ou indigénistes, qui préféraient les langues congolaises.

Il effectue une première visite en Belgique en 1953, avec un groupe de Congolais dont le Mwata Yamvo des Lunda et Henri Bongolo, qui est le chef de la cité de Léopoldville. L'essentiel de ce voyage en Belgique, parmi d'autres réalisés aussi au Congo entre 1945 et 1959² par Antoine Roger-Bolamba, se lit dans le recueil de textes *Carnets de voyages*³ paru aux éditions L'Harmattan en 2009. Cependant, ces textes, tirés de reportages publiés dans *La Voix du Congolais*, semblent souvent s'inspirer de communiqués ou de documents officiels, le périodique étant sous le contrôle direct du gouvernement.

Occupant une position-clé, Antoine-Roger Bolamba participe à la

préparation de l'indépendance comme président de son propre parti politique, puis se rallie sur le tard au Mouvement national congolais de Patrice Émery Lumumba ; s'il échoue à se faire élire au niveau national, il est cependant intégré comme secrétaire d'État dans l'éphémère premier gouvernement dirigé par ce dernier. Il ne reprendra des fonctions officielles que bien plus tard, dans un autre gouvernement, au sortir de la guerre civile, puis, à partir de 1972, il sera le responsable du service de presse du Président Mobutu.

Né à Boma le 13 juillet 1913, il décède à Kinshasa le 2 juillet 2002. ■



1. Littérature zaïroise de langue française, Mukala Kadima-Nzujii (Karthala-acct, 1984).
2. Pierre Halen, « Antoine-Roger Bolamba, Carnets de voyage (Congo-Belgique, 1945-1959) », *Questions de communication*, 15 | 2009, 403-406.
3. *Carnets de voyage*, Antoine-Roger Bolamba (L'Harmattan, 2009).

ARTISTES CONGOLAIS MIS À L'HONNEUR

Par Françoise Moehler - De Greef

Freddy Tsimba, Chevalier des Arts et des Lettres

L'ambassadeur de France en RDC, S.E. M Bruno Aubert, a remis, le 6 mars dernier, l'insigne de Chevalier des Arts et des Lettres à l'artiste congolais Freddy Tsimba. Cet insigne a été créé en 1959 pour récompenser les personnes qui se sont distinguées dans le domaine artistique ou littéraire et ont contribué au rayonnement des arts et des lettres en France et à l'étranger.

Diplômé de sculpture monumentale de l'Académie des Beaux-Arts de Kinshasa, Freddy Tsimba se distingue par son œuvre profondément humaniste,

exprimant à travers son art une tension palpable entre la souffrance et la force de vie. Ses créations évoquent à la fois la violence et l'union, la détresse et l'énergie, l'oubli et la mémoire, la mort et la vie. Utilisant des objets métalliques récupérés tels que douilles, machettes, chaînes, clés ou capsules, Freddy Tsimba attribue à chacun une symbolique riche de significations. Ainsi, une machette peut évoquer à la fois l'outil des travaux agricoles et le symbole de la violence.



Son engagement artistique et son talent ont été salués par de nombreuses institutions et collectionneurs à travers le monde, faisant de lui une figure incontournable de l'art contemporain africain.

Cinq Magritte pour le film Augure de Baloji

Avec plus d'une quarantaine de sélections pour des festivals à travers le monde, le film de Baloji, *Augure*, a remporté à Cannes le Prix New Vision dans la section *Un certain regard* pour sa qualité visuelle exceptionnelle, sa bande sonore immersive et son esthétique. Il s'est distingué à Sitges en gagnant le Prix de la Meilleure réalisation, a décroché en Flandre deux Ensors comme Meilleur film belge franco-

phone ainsi que comme Promesse de l'année, et a représenté la Belgique aux Oscars.

Nominé 13 fois pour les Magritte (un record), *Augure* a obtenu cinq statuettes récompensant en particulier sa direction artistique : Meilleure image pour Joachim Philippe, Meilleure actrice dans un second rôle pour Yves-Marina Gnahoua, Meilleure musique pour Ba-



loji, Meilleurs décors pour Eve Martin, Meilleurs costumes pour Elke Hoste et Baloji.

Lauréats du Prix Victoire Ingabire pour la Démocratie et la Paix

Le RiFDP (Réseau international des femmes pour la Démocratie et la paix) a décerné, le 16 mars dernier, son prix qui honore toute personne ou organisation posant des actes significatifs et courageux en faveur de la démocratie et de la paix dans la région des Grands Lacs africains.

- Nicole Ndongala Nzoiwidi, défenseuse espagnole des droits humains d'origine congolaise, directrice générale de l'association Karibu et membre du Conseil Consultatif de Casa África.
- Françoise Germain Robin, journaliste française, intéressée à la question de la citoyenneté en RDC. Elle a publié en 2023, avec le journaliste congolais en

exil Déo Namujimbo, *La Grande Manipulation* de Paul Kagame.

- Déo Namujimbo, journaliste franco-congolais, sur le terrain dans la région des Grands-lacs depuis 1991, correspondant de Reporters sans frontières et de plusieurs agences de presse.

Un prix spécial Artiste pour la Paix a été décerné à Pie Tshibanda Wamwela Bujitu, originaire du Kasai, enseignant et directeur des études au Katanga, psychologue d'entreprise à la Gécamines et moteur de la création d'une école des devoirs itinérante.

En 1995, suite à l'épuration ethnique à l'encontre des Kasaiens au Katanga,

qu'il estime devoir dénoncer, Pie Tshibanda, menacé de mort, est contraint, avec sa famille, de quitter le Congo et obtient l'asile politique en Belgique.

En 1999 il crée son premier spectacle, *Un fou noir au pays des Blancs*, dans lequel il évoque son « parcours du combattant » dans les « procédures de droits d'asile ». Son second spectacle *Je ne suis pas sorcier* compare la modernité occidentale et les traditions africaines avec leurs problèmes respectifs.



<https://www.youtube.com/watch?v=yUUoHMS7bdQ>

Première partie sketch – voir à partir de la minute 6.50

TRIENNALE D'ART DE KIGALI

« Il y a une génération de jeunes artistes qui peut guérir ce pays »

Par Françoise Moehler - De Greef - Photos : Héritier Byiringiro

L'art et la culture peuvent-ils transcender le traumatisme d'un génocide et participer à la résilience ? C'est ce qu'a voulu démontrer la première Triennale d'art qui s'est tenue à Kigali du 16 au 25 février 2024, réunissant des artistes renommés et émergents de toute l'Afrique sous le thème « Convergence des arts » : du théâtre à la danse en passant par la musique et les arts visuels à travers une diversité d'œuvres reflétant les réalités, les défis et les aspirations de la société africaine contemporaine. Pari réussi, plaçant définitivement Kigali en première ligne des capitales culturelles du continent.

A l'origine de cette initiative, on retrouve **Dorcy Rugamba**, écrivain, acteur et dramaturge, dernier descendant d'une longue lignée de maîtres de ballet dans la tradition rwandaise et coauteur, au lendemain du génocide, de l'œuvre monumentale *Rwanda 94*. A ses côtés, la jeunesse qui anime la vie culturelle au Rwanda.

Après le génocide, confie Dorcy, « Nous avons vite pris conscience qu'il fallait que nous maîtrisions les moyens d'expressions, qu'il fallait repenser la médiation pour dire notre propre réalité. Après le génocide, l'art a servi de pratique de deuil. L'art proposait un rituel à des gens qui, pour certains, n'avaient pas le recul de l'œuvre. Je me souviens



des représentations de *Rwanda 1994*, dix ans après le génocide. Cela allait bien au-delà du théâtre: l'art devenait ici une forme de rituel et de spiritualité. Certaines personnes venaient et revenaient plusieurs fois. Trente ans plus tard, la jeunesse veut, avec un espace imaginaire et spirituel plus large, réenchanter le monde, ouvrir les imaginaires et le champ des possibles, sur une terre traumatisée comme la nôtre. C'est une fonction sociale essentielle ».

« Quand on regarde la nouvelle génération d'artistes rwandais, on voit qu'ils évoluent tous ensemble. De nombreux artistes, qui ont à peine 20 ou 25 ans, sont déjà confirmés. Et ils sont connectés. Le numérique joue un rôle très important dans leur manière d'appréhender le monde et de le percevoir. Avec le numérique, un artiste à Kigali peut savoir ce qui se passe à Nairobi, Lagos, ou ailleurs. L'espace imaginaire de cette jeune génération d'artistes est beaucoup plus large que celui de la génération précédente... il est en train de se créer une union des cultures et des mémoires africaines.

La culture est prise très au sérieux au Rwanda : on assiste à la rencontre de formes artistiques très anciennes, mais toujours en vigueur (ce qu'on appelle le *Gakondo*, par exemple, un ensemble de danses et de musiques traditionnelles), avec des nouvelles formes contemporaines. La tradition reste très vivante et il est important que la jeunesse ne se déracine pas. Une forme de continuité doit s'établir, une forme de mémoire ».

UN APPEL ENTENDU

Des dizaines de professionnels du théâtre, de la musique, de la danse ont répondu à l'appel, venant de France et de Belgique principalement, mais aussi de Suisse et même des Etats-Unis. Avec le Belge **Fabrice Murgia** pour seconder Dorcy Rugamba. C'est l'occasion de découvrir une large gamme d'expression artistique explorant une



multitude de thèmes, tels que l'identité, la mémoire, la justice sociale, la durabilité environnementale et la technologie, offrant ainsi une réflexion profonde sur les enjeux contemporains. La Triennale offre également un espace de dialogue et d'échange entre les artistes, les intellectuels, les acteurs culturels et le grand public (conférences, ateliers et débats).

Durant une longue semaine, les spectateurs se sont laissés séduire par la beauté des danseurs, le talent des joueurs de kora ou des tambourinaires, par les rappeurs, les slameurs, les virtuoses de l'art visuel et de la high-tech, l'imagination des peintres et l'originalité des artisans. Venus du Congo voisin, les « hommes-canettes », créés par **Eddy Ekete**, créatures étranges et tintinnabulantes, rappelèrent aussi qu'en Afrique tout se recycle, que l'art est partout, qu'il est la vie même... ►

La scène quant à elle se déplace du Kigali Arts Center (à côté du mémorial des casques bleus belges) pour investir la rue dans le quartier populaire de Nyamirambo, avec **Zora Snake** (*L'opéra des villageois*), danseur contemporain camerounais au corps doré coiffé d'un casque rappelant les « masques volés » exhibés dans les musées coloniaux, et qui se produira bientôt dans les rues de Namur.

Une halte à la résidence de l'artiste **Cedric Mizero** qui s'attache à intégrer la population locale à son projet artistique, mêlant modernité et traditions.

Plus loin, en bordure du lac Kivu, le chanteur et poète sénégalais, **Issaa Damaan Sarr**, frère de Felwinne Sarr, récite *Le peuple de l'eau*, texte ponctué par les chants des pêcheurs locaux. Sur l'île de l'artiste visuel franco-rwandais **Mucyo**, se mêlent performances, toiles immenses et sculptures dans un superbe cadre naturel, eden artistique, loin du monde et de ses tourments.

Vincent Mambachaka, metteur en scène centrafricain et créateur de l'ONG culturelle Linga Tere : Il regrette que, par le passé, la culture était confinée dans des centres culturels auxquels seule l'élite avait accès...

« Nous sommes aujourd'hui dans une urgence culturelle. Il nous faut des lieux pour travailler et former. Nous devons créer des espaces de création et d'exposition, des espaces qui portent aussi une mission sociale et d'éducation. C'est l'alliance entre ces différents lieux qui permettra de créer nos publics et permettra aux artistes africains de ne pas être obligés d'aller systématiquement se produire et se former à l'étranger ».



LA JEUNE GÉNÉRATION D'ARTISTES RWANDAIS

Hope Azeda, figure emblématique du théâtre rwandais contemporain, fondatrice de « Mashirika Creative and

Performing Arts » : « En 2019, c'était 25 ans après le génocide, j'ai réalisé : on a une génération d'enfants nés de victimes, ou d'enfants nés d'un viol, qui se questionnent sur leur identité, il y a des enfants dont les parents sont en prison à perpétuité, mais ils ne connaissent pas la vérité, et il y a des enfants qui ont quitté le pays et qui se demandent quel est leur pays. Donc, en allant plus profondément dans ces conversations, ça a été un grand révélateur. Je me suis dit : nous devons créer des voix, nous devons parler avec ces jeunes ».



Lisette Ma Neza, poétesse, chanteuse et slameuse néerlandaise-rwandaise : « Je me définis comme quelqu'un qui raconte et transmet des histoires. Je suis issue de la diaspora rwandaise. Je me sens comme une afro-européenne : je me sens à la fois africaine et européenne. Je suis entre les deux. C'est quelque chose qui fait partie de moi. » Dans son enfance, son père lui racontait des histoires parfois drôles, parfois sérieuses, au sujet d'un pays qu'elle ne connaissait pas. « C'est comme ça que j'ai commencé à apprendre certaines choses au sujet du génocide. J'ai commencé à me poser plus de questions. J'ai demandé à ma grand-mère et j'ai décidé de filmer ses réponses. Je voulais documenter tout ça. Dans mon travail, je veux raconter les faits, ce qui est arrivé, mais surtout je veux comprendre comment les gens vivent avec ça, avec ce trauma : je veux comprendre comment on peut guérir de ça. La culture peut participer à cette guérison : nous avons besoin de raconter ces histoires, mais aussi d'aller de l'avant. Il est important d'amener de la joie et de l'espoir. Quand on pense au Rwanda, on pense habituellement à la violence et à des choses très sombres, mais il est important de voir aussi la lumière à travers les ténèbres ».



Dorcy Rugamba : « Le Rwanda est un pays très jeune. La majorité de la population n'était pas née lors du génocide des tutsis. Cette génération née après le génocide a une manière d'appréhender cet événement à travers l'art et les formes artistiques, car elle n'a pas d'éléments empiriques à disposition. Le savoir est nécessaire, bien sûr, mais connaître les faits ne suffit pas. Il faut aller au-delà d'une information brute, en partageant et en réalisant : l'art est nécessaire pour cela ».

Joëlle Sambi, Belge d'origine congolaise, a créé l'événement avec *Maison Chaos* où elle incarne une femme en révolte contre la culture du viol. Ce viol qui rassemble, dans une même souffrance, les femmes du Rwanda, du Congo et du Burundi.

Alors que le martyre de la guerre et de la terreur sévit dans le Kivu voisin, de très nombreux Congolais sont venus se ressourcer à la Triennale, que ce soit en spectateurs ou en acteurs, rappelant que l'art dépasse les frontières et ignore les guerres. Et ouvre la porte à l'espoir. ■

Sources :

- L'Echo (Simon Brunfaut),
- Le Soir (Colette Braeckman),
- l'Africa News Agency,
- Dans quel monde on vit (La Première - Pascal Claude).

ACTIVITES CULTURELLES

En rapport avec l'Afrique Subsaharienne

DATE(S)	INTITULÉ	LIEU	OBSERVATIONS
25 janvier → 25 février 2024	Expo : « Kinshasa 1960s-2020s : Jean Depara & Alain Nzuzi Polo » Photo Brussels Festival	Cloud Seven, Quai du Commerce 7 à Bruxelles	Une reproduction en carte postale d'une « Jeune Kinois en tenue européenne devant l'Afro-Negro Club, Kinshasa 1955-1965. Par courtoisie du magazine « Revue noire », Paris. Alain Nzuzi Polo, 3 générations plus tard, photographie sa ville dans les années 2020
27 février (Urban Lunch) 21 mars 2024	Décolonisation de l'espace public : premières actions. Urban Brussels-Actieplan mei 2023 : « Naar een dekolonisatie van de openbare ruimte in het Brussels hoofdstedelijk gewest »	Parc du Cinquantenaire - Monument aux Pionniers belges au Congo	Un habit neuf pour ce monument, par le collectif d'architectes Traumnovelle dont le travail porte sur le lien entre architecture et politique. Dans le groupe sculpté sur l'Arabe esclavagiste, le mot « arabe » reste descellé malgré la reconnaissance par Zanzibar (Tanzanie) et le Sultanat d'Oman du rôle de ces deux pays dans la traite arabo-musulmane
29 février → 16 mars 2024	Expo : Come play video games. « This project is part of the digital Bozar project, funded by the European Union-NextgenerationEU »	Bozar Arcade, dans le cadre de l'Afropolitan Festival	« L'artiste multidisciplinaire et curateur Laurent Mbaah met en lumière des jeux numériques décoloniaux et subversifs » « Laissez-vous guider entre les dimensions corporelle, culturelle et spirituelle avec une approche décoloniale des imaginaires »
21 mars → 28 avril 2024	Expo : « From Despair to Hope : Children Beyond Armed Conflict »	Bozar	Les enfants sont massacrés, violés et mutilés, exploités comme soldats, affamés et exposés à une brutalité extrême. Parmi eux, des enfants de la RDC, Niyosenga (12 ans), Sarah (14 ans) et Charles (16 ans)
5 et 19 mars 2024	Lunch Tour sur le « Colonialisme »- Lunch Tour sur « Gender balance-Equilibre entre les sexes »	Maison de l'histoire européenne à Bruxelles	La Maison est sensible au lobbying décolonial anglo-saxon et prépare une expo temporaire sur la période coloniale
13 mars 2024	Universités privées : la fabrique des inégalités. Leçons d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie	Midi de l'ARES-Académie de recherche et d'enseignement supérieur, Bruxelles	Le débat sur l'inégalité ne porte pas sur l'inégalité sociale des étudiants face aux études mais sur l'inégalité des institutions face à l'État et à l'ingouvernance du système d'enseignement. L'inégalité scolaire est aussi une inégalité locale : peu d'institutions à l'intérieur du pays
5 avril 2024	Afrique centrale, le prix de l'oubli. Que reste-t-il du génocide rwandais 30 ans plus tard ?	Foire du Livre de Bruxelles	Les responsabilités (la culpabilité) de la Belgique, de la France et de l'Europe. Dans le panel, NSANZUWERA, François-Xavier, avocat général du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) : « <i>Briseurs de destins. Les cerveaux du génocide des tutsis</i> », Presses universitaires Saint-Louis, 2024
6 mai 2024	Projet « Afrique lyrique » (asbl Pizzicato)	Hôtel de ville de Bruxelles	La mezzo-soprano Raphaele Green et Lionel Bams (piano) Un programme avec des compositeurs afro-américains sur la condition des Noirs aux Etats-Unis
21 mai 2024	Habibitch, décoloniser le dance-floor, une conférence-dansée. « Habibitch est une artiste-actrice queer féministe décoloniale née en Algérie et établie à Paris »	Hôtel de ville de Bruxelles avec ULB culture	Revoir la série documentaire « L'appel à la danse » de Diane Fardoun (2018, 80') dont le « premier chapitre se déroule au Sénégal, où les danses traditionnelles sont perpétuées avec fierté et côtoient les danses urbaines portées par une jeunesse créative et revendicatrice »
A l'étranger			
Jusqu'au 11 mars 2024	Expo : « Une autre histoire du monde »	MUCEM- Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée à Marseille	Une histoire du monde revue et corrigée
Jusqu'au 11 février 2024	Expo : « Oser la liberté. Figures des combats contre l'esclavage »	Panthéon-Paris	Le long combat contre l'esclavage dans l'histoire de France

LE DÉRAILLEMENT DES TRAINS EN RD CONGO

Cas de l'axe Kananga - Ilebo

Par Odon Mandjwandju Mabele

Depuis l'époque coloniale, le train constitue un moyen privilégié pour le transport des marchandises. Son histoire a été longuement décrite par divers auteurs qui soulignent les dangers posés par les « *bengas* », cirques d'érosion qui peuvent naître partout et à n'importe quel moment, tout au long du tracé, ce qui requiert une attention permanente de la part du personnel de surveillance de la voie et explique également les nombreuses courbes du tracé.

Ces dix dernières années, nous constatons une fréquence très élevée de déraillements en RDC culminant, le 21 janvier 2024, avec la chute d'une locomotive dans un ravin à Bena-Leka dont la vidéo a fait le tour du monde. Partout en RDC, les trains de voyageurs sont irréguliers et connaissent de nombreux déraillements qui suscitent des débats houleux sur les réseaux sociaux. Le 21 janvier, la locomotive s'est renversée dans le ravin sur l'axe ferroviaire Kananga-Ilebo où des travaux de remblayage étaient en cours suite aux pluies diluviennes. Un blessé grave : le machiniste¹. Une équipe d'experts de la SNCC a été dépêchée sur place afin de déterminer les causes réelles du déraillement.



<https://1drv.ms/v/s!Akq-DAHVOCsKSoyRD3SE-JQZgPFeMw>

CAUSES

- État de la voie ferrée (qui date de l'époque coloniale) et de ses abords (non-canalisation des eaux de ruissellement, érosion) ;
- Manque d'entretien du rail et du train et usage de matériel de récupération ;

- Les constructions anarchiques ne respectant pas l'interdiction de lotir à moins de 10 ou de 50 m du rail ;
- La prise de risques du machiniste et l'incompétence technique des agents ferroviaires de la SNCC ;
- La difficulté de recruter des ingénieurs qualifiés (modicité des salaires et non-respect des critères d'engagement) ;
- Le manque de volonté politique d'assurer la formation régulière desdits agents.

CONSÉQUENCES DU DÉRAILLEMENT

- Les villes le long de la ligne (dont l'accès est déjà problématique par la route) connaissent des problèmes d'approvisionnement, ce qui entraîne une surenchère des prix des produits agricoles.
- Avec les déraillements répétés, la perte d'un matériel coûteux et l'insuffisance du budget consacré à l'entretien de la voie, la SNCC se trouve aujourd'hui au seuil de la paralysie.

A QUI PROFITE LE DÉRAILLEMENT ?

Pour Muambi Mututa², ce déraillement constitue une source de profit pour certains commerçants et agents de la SNCC qui se rabattent sur d'autres moyens de transport (camions, vélos).



Quelles sont les mesures à prendre pour résoudre le problème en sus des causes énumérées plus haut ?

- Restructurer totalement l'entreprise ;
- Recruter le personnel pour ses qualifications et non selon ses appartenances politiques, voire familiales ;
- « L'effacement de l'endettement de la SNCC, tout en accordant une priorité aux investissements³ », etc.

CONCLUSION

Pour conclure, reprenons un extrait de l'ouvrage du professeur Emile Bongeli Yeikelo Ya Ato qui dit : « l'homme, différent de la bête par sa capacité de travailler avec intelligence, ne peut réussir que lorsqu'il travaille avec projection et méthode⁴ ».

Le Congo a besoin de son chemin de fer. Stanley affirmait déjà : « sans chemin de fer le Congo ne vaut pas un penny ». Les décideurs congolais doivent se pencher sur la problématique du rail. ■

1. « Kasai-Central : déraillement d'une tête de locomotive dans un ravin à Bena-Leka, pas morts d'hommes », <https://www.mediacongo.net>

2. Eugène Muambi Mututa, *op. cit.*, p.71.

3. Intervention d'Eric Peiffer, in Forum virtuel 345 de Mémoires du Congo du Rwanda et du Burundi, le 26/01/2024.

4. Emile Bongeli Yeikelo Ya Ato, *D'un Etat-bébé à un Etat congolais responsable*, éditions L'Harmattan, Paris, 2008, p.231.

75 ANS DE VIE AFRICAINE (2)

Choc des réalités (1960-1961)

Par J.C. Heymans (suite)

L'indépendance du Congo Belge fut mal préparée. Les pressions internationales eurent raison des objectifs fixés par la Belgique et la majorité des Congolais, qui souhaitaient une indépendance progressive avec, au pouvoir, des spécialistes africains intègres et bien formés. Ce ne fut malheureusement pas le cas. Une minorité de parvenus manipulés par des partis politiques belges se sont érigés en « libérateurs sauveurs » de la nation. L'autorité de notre Souverain fut bafouée. Jouant au Ponce Pilate, les responsables politiques belges accordèrent une indépendance bâclée entraînant une vague de violence qui mit le Congo à feu et à sang. La Force publique se révolta et la situation dégénéra rapidement.

La Belgique, dépassée par les événements, se replia sur elle-même et ne voulut pas prendre position de peur de froisser les grandes puissances qui attendaient le moment opportun pour faire main basse sur les richesses minières et naturelles de ce beau pays.

Le Katanga fut, lui aussi, atteint par la mutinerie des soldats. Les cadres européens furent pris à partie. Les familles étrangères affolées se ruèrent sur l'unique sortie relativement sécurisée de la province. Le poste frontière de Kasumbalesa fut envahi par des colonnes de véhicules bondés de passagers hagards et de biens réunis à la hâte dans un concert de klaxons, de cris et de larmes. Les fuyards se demandaient s'ils pourraient revenir un jour dans « leur » pays... Une compagnie du bataillon *Libération*, commandée par le Cdt G. Weber, débarquera à la Luano le 10 juillet afin de venir en aide à leurs ressortissants. Les autorités politiques d'Élisabethville promulguèrent, le 11 juillet 1960, la sécession de la Province qui devint l'État Indépendant du Katanga. L'ONU envoya un premier contingent de troupes le 17 juillet dans le but de rétablir l'ordre et de tuer dans l'œuf les velléités d'indépendance de la Province.

La sécession avait été décidée par Moïse Tshombe, issu d'une riche famille de la région de Sandoa, apparenté par sa mère Kat et sa femme Ruth à la lignée princière Lunda. Cette sécession, soutenue par l'UMHK, devait être anéantie par tous les moyens, et, si nécessaire, par la force. Le Katanga avait le soutien tacite et ambigu de la Belgique et de notre Souverain qui voyait dans cette indépendance la possibilité de sauver, un tant soit peu, une partie du Congo et de ses habitants. Cette sécession était aussi destinée à protéger les richesses minières des manœuvres des puissances étrangères avides d'étendre et renforcer leur hégémonie. Celles-ci avaient vite compris que le gouvernement central, dépassé par les événements, était prêt à toutes les concessions. Le Katanga allait se trouver isolé et attaqué par ceux qui convoitaient ses énormes richesses, à savoir le cuivre, le cobalt et autres minerais de valeur. « Géopolitique » et « macroéconomie » étaient à la mode et le Katanga indépendant attirait la convoitise des grands requins internationaux de la « haute finance ».

Mes parents étaient partis en congé en Belgique peu avant l'indépendance du Congo. Je dus les accompagner. Cette année charnière de l'histoire du Congo et du Katanga coïncidait avec mes dix-sept printemps. Je voulais aider « ma » patrie à conforter sa sécession et sécuriser le pays. Comme beaucoup de jeunes *Katangais* de mon âge, j'étais idéaliste, un vrai *Katangaleux* ! Ma rage de quitter l'Afrique à ce moment crucial de la naissance du Katanga fut exacerbée par le départ de ma petite amie Christiane dans le cadre d'une évacuation par train de jeunes filles d'Élisabethville, Jadotville et Kolwezi en direction de Capetown, en Afrique du Sud afin de les protéger contre d'éventuelles exactions de la part des soldats mutins. Nous fûmes ainsi séparés plus de trois mois et nos seuls contacts se limitaient à des échanges de missives et photographies avec les aléas de la distance et de la lenteur du courrier entre la Belgique et l'Afrique du Sud. Christiane s'inquiétait suite aux articles parus dans la presse locale dans lesquels on signalait que des Européens avaient été pendus aux arbres par les mutins... Mon père, bloqué en Belgique, ►



attendait avec impatience le feu vert pour retourner au Congo. Tous les soirs on écoutait avec attention les nouvelles et communiqués distillés au compte-goutte par la radio. Il m'inscrivit en rhétorique à l'Athénée de Huy. L'enfant de la brousse que j'étais n'a jamais pu s'habituer à cette transition brutale. J'étais dans un pays étranger, froid et venteux. La pluie transperçait mes vêtements. Je n'avais ni vélo, ni moyen de locomotion. Je me rendais à pied à l'école, comme mes petits copains noirs au Katanga. A la différence que là, dans mon beau pays, le soleil brillait, se levait à 6h pour se coucher à 18h dans un lit de couleurs chatoyantes. Où était-elle « ma » brousse remplie de gazouillis d'oiseaux bigarrés et du roucoulement des tourterelles ? Qu'étaient devenues les odeurs de la savane aux parfums subtils ? Que devenait Christiane ? Nous étions fort attachés et cette séparation m'était insupportable...

Un jour, mon père revint de la capitale et annonça qu'il pouvait rejoindre le Katanga en tant qu'assistant technique. Je sautai de joie mais il freina brutalement mon enthousiasme. « Les hommes partent seuls, les familles viendront les rejoindre plus tard » nous dit-il ! Face à ma mine déconfite, il éclata de rire et m'annonça qu'il avait obtenu, vu mon âge, que je puisse l'accompagner ! J'ai passé la moitié de la nuit à écrire une longue lettre à ma bien-aimée qui me répondit que les autorités belgo-katangaises avaient autorisé le retour au Katanga des femmes et enfants bloqués en Afrique du Sud ! Malgré les nuages bas qui plombaient le ciel belge, j'eus l'impression que le beau temps était revenu. Le lendemain, ma valise était bouclée !

Nous prîmes, à Melsbroek, un DC4 spécial de la Sobelair, un matin pluvieux d'automne qui m'a semblé le plus beau passé en Belgique. Je quittais mon complice de grand-père ainsi que ma mère et ma sœur restées provisoirement en Europe. La plupart des passagers étaient des hommes de l'âge de mon père. Le vol fut long et mouvementé. J'étais euphorique ! Mais les cinq années suivantes furent les plus éprouvantes de ma vie. J'étais devenu un vrai Katangais, peut-être aux dépens de choses importantes telles que le début de mes études à l'Université d'Élisabethville et l'amour



2

naissant entre mon amie d'enfance et moi-même.

Les détails de ce voyage épique sont racontés dans mon livre. Nous étions enfin revenus chez nous, Inchi Yetu, notre terre, accueillis comme des héros par une foule enthousiaste. Christiane était devenue une jeune fille épanouie et belle comme le jour... On se prit par la main et ces trois mois d'éloignement furent vite oubliés. Que de temps à rattraper ! Au-dessus de nous flottait fièrement le drapeau du Katanga. Les parfums de la savane nous remplissaient de joie. Que la brousse était belle !

Mon existence fut parsemée d'aventures souvent cocasses mais parfois dangereuses pour mon intégrité morale et physique. Mais je crois au destin ! J'ai frôlé la mort (à lire au prochain numéro). L'odeur de sang allait remplacer le doux parfum de la savane !

De sombres nuages se profilait à l'horizon. Pourtant, l'assistance technique belge, dont mon père faisait partie, s'était renforcée et étendue à une assistance administrative, politique et militaire. Le Katanga se consolidait, fort de ces apports appréciables mais



3

qui plaçaient la Belgique dans une position ambiguë au plan international. Malgré l'appui de pays amis (France, Congo Brazzaville, Madagascar, Rhodésie du Nord et Afrique du Sud) qui envoyaient des conseillers spéciaux ainsi qu'armes et munitions afin d'équiper les volontaires engagés pour renforcer la Gendarmerie katangaise encadrée par des officiers belges pour la plupart, le Katanga peina à

être reconnu sur le plan international. En effet, les blocs Est-Ouest se disputaient le centre de l'Afrique. Quant aux Nations-Unies, elles appuyaient le gouvernement central du président Kasa-Vubu et du premier ministre Lumumba qui voulaient récupérer le Katanga et ses richesses minières alors que le chaos régnait dans le reste du pays. Face à cette situation anarchique, des groupes armés se sont rebellés contre le pouvoir central. Mobutu, chef d'état-major prit le pouvoir, arrêta Lumumba et finit par l'envoyer au Katanga où son sort serait scellé ! On cria au crime de guerre... Cette manœuvre, orchestrée et exploitée par des spécialistes de l'intox, profita aux ennemis du Katanga qui fut mis au ban des nations non-alignées qui visaient ses richesses minières...



Je me rappelle avec émotion cette période difficile. La réaction des Katangais face à cette offensive de la politique internationale fut incroyable : blancs et noirs, nous étions devenus des Katangais soudés. Nous devions faire face ensemble à l'adversité.

Malheureusement, la Belgique fut obligée de changer son fusil d'épaule suite aux pressions internationales relayées par les Nations Unies qui demandaient au Katanga de rentrer dans le giron national. Beaucoup de Belges, déçus par le désistement progressif de la métropole, prirent la nationalité katangaise.

La population katangaise protesta contre les ambassades et consulats des pays qui nous retiraient leur amitié et leur soutien. Je fis partie de ces groupes de jeunes manifestants révoltés. A 17 ans, on ne comprend pas les dessous souvent malsains des décisions internationales. Noirs et blancs, nous étions Katangais et nous ne supportions pas qu'on laisse ainsi tomber notre pays. Insouciance des jeunes, incompréhension des adultes qui ne pensent qu'en termes d'économie et d'argent. Nous étions décidés à défendre Inchi Yetu où régnaient l'ordre et le travail. J'avais déjà certains contacts avec l'Université de Liège et je décidai de m'impliquer davantage dans cette collaboration qui, heureusement, se renforçait entre cette Université et le Katanga. Plusieurs techniciens et professeurs de haute valeur œuvraient sur le terrain. Je repris langue avec eux,

notamment avec certains conseillers liégeois du gouvernement katangais. Nous avons constitué un corps de jeunes Katangais volontaires (rien à voir avec les mercenaires), décidés à aider le Katanga libre. Nos interventions étaient multiples et se sont renforcées au fil du temps.

La fin de mes humanités occupait largement mon temps. En juin 1961, je terminai ma rhétorique avec succès et pus m'occuper de celle que j'avais un peu négligée, Christiane, dont les parents fermiers avaient décidé, vu l'insécurité, de s'installer en ville. Ce qui nous arrangeait bien. Il faut dire que, fréquentant l'Institut Marie-José, elle devait chaque matin quitter la ferme en petit bus scolaire et y revenir le soir, harassée. Les barrages routiers s'étaient multipliés et leur passage augmentait d'autant le trajet. Des fermiers blancs décidèrent, la mort dans l'âme, de quitter leur exploitation où certains avaient grandi. Peu d'écrits existent sur cette période fatale non seulement pour les fermiers mais aussi pour l'économie nationale et le ravitaillement des populations. Ces exploitations fournissaient en effet des produits laitiers, des légumes, du poisson, de la viande, des céréales... qui alimentaient la population. Le travail ardu, la fatigue, les déconvenues en tout genre, le recouvrement des factures et des taxes, la réparation et l'entretien du charroi automobile et des pistes, la main d'œuvre, l'éducation des enfants, etc... étaient des tâches quotidiennes dont les cita-

dins ne mesuraient pas l'ampleur ni les difficultés rencontrées par les fermiers dans l'exercice de leur métier.

Et bien que nous nous en doutions, le pire allait venir...

1961 fut une année charnière. Le Katanga fut progressivement abandonné par le monde entier. J'ai compris le dicton « La raison du plus fort est toujours la meilleure » et mesurai la puissance de l'argent. La décision de l'ONU de réduire la sécession du Katanga fut suivie par la quasi-totalité des « pays amis ». Seuls quelques-uns maintinrent un appui discret. La Belgique soutint la politique générale et afficha une attitude « à la belge » en offrant d'une main ce qu'elle retirait de l'autre. Les responsables de l'UMHK continuèrent à jouer le jeu tant que leurs dividendes étaient garantis. Le Général de Gaulle envoya d'anciens généraux de l'OAS renforcer l'encadrement des officiers belges restés au Katanga aux côtés des mercenaires (surnommés Affreux) et des volontaires recrutés par le président Tshombe.

Les premiers soldats du contingent onusien envahirent le pays en conquérants. Les diverses forces en présence s'évaluèrent dans un premier temps. Bientôt, les « Katangaleux » commencèrent à s'organiser afin de prévenir d'éventuelles actions des « soldats de la paix ». Bien nous en prit ! Notre petit corps de volontaires bénévoles programmat des activités discrètes mais efficaces. Nous aidions les ►



gendarmes katangais avec nos faibles moyens et la complicité de l'ensemble de la population noire et blanche d'Élisabethville. Des récoltes de vivres et d'argent destinés à nos vaillants défenseurs rencontrèrent un succès imprévisible. Tout le monde participait selon ses possibilités. L'ampleur de l'engagement fut remarquable !

Le patriotisme était le mot d'ordre. Depuis le professeur d'université jusqu'au cadre national en passant par l'ensemble des habitants de la ville, tout le monde mettait la main à la poche afin de contribuer au maintien et à la protection de cet équilibre noir-blanc si chèrement acquis. La portée de nos actions évolua et prit des proportions plus « engagées » avec un programme de sabotages organisés en vue d'affaiblir matériellement et moralement les troupes de l'ONU. Celles-ci paradaient en conquérants dans la ville et procédaient à des pillages systématiques accompagnés de viols et de brimades.

Nos activités patriotiques étaient évidemment couvertes par le gouvernement katangais et acceptées par les consulats amis. Nous avions un réseau de renseignements bien organisé qui nous informait sur les déplacements des troupes onusiennes, ce qui nous permettait de sélectionner nos activités de harcèlement « pacifique » mais énervant pour les personnes visées. Cela allait de la pose de clous à trois pointes sous les pneus au versement de sucre dans les réservoirs à essence des véhicules onusiens en stationnement en ville ou la pose sur les portières d'autocollants représentant le drapeau katangais et la photo de « notre » Président. Ce qui devait arriver arriva... Nos actions déclenchèrent l'ire de l'ONU qui se plaignit auprès des autorités katangaises.

Nous fûmes convoqués auprès du Ministre de l'Intérieur G. Munongo qui... nous félicita. Nous nous attendions à un accueil... disons moins chaleureux ! Il nous demanda même de mieux nous organiser afin d'augmenter l'impact

de nos actions et nous présenta aux officiers envoyés par la France pour encadrer les gendarmes katangais et élaborer un plan de résistance face à l'invasion de l'ONU. Nous étions reconnus comme un corps de jeunes volontaires bénévoles qui participaient à la défense de leur pays. Les anciens de l'OAS se moquèrent de nos « petits coups » sans incidence réelle, selon eux, sur les troupes ennemies. Nous devions, selon eux, passer à la vitesse supérieure comme poser des charges plastiques sous les voitures en stationnement place de la Poste dans le but de provoquer un climat de psychose dans la population civile, entraînant une réaction d'animosité contre les Nations Unies. Nous étions abasourdis. Ces officiers, étrangers au Katanga, n'avaient évidemment rien à perdre. Notre petit groupe avait, quant à lui, des parents et des amis en ville qui auraient pu être victimes de ces attentats aveugles. Nous refusâmes en bloc. Le Ministre de l'Intérieur se rangea finalement de notre côté au grand dam des conseillers français qui menacèrent de

quitter le Katanga. Heureusement, tout rentra dans l'ordre et nous reprîmes notre programme de harcèlement et de soutien mais, cette fois, avec la bénédiction totale de nos autorités.

En juillet 1961, je m'inscrivis à l'Université d'Élisabethville devenue entretemps université d'État dont les diplômés étaient reconnus par la Belgique. Les universités belges, en particulier celle de Liège, encadraient les formations. Des professeurs belges furent détachés afin d'assurer les cours. Le Recteur Frenkiel, éminent professeur, et le Secrétaire Général Michel venaient tous deux de l'ULg. Ces fonctions officielles couvraient leurs activités de conseillers auprès du gouvernement katangais. Le Bureau-Conseil de l'État du Katanga, encore appelé Service de Coopération Technique, dirigé par le Professeur Clémens, devait assurer la poursuite de l'aide belge.

L'Université d'Élisabethville devint un bastion de la cause katangaise. Notre groupe était tacitement protégé par les autorités académiques ainsi que par nos professeurs. Pour ma part, j'accordais une trop grande importance à mes activités extra-académiques, en particulier l'appui aux gendarmes katangais. Cet appui consistait à assurer le transport de certains éléments à l'intérieur du pays, à recruter d'autres volontaires bénévoles ainsi qu'à intensifier nos harcèlements qui devenaient parfois « trop » engagés.

Un de nos indicateurs (membre des troupes onusiennes) nous signala un jour la présence d'un faux étudiant inscrit à l'université, en réalité un jeune Suédois de l'ONU infiltré pour renseigner ses supérieurs sur les activités des Kantagaleux (noirs et blancs) que nous étions et qui, manifestement, indisposaient les stratèges de l'ONU. Inutile de vous dire, que notre groupe, accompagné du fils du Recteur, se chargea de donner à cet espion une punition méritée. Tondu et enrobé de plumes et de pancartes signalant sa trahison, il fut traîné dans les rues d'Élisabethville derrière la Karman Ghia de Jacqui, le fils du recteur, et rendu à l'ONU. Punition somme toute un peu légère que cette balade inoffensive digne d'un bon western ! Notre réaction aurait été différente quelques mois plus tard lorsque l'ONU attaqua sau-

vagement notre cher Katanga ! Notre « espion » a eu de la chance !

La fin des vacances d'été 1961 se passèrent dans une ambiance morose. Nous sentions que quelque chose se préparait. Les troupes de l'ONU arrivaient en masse. Malgré leurs promesses de non-intervention, des heurts fréquents opposaient les soldats de la paix aux populations locales de plus en plus énervées par cette intervention intempestive. Des barrages, les uns katangais, les autres onusiens, furent érigés aux endroits stratégiques de la ville et des environs. On se regardait en chiens de faïence. Les Katangais défilaient régulièrement en brandissant des pancartes provocatrices envers l'ONU. La tension était extrême.

Pour ma part, je partageais mon temps libre entre mon amie et des sorties sur le terrain de mon père (à la Ruashi, sur la route de Kasenga menant à la mine de l'Etoile) pour l'aider à entretenir sa plantation de citronniers et de manguiers ainsi que les deux étangs où foisonnaient des tilapias et quelques silures. Le camp des réfugiés balubas, mis en place par l'ONU, se développait dangereusement autour du terrain de mon père. Certains commencèrent à nous narguer en agitant machettes et chaînes de vélo, leurs armes privilégiées. La plupart d'entre eux étaient de jeunes drogués au chanvre agissant en automates télécommandés.

Face à cette menace, et en accord avec l'ONU(!), mon père s'arma et moi de même afin de montrer à ces énergumènes que nous pouvions nous défendre en cas d'attaque. Nous portions une carabine à l'épaule, décidés à défendre notre bien. Un jour, la tension monta d'un cran. Des balubas « chanvrés » vinrent en dansant exhiber devant nous les restes d'un policier katangais assassiné près de leur camp. L'effet escompté fut atteint. L'endroit était devenu trop dangereux.

Des semaines passèrent puis mon père se rendit sur son terrain accompagné d'un officier tunisien de l'ONU lourdement armé. A son retour, je compris de suite que quelque chose de grave était arrivé. Les Balubas avaient saccagé son patrimoine, ses chers citronniers avaient été coupés, les étangs éventrés et les poissons pillés, les grands

manguiers, qui faisaient notre fierté, abattus, la case où étaient stockés les outils de travail, incendiée. Comble de « délicatesse », ils avaient sciemment exposé aux endroits visibles quelques ossements humains en guise d'avertissement. L'ampleur des destructions commises découragea mon père qui décida, la mort dans l'âme, d'abandonner aux bandes droguées ce bien si précieux à ses yeux.

Je tentai, muni d'armes automatiques, d'assurer encore quelque temps une certaine présence. Mais un drame allait y mettre fin. Un ami, J.P. Andries, voulut aller constater l'état de la ferme de ses parents située derrière notre propriété. Fort d'une ceinture noire de judo, il s'imaginait sans doute pouvoir résister aux Balubas. Malheureusement, il tomba sur une bande de pillards drogués, en tua quelques-uns mais fut rapidement submergé par le nombre et finit sous les coups de machettes de ses assassins. On nous prévint le lendemain de sa disparition. Nous allâmes à sa recherche. Le spectacle était horrible. On récupéra les restes du corps atrocement mutilé.

Nous avons alors tiré un trait définitif sur « notre » terrain. Je n'ai jamais compris l'inconscience et l'imbécillité de l'homme qui préfère détruire ce qui existe plutôt que d'exploiter ces biens productifs. ■

Homo sapiens !

A suivre : (3) les guerres de l'ONU

LÉGENDES PHOTOS

1. Retour de congé 1957
- 2-3. Manifestations à E'ville en 1961 contre l'intervin de l'ONU
4. Pacification par l'armée katangaise (1961)
5. Baptême universitaire devant la poste en 1961

TÉMOIGNAGE DE DANIEL DEMAEGHT

Lorsque, en mai 2018, je suis approché par Frank Demaeght pour effectuer une courte mission à Goma et Lubumbashi, je suis loin d'imaginer entrer en relation avec un des héritiers de Daniel, son papa, fondateur d'une tribu encore active dans l'ancien Katanga. Curieux de savoir « qui est qui », j'ai la bonne fortune de découvrir, dans les archives de « Mémoires du Congo », le témoignage de Daniel, recueilli en juin 2003, révélateur de l'esprit pionnier qui a amené ce « fils de Flandre » à émigrer au Congo Belge. L'article qui suit décrit avec verve la capacité d'entreprendre qui l'animait, mêlant acharnement, ouverture d'esprit, entregent et débrouillardise, moteurs d'une belle réussite. Il est difficile de ne pas être admiratif devant ce qu'un jeune homme de 23 ans, frais débarqué d'une Belgique tout juste sortie de la guerre, a pu réaliser dans un pays dont il ignorait tout.

Dr Marc GEORGES

Crédits photos : Rose-Marie Demaeght et Philippe Lindekens (« Les Congolâtres »)

Les notes de bas de page sont de Marc Georges



Je m'appelle Daniel Demaeght, et suis né à Oostkerke, petit village près de Dixmude dans le Westhoek, le 26 juillet 1923. Je suis parti au Congo en 1946, dans la région des Marungu, entre les lacs Moero et Tanganyika.

« Pourquoi le Congo et quand le Congo ? » C'est une vieille histoire, qui date de 1930. La Belgique fêtait son premier centenaire. Les Sœurs du village s'étaient coupées en quatre pour nous apprendre la « Brabançonne » et « Vers l'Avenir ». Dans Vers l'Avenir, il y a une phrase "Als uw wereld zo groot, waar uw vlag staat gepland", "Dans un monde nouveau, l'avenir qui t'appelle a planté ton drapeau". Les Sœurs de l'école nous ont expliqué que le Congo était un grand pays avec plein de Noirs et beaucoup d'enfants qui ne demandaient qu'une chose, pouvoir aller à l'école. Nous, on ne comprenait pas bien que des enfants puissent vouloir aller à l'école. Un Père Scheutiste est venu nous en

parler plus en détails. En rentrant à la maison j'ai dit à mes parents : « J'irai au Congo quand je serai grand ! ». Ils ont eu un petit sourire, c'était cinq jours avant mes sept ans.

Nous nous sommes ensuite installés à Bruxelles et, à l'entrée en humanités, un professeur du Collège Notre Dame nous a demandé : « Que voulez-vous faire plus tard ? ». J'ai répondu que je voulais partir au Congo. Les autres élèves ont rigolé. Le curé s'est mis en colère et a dit : « Le Congo, ce n'est pas ce grand bordel que beaucoup d'ignorants croient en Belgique. C'est un pays plein d'avenir, où il faut avoir les deux pieds sur terre et la tête bien sur les épaules ». Du coup mon avenir était scellé !

A la fin des Humanités j'aurais voulu entrer à l'Université Coloniale d'Anvers, mais il fallait auparavant faire un an de service obligatoire. Le Professeur Collignon de l'Université d'Anvers était également régisseur d'un château. Il a négocié avec l'occupant d'accueillir les élèves de première année pendant un an au château. La matinée était consacrée aux cours théoriques et l'après-midi à la pratique.

A notre arrivée, le commandant du camp, le Capitaine Wautier nous a fait jurer sur le drapeau belge qu'on ne s'occuperait pas de politique. Deux mois plus tard, il nous a rappelés et déliés de notre serment. Le camp fut vidé et je suis parti en France.

LE DÉPART

La guerre terminée, se posait pour moi la question, Congo ou pas Congo ? Ma décision était prise. Au lieu d'aller à l'université, je voulais trouver de suite un emploi sur place. Je l'ai trouvé aux élevages de Jean Van Gysel², patron généreux, dur mais honnête.

Je suis parti au Congo le 31 mars 1946, avec le deuxième vol Sabena, dans un nouveau DC4 reçu des Etats-Unis. Arrivé à Léopoldville le 1^{er} avril, j'y suis resté quelques jours avant de partir pour Pepa, dans les Marungu, via Albertville. Je pris l'avion jusque Stanleyville où je devais attendre huit jours. Après 4 ou 5 jours, un pilote de passage nous a proposé de nous emmener, mon ami et moi, à Albertville pour 3 200 francs chacun. Nous avons fait escale à Bukavu, où une jeep militaire a cloué l'avion au sol parce qu'il n'était plus en règle depuis plusieurs mois. L'hélice et les roues ont été démontées. Le pilote nous a remboursé nos 3 200 francs chacun, et nous sommes restés à Bukavu. J'ai dû attendre 5 jours avant de pouvoir rejoindre Uvira et prendre le bateau CFL³ qui faisait Uvira-Kigoma-Albertville en 2 jours et 2 nuits. Arrivé à Albertville vers le 15 avril, j'ai dû attendre un autre bateau CFL pour rejoindre Moba⁴, il n'y en avait qu'un tous les quinze jours. Je suis arrivé à Moba le 20 avril 1946. Après une journée passée à la Mission, je suis parti en camion jusqu'à Pepa, à 90 km, où je suis arrivé dans la soirée.

1. Le texte du témoignage oral a été revu et quelque peu condensé par Françoise Moehler tout en préservant l'esprit de l'article.

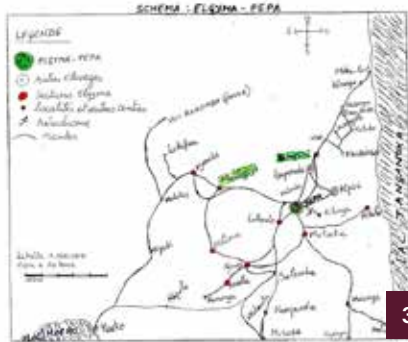
2. Société Jean Van Gysel, qui deviendra ELGYMA en 1961.

3. CFL. : Chemin de Fer des grands Lacs.

4. Baudouinville.



2



3



4

Pepa était alors dirigé par un jeune vétérinaire, qui n'avait que huit mois de Congo, et un agent d'élevage, tous deux célibataires. J'y suis resté trois jours puis le vétérinaire m'a conduit à mon poste, Mulunguzi, à 41 km de là. Pendant mes trois jours à Pepa, j'avais repéré dans la réserve un vieux lit en fer, que j'ai commencé à gratter avec un morceau de verre. Un brave Congolais a compris mon intention et m'a fait de ce vieux lit un lit tout neuf.

On m'a déposé dans un entrepôt, en me disant de m'y installer, entre manioc

et haricots. J'étais livré à moi-même, à 41 km du premier Européen et avec quelques Congolais pour toute compagnie. J'étais dans le bouillon et je devais me débrouiller pour tout apprendre.

Le vétérinaire m'avait dit : « Voilà, vous avez 6 haches, 2 barres à mine, 2 masses de 10 kilos et là-bas, à 2 km d'ici, vous avez une carrière de schiste, c'est assez tendre, vous pourrez tailler des pierres et faire votre maison ». J'ai donc commencé à tailler des pierres. Pour les transporter, je n'avais que 4 brouettes, enfin 4 roues de brouettes, que j'ai dû fabriquer moi-même afin de transporter les pierres jusqu'au site de construction.

En juin 1946, je venais de terminer la maison quand un courrier de ma femme m'annonça sa venue. Elle est arrivée en septembre, par le bateau « Gouverneur Galopin⁵ ». J'ai envoyé mon cuisinier à Albertville avec sa photo en disant « voilà la dame que tu dois aller chercher au train de Kabalo, il faut te mettre à sa disposition et lui dire que tout va bien ». Le brave Martino a été efficace et je les ai récupérés au bateau à Moba.

Mon épouse était enceinte de sept mois. Nous avons demandé au Directeur un lit pour le bébé et différentes choses. C'était toujours oui, demain.... Kesho, comme on dit là-bas ! Comme il n'y avait qu'un bateau tous les 15 jours pour faire Moba-Albertville, nous avons prévu le bateau du 24 novembre pour emmener ma femme accoucher à Albertville. Mais un soir... alerte, le bébé s'annonce. Au poste ni voiture ni moto. Seul l'infirmier avait un vélo ! Je lui ai promis cent francs pour aller chercher de l'aide à Pepa le plus vite possible. J'ai passé toute la nuit au chevet de ma femme. En sortant chercher du pétrole pour la lampe Coleman, j'ai vu les femmes des travailleurs assises dehors près de la maison. Elles murmuraient entre elles, elles savaient qu'elles ne pouvaient rien faire, mais leur présence signifiait : « on est là, pas de panique ». C'était la coutume, il fallait qu'elles soient là.

Le bébé est né à 5 heures du matin et le vétérinaire est arrivé à 2 heures de l'après-midi... Pour l'accueillir, j'avais mis costume, chemise et cravate, que je n'avais plus portés depuis mon arrivée :

- Alors quelle nouvelle ?
- C'est un garçon, tout va bien !
- Et il vit ? me demanda-t-il ?
- Oui !
- Et votre femme vit ?
- Oui !

Je ne vous répéterai pas ce que je lui ai dit après...

Il était temps de construire une grande maison. 20 m sur 10, 3 chambres, une salle de bains, etc. Maison typique d'Afrique. J'ai demandé comment faire cela avec 4 brouettes. On m'a répondu qu'on allait m'envoyer des ânes. Et j'ai eu 6 ânes ! Les travailleurs, en coupant des touques en deux et en les attachant avec des lanières faites de peau de vache, ont pu transporter les pierres nécessaires à la construction. J'ai remarqué qu'un âne, plus on le charge, plus il va vite. Et j'ai construit cette grande maison. On était en janvier 1947.

A mon arrivée, le Territoire⁶ nous permettait d'acheter un fusil avec 750 cartouches, une carabine Steyer récupérée de l'armée italienne, que l'on payait 750 francs, mais on n'avait aucune garantie pour les cartouches... Je n'avais jamais tiré un coup de fusil de ma vie. Quand j'ai reçu ce fusil, je me suis entraîné. J'ai commencé par tirer sur un fût de 200 litres à cent mètres, puis, quand je l'ai atteint, j'ai pris un fût plus petit. Ensuite j'ai accroché ma carabine au mur.

Un jour on est venu m'annoncer que sept génisses pleines avaient été tuées par des lions. Je suis donc parti avec ma carabine et des travailleurs. A la maison, les boys ont dit à ma femme qu'il n'était pas question qu'ils fassent le ménage tant que le patron n'était pas rentré.

Ma femme ne comprenait pas pourquoi, mais nous l'avons compris après. J'ai fini par voir ces deux lions à cent mètres, et comme parfois la balle partait ou ne partait pas, un de mes hommes m'a dit : « Bwana, pasopo, pima musuri ! Monsieur, attention, vise bien ! ». Je lui ai proposé ma carabine mais il a refusé. Alors j'ai tiré, et j'ai eu de la chance, le premier lion mort raide du premier coup. Le deuxième lion, deuxième balle, mort ! Je suis rentré avec les deux lions. ▶

5. Un des cargos mixtes de la Compagnie Maritime Belge, assurant la liaison Belgique-Congo.
6. Comprendre « administration du territoire ».



Nous étions en octobre 1947, la grande maison était finie, nous avons déménagé, ma femme était enceinte du deuxième enfant.

J'ai commencé la sélection du bétail. Nous avons une trentaine de travailleurs et 2000 têtes de bétail pour lesquels nous construisions des kraals.

En janvier 1948, on nous a annoncé la visite du grand patron, M. Van Gysel. Pour organiser cette visite, j'ai dû contacter le Chef Manda. On m'avait dit d'être « cool » avec lui, mais de montrer que j'étais le patron. Quand on est jeune on fait tous des bêtises. Soudain Manda m'a regardé et a demandé : « Qui est le chef ici, toi ou moi ? ». Je lui ai répondu que c'était lui le Grand Chef, la preuve était que les travailleurs engagés chez moi devaient répondre au Chef coutumier, même si j'étais leur patron. Ce n'était pas parce qu'ils travaillaient pour moi qu'il n'était plus leur chef. Du coup une grande amitié est née entre lui et moi.

Quand le grand patron est arrivé en 1948, le poste de Mulunguzi était bien



organisé et bien discipliné au point de vue bétail.

En 1949 à la fin de mon premier terme, je suis parti en congé d'avril à juillet. A mon retour, M. Van Gysel m'a demandé de reprendre le poste central de Pepa. Les termes s'allongeaient, passant de 36 à 42 mois, on tirait sur la ficelle. J'ai repris le poste de Pepa où j'ai été nommé secrétaire de direction, puis gestionnaire. Une fois par an, M. van Gysel venait en compagnie d'une importante personnalité. J'ai ainsi eu l'occasion de rencontrer M. Van Cauwelaert, Président de la Chambre et le Ministre Huysmans. Nous avons appris aux instituteurs la Brabançonne qu'il fallait chanter lors de la visite d'un Ministre.

M. Huysmans venait de rentrer d'un voyage au Mexique. Il avait déjà 80 ans, c'était un homme grand et sec, qui portait un costume de toile claire. Il venait de faire 350 km de route de brousse. A son arrivée à Pepa, les enfants chantaient la Brabançonne. Près de moi j'entendis un enfant dire à son copain : « Ile musungu ana kauka sana ! Ce blanc, il est complètement desséché ! ». J'ai commencé à rire et M. Van Gysel m'a demandé ce qui se passait. Informé, il me dit en souriant qu'il ne fallait pas le répéter au Ministre. Pendant son séjour, le Gouverneur Wauthion est passé à l'invitation de M. Van Gysel. Entre dîner et sieste, M. Huysmans demanda au Gouverneur : « En l'an 2000, le Congo sera-t-il dirigé par un vice-Roi ou par un Président ? ». On voyait poindre une certaine politique.

Je suis resté à Pepa jusqu'à la fin de l'année 1952. J'ai encore eu la visite de M. Van Gysel avec le Ministre Van Acker. Je lui ai fait part de mon désir de commencer mon propre élevage. « Ce ne sera pas facile » me dit-il, « mais je vous comprends. » Je lui ai fait comprendre aussi qu'avec 18 000 têtes de bétail à Pepa, un patron vétérinaire serait préférable. Il m'a donné son appui pour reprendre l'élevage de Kamipini, avec ses 700 têtes de bétail.

« Mais avant de partir » me dit-il, « comme on vient d'ouvrir un élevage

aux Kundelungu, avec 2 400 génisses déjà sur place, il faut absolument y conduire les jeunes taureaux et de nouvelles génisses ». Nous avons ainsi fait un trek au départ des Marungu vers les Kundelungu, soit 400 km de piste. Il fallait passer la Luvua à Pweto, où la profondeur était d'environ 120 m, une grande crevasse. Je suis parti le 18 octobre 1952 et nous sommes arrivés aux Kundelungu le 1^{er} novembre.

M. Van Gysel m'avait dit qu'une fois le bétail sur place, je pourrais me considérer en congé jusqu'à la fin de mon terme : « Vous serez payé tous les mois et ensuite je vous paierai votre congé, donc jusqu'en juillet, mais je ne vous paierai pas la somme totale en une fois, je vous paierai mensuellement ».

Le 1^{er} avril 1953, j'ai repris l'élevage de Kamipini⁷. C'était la deuxième fois qu'un 1^{er} avril était important dans ma vie. J'avais 700 têtes de bétail, dont 200 vaches laitières. On faisait du beurre. En un mois j'ai doublé la production de beurre. Avant, le bétail était rentré au kraal le soir. J'ai fait des paddocks, le bétail était dehors toute la nuit, on ne le rentrait que le matin pour la traite, ce qui a fort augmenté la production de lait.

J'ai aussi commencé à faire des silos, 1 800 m³, pour faire de l'ensilage. Dans les grandes plaines de la région poussait une herbe très haute, appelée « manzana », ou fausses cannes à sucre, ou herbes à éléphants. Il y en avait des milliers d'hectares qui, en saison sèche, partaient en fumée avec les feux de brousse. J'ai commencé à acheter ces fausses cannes à sucre aux villageois.

C'est la seule fois de ma vie où j'ai eu quelques tensions avec les Missionnaires, avec qui je m'entendais pourtant bien. Lorsqu'il fallait couper l'herbe, les élèves désertaient l'école, tout le monde coupait les cannes. Je passais les ramasser avec un camion, puis deux. On coupait les tiges en petits morceaux pour faire de l'ensilage.

En 1954, nous fournissions des produits de base : lait, beurre, viande. D'autres colons cultivaient des légumes. Nous avons créé la Coopérative des Éleveurs des Marungu afin d'assurer la production et son écoulement.

7. Racheté à Mr Van Hyfte.



Nous avons demandé à la Sabena de construire une plaine d'aviation à proximité. Réponse : « Messieurs, Produisez des fleurs et des légumes et quand il y en aura suffisamment nous enverrons un avion... Hors de question que l'on bouge avant ».

Fin 1955, début 1956, deux représentants de la Sobelair, MM Bertin et Philippe, les deux grands patrons de Sobelair Belgique et le chef-pilote G. Creteur, ont fait 700 km par la route pour venir à Kamipini. Nous les avons hébergés dans la maison de passage. Le soir nous leur avons exposé notre problème. Eux-mêmes voulaient créer une ligne intérieure de petits porteurs, qui feraient Elisabethville-Kasenga-Kilua-Pweto-Albertville, mais ils cherchaient encore un point intermédiaire. Je leur ai dit que ce point pouvait être les Marungu. Ils étaient d'accord mais voulaient savoir si notre production était suffisante ou s'il fallait attendre. La production était amplement suffisante en viande de porc et de veau. Ils m'ont dit : « Si vous faites la piste, nous arrivons ! ». J'en ai parlé à la coopérative qui semblait d'accord mais sans s'engager. J'ai donc décidé de faire cette piste sur ma propriété dont la plus grosse partie était louée avec un bail emphytéotique.

En août 1957, la piste était terminée et accueillait le premier avion. Le Gouverneur Paelinck est venu inaugurer la piste. Apprenant cela, la Sabena a vérifié auprès du Comité Spécial du Katanga qu'elle était réellement sur ma propriété. Si tel n'avait pas été le cas, il y aurait eu un problème. Mais elle était bien sur mes terres.

J'y ai construit un petit bâtiment de 15 m sur 10 environ, qui servait



d'aérogare, avec un bureau, des installations sanitaires, et un petit bar, bien apprécié là, en pleine brousse. Cela a très bien fonctionné. Ma femme s'occupait des LTA, les lettres de transport aérien. Par après, nous avons demandé au Gouvernement, toujours très positif à notre égard, de créer un bureau de poste. Ce bureau a été installé au sein même de l'aérogare avec un cachet officiel « Kamipini ». Cela fonctionnait très bien et le postier logeait chez moi.

J'ai recontacté le Gouvernement pour avoir un abattoir. Accord donné à condition que je cède un bout de terrain, ce que j'ai fait. La coopérative a alors, à côté de l'abattoir, construit une chambre froide. Nous étions dès lors très bien équipés et efficaces. Quand le CFL a vu cela, ils ont équipé leurs bateaux de chambres froides, ce qui nous donnait un atout supplémentaire. On pouvait abattre des porcs le soir : les nuits étant fraîches aux Marungu, il n'y avait pas de problème et à 4h du matin, le camion partait, il arrivait à 6h à Moba, et à 7h les porcs étaient en chambre froide et tout allait bien.

En 1959, j'ai reçu la visite privée d'un ami vétérinaire, le Sénateur Soubry, de Dixmude. J'en avertis le Territoire et les « évolués » ont demandé à le rencontrer. Je les ai installés dans la paillote au milieu de la cour de la ferme, avec un casier de bière et leur ai présenté le sénateur. Ce dernier a longuement discuté avec eux puis m'a dit que je devrais m'impliquer en politique, car, si je ne le faisais pas, ce serait la politique qui s'occuperait de moi. Cela ne m'intéressait vraiment pas, il m'a dit que je devais quand même en tenir compte. Et nous en sommes restés là !



En 1960, la nomination de Munongo, descendant de Msiri, comme ministre de l'Intérieur du Katanga, suscita une certaine inquiétude. Un matin, il débarque de l'avion à Kamipini, et me dit : « Bonjour M. Demaeght, vous allez bien ? Vous m'avez si bien reçu dans le temps, j'espère que vous avez une tasse de café pour moi ? ». Il avait été au séminaire de Baudouinville-Kabulo, dont les grands séminaristes venaient chez moi à Mulungu, pour chasser. Les séminaristes en gardaient un très bon souvenir, parce qu'ils avaient de la viande, de l'eau et du bois, tout ce qu'il leur fallait. Mais de Munongo, je n'avais aucun souvenir. Ce fut mon contact direct avec l'Indépendance.

Mon plus beau souvenir de cette vie, c'est la main-d'œuvre. Ces gens ont toujours été honnêtes, on pouvait compter sur eux, parce qu'ils savaient qu'ils pouvaient compter sur nous. On disait toujours qu'il fallait montrer qu'on était le Chef, mais quand on savait dialoguer et reconnaître que tel ou tel jour on avait eu tort, ces gens ne vous décevaient jamais. Cela a été la plus belle période de ma vie. ■

LÉGENDES PHOTOS

1. Daniel Demaeght, le 4 juin 2003 lors du témoignage réalisé par Mémoires du Congo
2. 21 jours de trajet entre Bruxelles et Pepa
3. Schéma des points d'élevage Elgyma dans la région de Pepa, fait par Monsieur Parbhoo
4. Carte du livre « L'élevage au Katanga » par le Vicomte Roger d'Hendecourt
5. Daniel et Rosa en 1946
6. Traversée de la Luvua à Pweto
- 7-8. Avion Sobelair à Kamipini
9. Kamipini, la plaine d'aviation avec le bâtiment qui servait d'aérogare ainsi que de bureau de poste, le « cachet de la poste faisant foi »
10. La ferme de Kamipini en 1953

LA DIASPORA ET SON IMPLICATION AU PROCESSUS DU DÉVELOPPEMENT DES PAYS D'ORIGINE

Par Raoul Donge

CEO de la Plateforme de la Diaspora afro-européenne

ORIGINE DU TERME DIASPORA ET SON RÔLE EN TANT QU'ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT

Le présent article s'attache à établir le lien existant entre les diasporas et le développement et, plus spécifiquement, les liens familiaux et socio-culturels avec leurs milieux d'origine ainsi que les valeurs culturelles qu'ils ont héritées et transmettent à leurs descendants. Ainsi donc, le mot diaspora dérive de la migration (cfr. OIM).

Le terme *développement* utilisé dans le présent article renvoie à la mobilisation par les diasporas des différents types de ressources qui concourent à créer des richesses dans leurs pays d'origine et de résidence. Ce faisant, les diasporas sont de véritables acteurs de développement.

Au cours de ces dernières décennies les apports des diasporas, rien qu'en transferts de fonds vers leurs pays d'origine, ont atteint des montants très significatifs (cfr le tableau).

En effet, l'implication des diasporas se rapportant au développement de leurs pays d'origine s'exerce dans différents domaines - tels que la réduction de la pauvreté, l'éducation, la santé, le redressement post-crise, le renforcement des capacités des cadres des administrations ou des instituts de formation, les transferts de fonds et de savoir-faire, le commerce ainsi que les investissements directs - a suscité et continue de susciter un intérêt croissant au sein des communautés des diasporas.

Les diasporas participent aux débats sur ces thèmes lorsqu'ils figurent à l'agenda des différents fora internationaux ou régionaux, tels que le Forum mondial sur la migration et le développement (GFMD-FMMD), l'Union Africaine (UA), les Commissions Economiques des Nations Unies pour l'Afrique, l'Amérique Latine et l'Asie, les différents Sommets

parmi lesquels les Sommets Union Européenne-Afrique etc.

Au vu de l'importance du rôle qu'elles jouent dans ces fora et dans les pays de résidence, l'Union Africaine les reconnaît comme constituant la 6^{ème} région d'Afrique, au même titre que les cinq autres régions continentales (Afrique Centrale, Australe, du Nord, de l'Ouest et de l'Est).

DIASPORAS ET DÉVELOPPEMENT : TRAIT D'UNION ENTRE SOCIÉTÉS ET ÉTATS

De par l'importance de leur rôle et de leur potentiel sur le plan humain, social, culturel et économique, les diasporas africaines constituent, en premier lieu, les constructeurs de ponts et de passerelles d'intégration, de coopération, de facilitation et de consolidation des relations d'amitié entre les peuples d'ici et de là-bas.

Contribution de l'Union Européenne à la reconnaissance du rôle des diasporas

Ayant perçu très tôt l'importance du rôle des diasporas dans ces domaines, l'Union européenne a, dès les années 2000, adopté, en son sein et avec l'Union Africaine, différentes initiatives et décisions établissant successivement le consensus européen pour le développement, la stratégie de l'Union européenne pour l'Afrique, l'indispensable alliance Afrique-Europe, le partenariat stratégique entre l'Afrique et l'Union Européenne, ainsi que le Programme de développement post-2015 associant le financement et les politiques de développement porteur de changement.

Enfin, lors du 4^{ème} Sommet Afrique-Europe tenu à Bruxelles les 2 et 3 avril 2014, les continents africain et européen ont, suite à la proposition des acteurs de la diaspora, adopté la Déclaration conjointe reconnaissant que « les



diasporas créent les liens humains solides entre nos deux continents et qu'elles contribuent de manière significative au développement des pays d'origine et de destination ».

Cette importante déclaration sera insérée dans le nouvel Accord de Partenariat Union Européenne-Organisation Afrique, Caraïbes et Pacifique, dit Accord de Samoa, conclu en 2022 en remplacement de l'Accord de Cotonou. Ledit accord dispose, dans son article 66 *Diaspora et Développement* concernant les relations UE et OACP et les diasporas, que « les parties - Union Européenne et l'OACP - reconnaissent le rôle important des diasporas et les différentes contributions que leurs membres apportent au développement de leur pays d'origine, y compris sous la forme de financements, d'investissements, de transferts de connaissances, de savoir-faire et de technologies, et de liens, de réseaux et de mécanismes culturels, ainsi qu'aux processus de réconciliation nationale ».

Contribution de l'Union Africaine à la reconnaissance du rôle des diasporas

De son côté, l'Union Africaine, emboitant le pas à l'UE, a reconnu à son tour l'importance de l'implication des

diasporas africaines et de la société civile en tant qu'acteurs majeurs de développement du Continent africain. Ainsi, l'article 3 du Protocole sur les amendements de l'Acte constitutif de l'Union africaine adopté en 2002, reconnaît « le rôle important que doit jouer la diaspora africaine dans le développement du continent » et stipule que « l'Union invite et encourage la Diaspora, comme partie importante de notre continent, à participer pleinement à la construction de l'Union Africaine ».

Pour concrétiser cet important amendement, l'Union Africaine a institué, au sein de son Conseil économique et social ECOSOCC, la Direction des citoyens de la diaspora CIDO. Ce Dépar-

tement est chargé de piloter l'engagement de l'UA auprès de la diaspora par le biais des Bureaux de mission de l'UA et de la société civile

Banque Mondiale et Diaspora

Peu d'informations existent dans ce domaine auprès de la Banque Mondiale. Il est simplement mentionné qu'au mois d'avril 2013, celle-ci avait annoncé la création de l'Alliance mondiale pour le savoir sur les migrations et le développement - Global Knowledge Partnership on Migration and Development (KNOMAD)- qui se voulait un centre mondial de connaissances et d'expertise politique sur la question des migrations.

QUELQUES ACTIONS CONCRÈTES DES DIASPORAS DE L'ESPACE EUROPÉEN

Après avoir situé le cadre juridique reconnaissant le rôle et l'importance des diasporas dans le processus de développement des pays d'origine, examinons brièvement quelques actions significatives menées par des organisations des diasporas africaines de l'espace européen.

- **La Plateforme de la Diaspora Afro-européenne, DAE**, établie à Bruxelles, mutualise les compétences et le savoir-faire de ses partenaires à travers des réseaux interconnectés, en vue de les mettre au service du développement socio-économique du continent africain.

La Plateforme est active avec ses partenaires dans les plaidoyers en vue de la reconnaissance des organisations de diaspora en tant qu'acteurs de développement et de leur implication dans le dialogue sur les politiques publiques de développement dans les pays d'origine.

La Plateforme organise et anime régulièrement des rencontres, et conférences de sensibilisation à cette thématique.

A la demande de l'Union Européenne, la Plateforme a participé activement, avec ses partenaires, à l'élaboration, en 2013, du catalogue des bonnes pratiques d'engagement de la diaspora africaine pour le développement, précédant la création de la Plateforme Afrique-Europe.

Par ailleurs, notre Plateforme DAE est en contact suivi avec l'Institut Choiseul de Paris qui publie annuellement une étude fouillée concernant 100 jeunes cadres africains de moins 40 ans, visages et leaders économiques de demain, ainsi qu'avec le Club Efficience, un des principaux réseaux économiques panafricains de France, qui envisage la création d'un véhicule de financement des PME africaines par les diasporas et les communautés africaines en Europe. ►



Réunion de coordination Diaspora à la maison ACP 30.03.2014
(préparatoire au Sommet UE-Afrique)

- **Le Club du Congo** est constitué en 2004 par un premier groupe d'épargnants congolais dont l'objectif était de rassembler leurs épargnes en vue de pallier les besoins de l'un d'entre eux. Dans un premier temps, ils rassemblent 370 EUR.

Le club connaît ensuite un véritable engouement au sein de la communauté et voit le nombre de ses membres augmenter rapidement pour atteindre, dix ans plus tard, un total de plus de 500 membres. Son portefeuille totalise alors près de 350 000 EUR, réussissant avec succès leur pari de mutualisation de leurs épargnes grâce à leur solidarité.

Grâce à la création de ce portefeuille, certains membres du Club ont bénéficié de ce mini fonds d'investissement pour le lancement de leurs activités ou comme garantie auprès des institutions de prêt au Congo dans des domaines variés tels que la santé, l'élevage, les bureaux conseil, la monétique, etc.

- **Le Réseau CEFOREC INTERNATIONAL** s'est spécialisé en procédures de mise en œuvre et de suivi-évaluation, notamment des accords de partenariat ACP-UE, en formation et renforcement des capacités des cadres des administrations responsables des procédures de négociation et de mise en œuvre d'autres accords de coopération et d'intégration régionale. Les Accords de coopération et de partenariat ACP-UE de Lomé, Cotonou et Samoa, ainsi que des accords APE sont les domaines où le CEFOREC dispose d'une expertise attestée.
- **Le Club Efficience** est un cercle d'initiatives économiques composé de plus de 500 membres de la diaspora dont la plupart établis en France et constitué de cadres, chefs d'entreprise, enseignants, médecins

et autres personnels de santé, ainsi que des leaders d'opinion.

Le Club organise à intervalles réguliers des dîners-conférences ainsi que des forums économiques ou du parrainage d'entreprises, ainsi que d'autres manifestations en vue d'identifier et de fédérer des talents africains avec l'objectif de participer à l'émergence du continent africain.

Le Club édite et diffuse à cet effet, à intervalles réguliers, le Gotha noir de France, sorte de répertoire de témoignages de diversité, de créativité et de vitalité des cadres et professionnels de la diaspora qui embrassent l'option du retour...

- **AfricSearch et Africa SME.** Il s'agit d'une part d'une émission radio qu'anime mensuellement le **Cabinet Acquetey** en vue de guider de jeunes promoteurs de projets de la diaspora à monter leur Business plan et, d'autre part, de l'organisation par la Branche *Africa SME Champions Forum* de sessions de rencontres entre le Patronat africain et international du secteur privé et les cadres africains nationaux et de la diaspora, sur le terrain, en Afrique, en vue de nouer des contacts professionnels

Ces quelques *success stories* témoignent, dans l'espace européen, de la vitalité et du haut potentiel des membres entrepreneurs de la diaspora africaine, dont les efforts ont été dûment reconnus et salués par la Déclaration conjointe UE-Afrique lors du 4^{ème} Sommet de 2014, et méritent une plus grande visibilité.

Dans ce contexte, l'Union Européenne et ses Etats membres ont adopté en 2021, dans le cadre des objectifs de développement durable ODD, une *Stratégie Global Gateway* visant à mobiliser jusqu'à 300 milliards d'euros pour le financement de projets dans différents domaines, en remplacement

du *FED (Fonds Européen de Développement)*.

Du côté des pays africains, cette reconnaissance des diasporas, devrait être complétée par celle acquise formellement auprès de l'Organisation continentale, UA, et renforcée par l'inclusion de membres de la diaspora au dialogue sur les politiques publiques de développement, ainsi que l'appui aux promoteurs des projets et aux investisseurs de la diaspora dans leurs démarches auprès des différentes administrations nationales et institutions financières des pays d'origine comme le font d'autres pays dans le monde à l'égard de leurs diasporas en provenance de l'étranger. ■

Brève bibliographie :

- *OIM et état de migration dans le Monde*
- *Unité Africaine à l'Horizon 2030 et les diasporas africaines*
- *Union Européenne et différents conventions et accords ACP-UE*
- *Union Européenne et la Stratégie Global Gateway*
- *Banque Mondiale : Global Knowledge Partnership on Migration and Development*
- *Nations Unies et GFMD*
- *GMG Intégration dans la Planification du Développement*
- *Institut Choiseul : Les visages de l'Afrique de demain*

**CONTRIBUTIONS DES DIASPORAS DE QUELQUES PAYS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE
AU DEVELOPPEMENT DE LEUR PAYS D'ORIGINE: TRANSFERT DE FONDS**

Pays	Population totale Afrique subsaharienne (en millions)	Population émigrée toutes destinations en 2010/11	% pop. émigrée sur pop totale	Population émigrée vers pays OCDE 2010/11	Principaux pays destination OCDE et % par rap total pop émigrée	Transfert de fonds en 2014	% PIB de 2013
Afrique Subsaharienne	899,9 (2010/11)	8,186 (millions)	+/- 11 %	5,127 (millions)	GB : 1.152 = 14 % USA : 1.073 = 13 % Fra : 827 = 10 % Port : 354 = 4 % Italie : 257 = 3 %	Env. 32 milliards USD	2,3 %
Nigeria	174 (2013)	661 000	2,63 %	550 000	USA : 199 = 30 % GB : 186 = 28 % Italie : 36 = 5,5 % Allem : 23 = 3,5 % Esp : 22 = 3 % Irlande : 17 = 2,5 %	+ de 20 milliards USD	4 %
Ghana	26 (2013)	375 000	1,44 %	331 000	USA : 115 = 31 % GB : 91 = 25 % Italie : 34 = 9 % Allem : 23 = 6 % Esp : 10 = 3 % Belg : 7 = 2 %	+ /- 150 millions USD	0,3 %
Mali	15,3 (2013)	125 000	0,8 %	82 000	Fra : 62 = 50 % Esp : 10 = 8 % USA : 5 = 4 % Italie : 1 = 0,8 %	+ de 800 millions USD	7 %
Sénégal	14 (2013)	243 000	1,74 %	242 000	Fra : 106 = 40 % Ital. : 59 = 22 % Esp : 43 = 16 % USA : 17 = 6 % Belg : 4 = 1,3 %	+/-1,700 milliard USD	11 %
Cameroun	22 (2013)	166 000	0,75 %	156 000	Fra: 70 = 42 % USA: 32 = 19 % Belg: 11 = 7 % GB: 10 = 6 %	+/- 230 millions USD	0,7 %
R.D. Congo	68 (2013)	306 000	0,54 %	266 000	Fra : 116 = 38 % Belg : 78 = 26 % GB : 18 = 6 % Ital. : 4 = 1,1 %	+/-15 millions USD, après avoir connu un pic de près de 120 millions en 2011 !	0,1 %
Rwanda	12 (2013)	44 000	0,37 %	36 000	Belg : 13 = 29 % Fra: 5 = 12 % GB : 4 = 9 % USA : 4 = 8 %	Env. 190 millions USD	Env. 2,4 %
Ethiopie	94 (2013)	367 000	0,39 %	308 000	USA : 140 = 38 % GB : 14 = 4 % Suède : 12 = 3 %	Env. 650 millions USD	Env. 1,3 %

Source : Resserer les liens avec les diasporas : Panorama des compétences des migrants 2015 OCDE et Afd 2015

ÉCHOS DES MARDIS, FORUMS ET CONSEILS D'ADMINISTRATION

- Les Forums se poursuivent en virtuel et rassemblent de plus en plus de Congolais du Congo et d'ailleurs dont l'intérêt est évident. Les sujets abordés, de plus en plus fouillés et riches, nous permettent de mieux nous connaître et nous comprendre dans nos us et coutumes, nos traditions et nos cultures.
- Nos journées de projection se déroulent à présent le vendredi dans le nouveau bâtiment du MRAC où nous disposons du foyer pour l'accueil et de l'auditoire attenant pour les conférences. L'excellente moambe d'Yves Hofmann nous est servie à quelques km de là (Zaal De Vos, St Pauluslaan, Tervuren-Vossem). Détails sur les invitations et sur le site web. Co-voiturage assuré.

ECHOS DES JOURNEES DE MDC

(Etienne Loeckx - Françoise Moehler)

Mardi 12.03.2024

(159-2024/2 - 108 participants)

- Témoignage DVD de Roger De Meyer, ancien directeur de l'Office du tourisme au Congo Belge
- Conférence de Michel Raynal : « Comment les Belges ont manqué de découvrir l'okapi »

- **Témoignage de Roger De Meyer**

Il a participé à la rédaction du Guide du Voyageur (Infor Congo, 1958) qui a permis à tous les intéressés de traverser facilement le pays jusque dans ses coins les plus reculés... et donne une indication précise du niveau de développement des infrastructures en général au Congo Belge et des différents réseaux (routiers, ferroviaires, fluviaux).

- **Conférence de Michel Raynal**

Dans sa conférence « Comment les Belges ont manqué de découvrir l'okapi », Michel Raynal, biochimiste passionné de cryptozoologie, présente les indices qui ont conduit à l'identification scientifique de l'okapi, à l'issue de 30 ans d'enquête de terrain. Les questions du public portent sur les girafidés et leur milieu de vie, à savoir la forêt tropicale humide. Qu'en est-il de la station d'Epulu et du zoo d'Anvers ?

Mardi 09.04.2024

(160-2024/3 - 116 participants)

- Témoignage DVD de Robert Bodson - Réalités congolaises
- Projection d'un diaporama photo d'Angelo Turconi

- **Témoignage DVD de Robert Bodson enregistré en janvier 2007.**

Outré de l'attitude accusatrice de certains américains envers la Belgique, il

s'est lancé en 1951 dans une série de conférences à travers les Etats-Unis. Il raconte ainsi également la genèse de son film « Réalités congolaises »

- **Présentation par Angelo Turconi d'un diaporama « Au cœur du Congo »**

Dans son diaporama, Angelo Turconi montre et commente les joyaux de sa collection, à partir des 7 livres qu'il a déjà publiés. Il prépare un nouveau livre sur « L'histoire des musées au Congo »

Angelo Turconi est interrogé sur les conditions pratiques de ses séjours au cœur du Congo, que ce soit le long du fleuve, de l'embouchure aux sources ainsi que du Katanga au Bas-Congo ou que ce soit dans les savanes, la forêt tropicale ou les collines de l'Est africain, au contact d'une partie des 404 ethnies du Congo. Qu'en est-il des itinéraires, des pistes, de l'arrivée dans les villages et des cases mises à disposition des voyageurs ? Plus fondamentalement, qu'en est-il des contacts avec les chefs de village pour négocier la participation aux grandes cérémonies culturelles ? Angelo se définit comme un pessimiste actif et rend hommage aux femmes congolaises.

Mardi 17.05.2024

(161-2024/4 - 116 participants)

- Témoignage DVD de Michel Verwilghen : Jeunesse au Congo

→ Conférence de Mme Justine M'Poyo Kasa-Vubu : « La Belgique et le Congo : Quel avenir 60 ans après »



- **Témoignage de Michel Verwilghen** (Témoignage enregistré en avril 2009)

Michel Verwilghen a passé son enfance au Congo, enfance qu'il décrit avec beaucoup de verve et de sensibilité. Il fut l'un des premiers étudiants à l'Université de Lovanium où il est devenu assistant (1964-1967). Il est retourné en Afrique comme Professeur visiteur à la faculté de droit à l'Université du Burundi. Il raconte aussi l'importance que le scoutisme et ses valeurs ont joué dans sa vie.

- **Conférence de Madame Justine M'POYO KASA-VUBU - « La Belgique et le Congo : Quel avenir 60 ans après ? »**

Ancienne Ministre Résident, Ambassadeur de la RDC au BENELUX et fondatrice du Mouvement des Démocrates (MD).

Avant d'entamer sa conférence, Mme Kasa-Vubu demande d'observer « une



minute de silence en mémoire des millions de morts au Congo, victimes de la guerre et de l'occupation de mon pays ». « Les Droits de l'Homme sont plus que jamais violés à cause de la guerre d'occupation provoquée par le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi ».

qu'aux doutes que les citoyens du Congo peuvent ressentir face aux attitudes et choix de la communauté internationale par rapport aux crises qui secouent le Congo.

La deuxième partie de son intervention, fort à charge de l'Union Européenne et

Après une analyse des contextes géopolitiques d'hier et d'aujourd'hui, dont l'apparition des BRICS¹ et de la SADC², la conférencière réaffirme, avec force et sans langue de bois, les faiblesses inhérentes tant au déficit de gouvernance en RDC

de la Belgique, porte essentiellement sur l'accord économique signé le 19 février 2024 entre l'UE (sous la présidence belge) et le Rwanda pour l'exploitation des minerais provenant des sols congolais. Elle attire l'attention sur le déplacement « officiel » de la frontière entre le Congo et le Rwanda. « *Il s'agit pour moi d'un déni de la souveraineté du Congo et, de la part de la Belgique, d'une grande trahison* ».

In fine, Mme Kasa-Vubu plaide pour la construction, au Congo, d'une conscience nationale qui est inachevée ainsi que pour la tenue de conférences bilatérale (avec la Belgique) et internationales, « condition sine qua non pour une paix équitable et durable ».

Maman Justine dédicace son livre : « *Kasa-Vubu, biographie d'une indépendance* », aux éditions Samsa, 2020).

ECHOS DES FORUMS

(Marc Georges - Michel Weber - Françoise Moehler)

Synthèses basées sur les comptes-rendus de Michel Weber envoyés aux participants/abonnés et disponibles pour tous sur simple demande après approbation par le Forum.

346 V du 23 février 2024

45 participants (17 en Belgique, 26 en RDC, 2 invités : Papa Victor Maniang ma Mwah, Alain Englebert)

1. Débat

Alain Englebert présente EALE (En Avant Les Enfants), ASBL belgo-congolaise active à Goma depuis plus de 25 ans et qui fédère quelque 6000 adhérents autour des deux axes prioritaires que sont l'éducation et le développement socio-économique.

Site Web : www.enavantlesenfants.com/en-avant-les-enfants/

Un article détaillé sur cette très belle et dynamique association vous sera présenté dans la revue 70.

2. Communications

a. *Décolonisation de l'espace public*. Un lunch est organisé sur ce thème par Urban Brussels le 27 février.

b. *Kot à projets à l'UCL*. Thierry Claeys Bouuaert, Nancy Kandala, Bertin Masuka, Angelo Turconi ont présenté la collaboration entre MdC et le peuple Tshokwe, introduisant le public à la richesse de la culture et des traditions de cette grande communauté. (voir le site MdC et celui du peuple Tshokwe: <http://mutambi.org>)

Collaboration que l'on espère étendre à d'autres communautés qui en feraient la demande.

347 V du 22 mars 2024

65 participants dont 52 Congolais (Belgique, USA, Lubumbashi, Mwene-Ditu, Ilebo, Kinshasa, Boma, Bukavu, Kindu)

1. Accueil de Freddy Tsimba, artiste-plasticien

2. Débats

a. *Septantième anniversaire de la fondation de l'Université Lovanium (1954)* devenue Université de Kinshasa dont le Prof. Crispin Mabika, Dr UCL 2010 Démographie, Vice-doyen de la Faculté des Sciences économiques et de Gestion UNIKIN, retrace la genèse. Une délégation de la KUL et de l'UCL a participé aux cérémonies officielles, conférences, débats et festivités. Le Prof. Alexis Takizala (Romaniste et Recteur de l'Université Nouveaux Horizons) témoigne de ce que furent les premières années de Lovanium.

b. *Déforestation en RDC et reboisement* par le Général de brigade Eva Somo Kakule, assisté de Gaël Mabanza. Eva Somo a mis en place à Kindu (Maniema, 600.000 habitants) une asbl travaillant au reboisement forestier par des essences à croissance rapide (surtout des acacias) et ce autour du camp militaire Lwama en impliquant la population civile. ►

1. BRICS : groupe de 9 pays émergents : Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud, Égypte, Émirats arabes unis, Éthiopie et Iran

2. SADC : Communauté de développement de l'Afrique australe (Afrique du Sud, Angola, Botswana, Comores, RDC, Eswatini, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Seychelles, Zimbabwe)

c. **Solange Kwindja Ntash Kahiri** (Bukavu), initiatrice de l'UCCA, mouvement féminin (6000 femmes) impliqué dans la production du café et du cacao depuis 2017.

d. **Monique Ngalula Mulaja** (Mwene-Ditu) parle de la production et de la commercialisation des cultures pérennes dans le Haut Lomami et dans l'Est et souligne l'importance des initiatives locales.

e. **Marcel Yabili** estime que le vrai problème en RDC est le respect des droits humains. Il remet en cause l'exactitude des chiffres cités en général pour évoquer les malheurs du passé et exprime sa préoccupation pour l'avenir du fait de l'explosion démographique.

248 V du 26 avril 2024

24 participants

1. La déforestation en RDC

Présentation d'une capsule réalisée par Jean-René Kwaka Mbangi sur le

déboisement à Kikwit (Kwilu) suite à la croissance démographique et aux constructions anarchiques ainsi que les conséquences des pluies diluviennes qui lessivent des sols désormais non protégés par le couvert végétal (apparition de ravins, glissements de terrain, ensablement des rivières, acidification des sols, etc.).

Interventions du Prof. A. Takizala et de O. Mabele, R. Donge, T. Ngapebe et P. Unga. Il existe une volonté au niveau local mais il faut des leaders prêts à fédérer les énergies... et un soutien de l'État. Problème renforcé par une résistance des populations qui lient la formation de ravins à des influences magiques face auxquelles il serait vain de réagir.

Les politiques de contrôle des migrations internes et de « Gestion des terres » héritées du régime colonial, n'ont plus été suivies. Il faut sensibiliser et mobiliser les énergies pour l'ensemble du pays.

En attendant une hypothétique aide de l'État, celle des ONG est bienvenue (ex. l'action du Général Somo au Maniema).

2. Les mouvements de jeunesse en RDC

Ladislav Kabeya et Jean-Marie Kabamba présentent le scoutisme à Mwene Ditu et dans la province de Lomami, soulignant son importance pour l'animation sociale (ex. : aider des veuves à se réinstaller).

3. Colloque Zaïrianisation

Renier Nijskens signale un Colloque organisé par l'Union Royale Belgo-Africaine le 18 juin prochain de 14 à 17 heures au Collège St. Michel à Bruxelles (ou par Zoom) sur l'amitié entre la Belgique et le Congo. JP Rousseau fait partie du panel.

ECHOS DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

CA du 26 février 2024

- 1. Préparation de la prochaine AG :** rapport, bilan, date
- 2. Revue :** belle évolution du comité de rédaction (réunions, implication de chacun)
- 3. Programmation des mardi / vendredi en 2024**
- 4. Forum :** Marc Georges demande instamment à chacun de s'efforcer d'alimenter le forum (sujets, invités)
- 5. Marketing de MdC :** Abonnement test d'un an chez Yumpu afin de présenter les revues de MdC à un plus large public.
- 6. Photothèque :** reprise en cours par Catherine Vroonen.

CA du 16 avril 2024

- 1. Préparation de l'AG du 22 avril**
- 2. Revue :** Conséquences à tirer d'un article critique sur un livre accepté par trop légèrement par le comité de

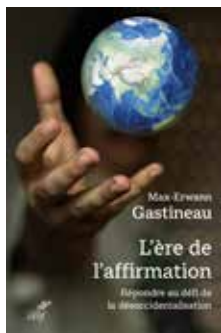
rédaction. Un droit de réponse sera publié dans la revue 69.

- 3. Journée de MdC :** les Mardi de MdC passant au vendredi, deviendront Journées de MdC.
- 4. Forum :** la gestion des Forums, assurée par Marc Georges et Félix Kaputu, pourrait être également assurée par l'un ou l'autre groupe qui y participent régulièrement depuis la RDC.
- 5. Fête annuelle :** 1^{er} septembre 2024 avec un nouveau traiteur et un DJ.
- 6. Participation à une activité d'un autre Kot à projet (Kot Verdom) à LLN** le 16 avril, présentation sur l'histoire du Congo belge, avec les interventions du Prof Xavier de Wilde d'Estmael de l'UCL et de Thierry Claeys Bouaert.
- 7. Divers :** Lors de la présentation de son plan d'action pour l'Africa Museum en Commission parlementaire, le DG Bart Ouvry a été interpellé par le député PS Christophe Lacroix sur la présence de MdC au sein du musée. Bart Ouvry a répondu que le

MRAC était en partenariat avec MdC, dans le cadre d'une convention, tout comme les autres associations, et que le code éthique du Musée était respecté.

AG du 22 avril 2024

- Lecture du rapport du Conseil d'administration sur les activités de 2023.
- Présentation des comptes au 31 décembre 2023 et du rapport des Vérificateurs des comptes. Comptes approuvés.
- Quitus donné aux Administrateurs et aux Vérificateurs des comptes.
- Présentation et approbation du budget 2024.
- Nomination et démission d'administrateurs : Renouvellement des mandats de Fernand Hessel et Guy Dierckens.
- Nomination du/des Vérificateur(s) des comptes : reconduction du mandat de Bertrand de Cordier ■



L'ère de l'affirmation
Max-Erwan
Gastineau
Editions du Cerf
216 pages – 22 €

Sur la scène internationale, il est un constat implacable : l'Occident n'est plus le référent ultime, le modèle à imiter.

Si cette désoccidentalisation apparaît, à bien des égards, déconcertante, c'est qu'à l'inverse du monde non occidental, sûr de son identité et de ses intérêts, nous autres Européens ne connaissons plus les raisons qui ont fait notre force dans l'histoire et appréhendons la diversité du monde comme le signe d'une vaste remise en cause de nos principes universels.

Or, dans un monde désoccidentalisé, multipolaire, l'urgence n'est pas à l'uniformisation mais à l'introspection. Elle est, pour les nations européennes, de penser à neuf et avec humilité les conditions de la cohabitation, de s'affirmer pour former ensemble leur propre pôle. Un apprentissage qui passera par un réarmement moral et intellectuel, une confrontation argumentée avec le modèle chinois et les « valeurs nationales » revendiquées par le tiers-monde.

Un essai détonnant, croisant les références historiques Nord-Sud, mêlant l'analyse des plus influents géostratèges américains aux grands penseurs de l'impossible occidentalisation du monde, tels Montesquieu, Aron et Lévi-Strauss.

Et si la désoccidentalisation du monde était, plus que le nom de nos illusions perdues, une chance pour l'Occident et notamment pour l'Europe ?



Le convoi
Beata Umubyeyi
Mairesse
Flammarion
335 pages – 21 €

Le 18 juin 1994, quelques semaines avant la fin du génocide des Tutsi au Rwanda, Beata Umubyeyi Mairesse, alors adolescente, a eu, in extremis, la vie sauve grâce à un convoi humanitaire suisse. Il lui faudra un quart de siècle pour réussir à digérer l'horreur et arriver à la transcrire sur papier. Non seulement pour témoigner de sa propre expérience mais aussi pour partager le vécu de son entourage, des autres enfants.

Treize ans après les faits, elle entre en contact avec l'équipe de la BBC qui a filmé et photographié ce convoi. Commence alors une enquête acharnée (entre le Rwanda, le Royaume-Uni, la Suisse, la France, l'Italie et l'Afrique du Sud) pour recomposer les événements auprès des témoins encore vivants : rescapés, humanitaires, journalistes.

Le génocide des Tutsi, comme d'autres faits historiques africains, a été principalement raconté au monde à travers des images et des interprétations occidentales, faisant parfois des victimes les figurants de leur propre histoire. Nourri de réflexions sur l'acte de témoigner et la valeur des traces, entre recherche d'archives et écriture de soi, *Le convoi* est un livre sobre et bouleversant : il offre une contribution essentielle à la réappropriation et à la transmission de cette mémoire collective.



L'idéologie anticolonialiste démasquée
– Entre manipulation et réalité
Pierre Van Bost
Le livre en papier
576 pages – 35 €

L'ouvrage invite à découvrir les réalités de l'idéologie anticolonialiste. A l'heure du « politiquement correct » et des montagnes de discours outrageux de contrition déplacée en matière de colonialisme et de racisme, l'ouvrage, entièrement à contre-courant des idées toutes faites - toutes faites et mal faites - constitue une remise à l'heure des pendules.

Dans une première partie, l'auteur, à partir de son histoire familiale, fait un retour sur le passé pour situer le phénomène colonisation dans son contexte du XIXe siècle. Il analyse ensuite les discours prononcés par le roi Baudouin et le Premier ministre congolais Patrice Lumumba le 30 juin 1960, lors des cérémonies de l'indépendance du Congo, présentant au monde deux visions opposées de la colonisation belge. Il détaille et commente aussi les reproches adressés à la colonisation.

Dans la seconde partie, il décrit le rôle joué par les historiens, les médias, l'enseignement et le monde politique dans l'extension de l'idéologie anticolonialiste. Il décrit ses combats contre les médias, dont le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et le Conseil de Déontologie Journalistique, pour rectifier des erreurs et des mensonges propagés dans une émission de la RTBF. Il montre comment il est débouté par ces organismes de contrôle. Un chapitre est consacré à un échange de correspondances avec la Fondation roi Baudouin au sujet de publications que l'auteur estime être des pamphlets de propagande anticolonialiste.

Enfin, il décrit ses démêlés avec la Chambre des Représentants de Belgique au sujet de la Commission parlementaire sur le passé colonial de la Belgique. Il montre les manœuvres dolosives de la commission pour ne pas répondre à une pétition qu'il avait introduite concernant les travaux préliminaires de la commission, pétition pourtant jugée recevable. Un comportement despotique de nos dirigeants, se moquant des citoyens. Une attitude indigne d'un État démocratique.

Gestion non spéculative

✓ Plus de performance, moins de frais

Les fonds non spéculatifs peuvent rapporter annuellement 3% de plus

✓ Moins de risque

Grande diversification sur tous les marchés actions et obligations

✓ Pas de produits toxiques

Totale transparence

**Testez l'effet de la gestion
non spéculative sur vos actifs :**

www.logiver.com

REVUES PARTENAIRES

CALENDRIER DES ACTIVITÉS EN 2024

Pour toute insertion ou correction, téléphoner au 0496 202 570 ou écrire à fernandhessel@skynet.be



Associations	Revue	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
ABC (Alliance belgo-congolaise - Kinshasa) - 00 243 904177421 - afatalitombo@yahoo.fr Président : Litombo Afata	Non	En restructuration											
AFRIKAGETUIGENISSEN g.bosteels@skynet.be - Président Guido Bosteels	Non	En veilleuse											
AP-KDL (Amicale des pensionnés des réseaux ferroviaires Katanga-Dilolo-Léopoldville) - 04 253 06 47 Président : Luc Dens	Oui			9 AW	14 L			7 E		7 J	12 J 20 L	11 E	8/15 J
ARAOM (Association royale des anciens d'Afrique et d'outre-mer de Liège) - 0486 74 19 48 Présidente : Odette François-Evrard	Oui			9 AW	14 L	25 X		7 E			20 L	11 E	8/15 J
ASAOM (Amicale spadoise des anciens d'outre-mer de Spa) - 0496 20 25 70 Président : Fernand Hessel	Oui	30 M		3 AB	14 L			23 E			20 L		
CRAA (Cercle royal africain des Ardennes de Vielsalm) - 080 21 40 86 Président : Freddy Bonmariage	Oui			6 M 23 AB		29 M	22 E					6 M	7 D
CRAOCA-KKOOA (Cercle royal des anciens officiers des campagnes d'Afrique) 0494 60 25 65 Président : Claude Paelinck	Oui	En réflexion quant à l'avenir											
CRAOM - KRAOK (Cercle royal africain d'outre-mer), fondé en 1889 - www.craom.be Président : François Van Wetter	Oui	26 C	4 P 20 B	11 A 22 C	16 C 23 GC	14 P 28 C 31 S							
CRNAA (Cercle royal namurois des Amis d'Afrique) - 061 260 069 - 081 23 13 83 Président : Jean-Paul Rousseau	Oui				14 AB								
CTM (Cercle de la Coopération technique militaire) Président : Jean-Pierre Urbain	Oui	Voir site propre											
MAN (Musée africain de Namur) - 081 231 383 - info@muséeafricain.be Directeur-conservateur : François Poncelet	Non												
MDC (Mémoires du Congo et du Rwanda-Urundi) - 02 649 98 48 Président : Thierry Claeys Bouuaert	Oui	Voir programme dans la revue Mémoires du Congo, du Rwanda et du Burundi et sur le site : www.memoiresducongo.be											
MOHIKAAN (DE) (Vriendenkring West-Vlaanderen) - 059 26 61 67 robert.vanheel@telenet.be Président Bob Vanhee	Oui												
NIAMBO 0475 323 742 - niambo@googlegroups.com www.sites.google.com/site/niambogroupe Présidente : Françoise Moehler - De Greef	Non					4 Q		30/5 - 1/6 P Q		4 A J		12 Q	
OMMEGANG - 02 759 98 95 asbi ABVCO - www.Compagnons-Ommegang.com Président : Léon De Wulf	Oui				7 E	7 M 8 E 16 A	22 V	13 E 21 E	6 E	19 M		5 M 11 E 15 E 22 J	
OS AMIGOS DO REINO DO CONGO Retrouvailles luso-belgo-congolaises au Portugal	Non	39 ^e Retrouvailles congolaises, le 15 juin 2024 à Pera, Algarve, Portugal											
ROYAL CERCLE LUXEMBOURGEOIS DE L'AFRIQUE DES GRANDS LAC Président : Roland Kirsch - 063 38 79 92	Oui					8 KW							
UNAWAL Union en Afrique des Wallons et Bruxellois francophones (depuis 1977) - Président : Guy Martin	Non	27 D											
URCB (Union royale des Congolais de Belgique) Fondée en 1919 - 0484 13 72 16 Présidente : Cécile Ilunga	Non												
URFRACOL (Union royale des Fraternelles coloniales) - Président : Philippe Jacquij													
URBA (Union Royale Belgo-africaine), ex-URROME fondée en 1912 Koninklijke Belgisch Afrikaanse Unie (KBAU) info@urba-kbau.be Président : Renier Nijskens	Non	22 MW		22 AW		18 K							
VVFP (ex-AMI-FP-VRIEND West-Vlaanderen) Vriendenkring Voormalige Force Publique 059 800 681 - 0474 693 425 - Présidente : Ann Haeck	Oui	10 W	4 AW	6 W	3 W	8 W	5 W	3 W	7 W	4 W	2 W	13 W	4 W

A : assemblée générale/ en présence ou virtuelle - **B** : moambe - **C** : déjeuner-conférence - **D** : Bonana, cocktail de Nouvel An - **E** : journée du souvenir ou de l'amitié/ hommage/ commémoration, Te Deum / défilé - **F** : gastronomie - **G** : vœux, réception/ cocktail/ apéro - **H** : fête de la rentrée, fête patronale, fête culturelle - **I** : invitation - **J** : rencontre annuelle, retrouvailles, anniversaire - **K** : journées projection(s), conférence(s), université d'été, webinar - **L** : déjeuner de saison (printemps/été/automne) - **M** : conseil d'administration, comité de gestion, organe d'administration - **N** : fête anniversaire - **O** : forum (virtuel) - **P** : voyage/activité culturelle/historique/film/théâtre - **Q** : excursion ludique, promenade, croisière - **R** : office religieux - **S** : activité sportive - **T** : fête des enfants, St-Nicolas - **U** : rencontre/réunion mensuelle - **V** : barbecue - **W** : banquet/ gala/ déjeuner / lunch / dégustation, drink, afterwork... - **X** : exposition - **Y** : jubilé - **Z** : biennale

MDC remercie d'avance toute association qui accepte de contribuer à la mise à jour et/ou à la rectification du tableau. En outre l'accord est acquis d'office pour une large diffusion de celui-ci dans les publications propres aux associations, avec un remerciement anticipé pour la mention de la source : extrait de Mémoires du Congo et du Rwanda-Urundi, N°59 de septembre 2021. Merci également de faire tenir un exemplaire de la revue emprunteuse à la rédaction de MDC. Il est à noter qu'en sus des activités des associations ici répertoriées il existe un grand nombre de rencontres informelles d'anciens qui d'année en année perpétuent leur passé africain, sans pour autant se structurer en association sur base de statuts. Il s'agit de rencontres purement amicales, ne publiant ni programme ni compte-rendu, et partant difficiles à reprendre dans le présent répertoire.



Président / Voorzitter :
Renier Nijskens

Vice-Présiden/Vice-Voorzitter :
Luc Dens

**Administrateur-Délégué /
Gedelegeerd Bestuurder :**
Nadine Watteyne

**Conseil d'Administration /
Raad Van Bestuur :**
Patrick Balemba, Guido Bosteels,
Luc Dens, Fernand Hessel, Philippe
Jacquij, Guy Lambrette,
Guy Luwere, Renier Nijskens,
Jean-Paul Rousseau, Nadine Watteyne

Conditions d'adhésion :
(1) Agrément de l'AG
(2) Cotisation annuelle
minimum : 50 €

Compte bancaire :
Cotisations et soutiens :
BE54 2100 5412 0897

Pages URBA :
Renier Nijskens et Fernand Hessel

Contact :
info@urba-kbau.be
www.urba-kbau.be

Copyright :
Tous les articles sont libres de
reproduction moyennant mention
de la source et de l'auteur

MEMBRES / LEDEN

- 1 ABC-Kinshasa
- 2 A/GETUIGENISSEN
- 3 AP/KDL
- 4 ARAAOM
- 5 ASAOM
- 6 CRAA
- 7 CRAOM
- 8 CRNAA
- 9 MAN
- 10 MDC
- 11 NIAMBO
- 12 RCLAGL
- 13 URCB
- 14 URFRACOL
- 15 VRIENDENKRIING
VOORMALIGE FP

MEMBRES D'HONNEUR

André de Maere d'Aertrycke
Robert Devriese
Justine M'Poyo Kasa-Vubu
André Schorochoff

AGENDA TRIMESTRIEL

02.05.24 : CA
18.06.24 : Conférence sur
la zairianisation, au collège
Saint-Michel à Bruxelles

AGENDA DE L'URBA

Par Renier Nijskens - Photos Léopards Club & F. Hessel



Tout au long des premiers mois pluvieux et sombres de l'année, nous avons veillé à multiplier les contacts avec des associations et des personnes de la diaspora congolaise. A chaque fois, il est gratifiant de constater l'intérêt et l'écoute de nouveaux interlocuteurs pour notre vision holistique du passé, pour les sentiments d'amitié qui animent nos objectifs et pour notre orientation tournée vers l'avenir de l'amitié belgo-congolaise. A cet égard, notre volonté non équivoque de nous associer à la lutte contre le racisme dans le souci de stimuler un mieux vivre ensemble constitue un atout convaincant vers une société multiculturelle respectueuse de sa diversité.

Ne nous leurrons cependant pas, ce n'est qu'avec patience et persévérance que nous parviendrons à convaincre un plus grand nombre des communautés belgo-congolaises, belgo-rwandaïses et belgo-burundaises. Un effort particulier devra être déployé envers les diasporas d'origine rwandaïses et burundaises.

Une autre initiative vise à créer des synergies entre l'URBA-KBAU et les associations-membres pour renforcer l'impact de notre action. C'est déjà le cas de façon empirique depuis longtemps, mais à présent nous systématisons les échanges d'informations dans nos réseaux respectifs et allons initier certaines activités conjointes. Tel sera le cas pour la grande fête annuelle initiée par Mémoires du Congo, prévue pour le 1^{er} septembre prochain à Genval.

Par ailleurs, l'événement prévu en automne à l'occasion du 60^e anniversaire de la révolte des Simbas sera préparé également en symbiose avec Mémoires du Congo pour éclairer diverses facettes de ce drame ayant affecté

si horriblement tant de Belges et plus encore de Congolais.

En liaison avec le Cercle Royal Namurois des Amis d'Afrique, nous nous concertons autour des projets touchant à la rénovation du Musée Africain de Namur.

Tandis qu'avec l'Amicale des Pensionnés des Réseaux Ferroviaires Katanga-Dilolo-Léopoldville (AP KDL) nous examinons la faisabilité de mettre sur pied une exposition retraçant la grande histoire du rail au Congo.

Et avec le Léopards Club, une association regroupant de jeunes entrepreneurs belgo-congolais (*), un projet est en bonne gestation pour organiser un grand concert conjoint avec l'Orchestre Symphonique Kimbanguiste de Kinshasa le 31 mai 2025 à l'occasion du 65^e anniversaire de l'indépendance du Congo. Ce sera une première historique et symbolique à plus d'un égard !

Et depuis Kinshasa, nous recevons des signaux encourageants faisant état de l'imminence du lancement d'une Maison de l'Amitié Belgo-Congolaise. C'est là un développement bienvenu qui fait suite à une mission effectuée à l'initiative de l'URBA-KBAU par notre administrateur Fernand Hessel. Une fois opérationnelle, cette Maison constituera un relais pour un rayonnement plus permanent des liens d'amitié belgo-congolais, nés le plus souvent d'études en Belgique de centaines de cadres congolais.

Depuis l'adoption formelle fin 2023 de nos nouveaux statuts permettant l'adhésion de membres individuels en plus d'associations, nous nous réjouissons d'accueillir de nouveaux membres, tant de la diaspora belgo-congolaise que de Belges ayant œuvré en Afrique centrale après l'indépendance.

Au niveau du fonctionnement de notre plateforme, nous sommes heureux de pouvoir annoncer la prise de fonctions ►

prochaine de Mme Nadine WATTEYNE en tant qu'administratrice-déléguée de l'URBA-KBAU. Elle nous apportera sa grande expérience au terme d'une

carrière brillamment menée. Sa venue au sein du conseil d'administration de l'URBA-KBAU marque également un progrès historique d'importance, vu

qu'elle y apportera (enfin !) une touche féminine, pour la première fois depuis les origines de l'association en 1912 ! ■

Quelques instantanés témoignant de l'activité de l'URBA-KBAU



LÉGENDES PHOTOS

1. Déjeuner d'automne à Sart-lez-Spa (22.10.23), rehaussé par la participation exceptionnelle du président d'URBA-KBAU. Ce dernier, accompagné de sa femme, avait tenu à rendre visite à l'ASAOM, dans le cadre d'un programme général de renforcement des liens avec les associations membres, en vue de rappeler l'objectif de l'URBA-KBAU et d'expliquer ses innovations statutaires.

2-3. Assemblée générale au Club Prince Albert à Bruxelles (22.03.24), présidée par Renier Nijskens.



*Léopards CLUB

Le Léopards Club, apolitique et privé, créé le 30 juin 2018 à Bruxelles, forme un réseau d'entrepreneurs et de porteurs de projets de la diaspora congolaise et des amis de la RDCongo, qui se donne les missions de faciliter la création de liens d'affaires, d'offrir de l'information sur l'actualité économique et financière de la RDCongo et de promouvoir l'excellence artistique et culturelle congolaise.





LACHEN IN AFRIKA

Door Guido Bosteels

Het hemelsbrede contrast tussen totaal verschillende leefwerelden is een natuurlijke bron van verwarring die gemakkelijk aanleiding kon geven tot onbegrip, misverstanden of hilarische situaties. Het is dan ook geen wonder dat de Europese aanwezigheid in Midden-Afrika een overvloedige oogst heeft opgeleverd van anekdotische herinneringen die liever met een lach dan met een traan dienden te worden verwerkt.

HUISPERSONEEL

In deze context is het natuurlijk niet verwonderlijk dat de betrekkingen met huispersoneel al vlug in de kijker kwamen. De onervarenheid van die mensen inzake Europese technieken en comfort zijn natuurlijk spreekwoordelijk, zoals het verhaal van een boy die voor het eerst een elektrisch strijkijzer in handen kreeg en het gewoon in een emmer water dompelde, zoals hij van oudsher gewoon was te handelen met zijn Afrikaans strijkijzer dat met "makala" (houtschool) opgewarmd werd. Zo is ons ooit het verhaal verteld van iemand die dacht er goed aan te doen voor zijn kinderen melk te kopen van een Tutsi-landbouwer. Na enige tijd leek die melk toch een ietwat rare smaak te hebben. Maar op een dag werd de gebruiker wijzer gemaakt door een oude pater die hem vertelde dat de Tutsi hun melk bewaarden in een soort houten flessen die ze schoonmaakten met de urine van hun koeien. Dan maar liever zonder draaien overgestapt naar de poedermelk die destijds universeel in gebruik was. Zoiets doet ook denken aan de methodes van de pichi's die gepelde gekookte eieren schoonmaakten door ze even door hun mond te laten glijden. Over het proeven van de lekkere dranken die de 'patron' in zijn barmeubel bewaarde zullen we het hier maar liever niet hebben.

LICHTGELOVIGHEID

Nog iets uit het culinaire domein: Corned beef was ooit in Congo een wijdverspreid voedingsmiddel. Helaas had een Amerikaans producent het ooit in zijn hoofd gehaald de conserve dozen van zijn product

te versieren met de foto van een rondborstige Afrikaanse vrouw. Die afbeelding volstond om de mythe te verspreiden dat die dozen gevuld waren met mensenvlees. Van waar was dat afkomstig? Wel, dat moet het werk geweest zijn van de 'mondele na mwindu' (de blanke met het lampje) die er 's nachts op uit trok om samen met enkele handlangers argeloze inlanders te vangen en zijn dozen met hun vlees te vullen. Enigszins in dezelfde zin gold ooit de voorzichtige waarschuwing om geen leidingwater te gebruiken omdat dat oorzaak zou zijn van impotentie... Ach die cultuurverschillen... Uit onze verzamelde memoires herinneren wij ons het verhaal van een landgenoot die een filmprojectie georganiseerd had en beelden wilde vertonen die hij in zijn omgeving gemaakt had. Maar o wee: toen op het scherm opnames tevoorschijn kwamen waarin een dorpsbewoner te zien was die kort voordien overleden was ontstond paniek. Het lichtgelovige publiek beeldde zich in dat de geest van de overledene teruggekomen was en koos overhaast het hazenpad.

MISVERSTANDEN

Van een teleurstelling gesproken: een gewestambtenaar moest ooit de klacht aanhoren van een inlander die een kleurrijke reclamefolder in handen gekregen had waarin hij een welgevallig oog had laten vallen op de talrijke bladzijden met foto's van charmante dames in badpak. Zijn keuze was dus snel gemaakt en de prijs viel mee, zodat hij dadelijk zijn bestelling overmaakte. De levering liep echter uit op een pijnlijke teleurstelling: zijn pakje bevatte niets anders dan het badpak, daar waar hij in de overtuiging geleefd had dat het de afgebeelde dame zelf was die zijn eigendom geworden was. Maar ook andersoortige teleurstellingen zijn niet uitgesloten. Toen koning Boudewijn in 1955 een officieel bezoek ging brengen aan het studiecentrum van INEAC in Yangambi had de directie haar beste beentje voorgezet: ze had speciale zorg laten besteden aan de aanleg van piekfijn verzorgde bloemenperken.

Dezelfde ochtend werd nog een onderhoudsploeg uitgestuurd voor een laatste toets. Resultaat: er was geen bloempje meer te bespeuren: De onderhoudsploeg had gedacht dat die hele bloemisterij onkruid was en had alles naar het stort afgevoerd.

BRIEVENPOST

Het schrijven van mooie brieven, liefst in een onnavolgbare fleurige stijl, waar de Congolezen een zwak voor hadden, mocht in deze samenhang niet ontbreken. Klassiek voorbeeld is de brief die een klerk had geschreven om bij de administratie te postuleren. Bevreemdend was de laatste zin in de brief, die luidde: "les vidanges ne seront pas reprises". De man was voorheen in een oliebedrijf werkzaam geweest, waar de betekenis van die veelvuldig gebruikte zin blijkbaar nooit tot hem was doorgedrongen. Een ander sprekend specimen was de brief die een professor aan de universiteit van Elisabethstad ontving van een student om zich te verontschuldigen voor zijn afwezigheid bij een examen. Het ingeroepen motief was dat zijn echtgenote "était entourée de murailles". Mysterie! Bleek dat de vrouw zwanger was en de auteur in zijn woordenboek een uitdrukking gevonden had die hij sprekender gevonden had dan "enceinte".

"DIPENDA"(INDÉPENDANCE)

Het oplaaieren van de onafhankelijkheidskoorts had heel wat verbeeldingen op hol gebracht. Zo was er de klassieke vraag of de Belgen bij hun (naar vermoed) aanstaande vertrek wel degelijk de "machine ya bongo" (de machine waarmee geld wordt gemaakt) ter plaatse zouden laten voor inlands gebruik. Klassiek was ook de veronderstelling dat de Dipenda met de nieuwe Boeing 707 ter plaatse zou worden afgeleverd. Een ander onverwacht resultaat was dat in sommige gewesten de kleermakers overstelpt werden met werk, gelet op de verwachting dat de overledenen bij deze blijde gebeurtenis uit hun graf zouden opstaan. Van illusies gesproken! ■



CONTACTS

AMICALE SPADOISE DES ANCIENS D'OUTRE-MER

Avec le soutien du centre culturel de Spa



N°165

Président :
Fernand Hessel

Vice-présidente :
Marie-Rose Utumuliza

Trésorier :
Reinaldo de Oliveira
reinaldo.folhetas@gmail.com

Secrétaire & Porte-drapeau :
Françoise Devaux
Tél. 0478 46 38 94

Vérificateur des comptes :
Marie-Rose Utumuliza

Culture :
Emile Beuken

Rédacteur de la revue Contacts

Fernand Hessel
Tél. 0496 20 25 70 /
087 77 68 74
Mail : fernandhessel@gmail.com

Siège social :
ASAOM
Vieux château
rue François Michoel, N°220
4845 Sart-lez-Spa (Jalhay)

Nombre de membres au 31.12.23 : 76

Président d'honneur :
André Voisin

Membres d'honneur :
Pierre & Nadine Bouckaert
Jean-Jacques Bourge
Michel Carlier
Marcelle Charlier-Guillaume
Odette Craenen-Hessel
Hans Dekeyzer
Hugo et Manja
Gevaerts-Schuermans
Nancy Hubaut
Joseph Jacobs
Agnès Lambert
Thelma Naegele
Adolphe Petitjean
Thérèse Schram-Hessel
Serge et Isabelle Servais
La Pitchounette
Didier Sibille
François Vallem
Thierry Van Frachen
Bernadette Van Cluysen
Sonia Van Loo
André et Michèle Voisin-Kerff

Compte :
BE90 0680 7764 9032
Tintin vous attend à Spa dans son musée imaginaire, ouvert au Pouchon Pierre-le-Grand, Rue du Marché 1a, www.tintin-spa.be

SURVOL TRIMESTRIEL

Par Fernand Hessel (textes et photos)

- L'AG a été organisée cette année le 3 mars, hors de la ville de référence et loin du siège, à la Paillote africaine, sise sur les hauteurs de Huy, lieu privilégié par un grand nombre d'associations d'anciens d'Afrique, pas seulement parce que l'enseigne les y incite mais parce que la patronne est une authentique Congolaise, qui sait ce qu'elle prépare et qui le fait très bien. Celle-ci est du reste membre de l'ASAOM.

L'occasion était bonne pour combiner assemblée générale et moambe. L'agenda de l'AG fut rapidement bouclé : l'ASAOM se porte bien, ses finances sont saines, son programme est mis en œuvre. Il faut se rappeler que nous sommes une association de facto et non de jure, et dispensés de ce fait des règles en vigueur. Il n'y eut du reste aucune question de la part des participants qui accordèrent sans hésiter leur confiance au CA. S'agissant de ce dernier, il est absolument nécessaire que des volontaires se présentent pour renforcer le nombre d'administrateurs.

Ainsi les convives n'eurent pas à attendre longtemps pour passer à la phase 2 : la moambe, le plat assaisonné de souvenirs sans lequel tout le mouvement de mémoire risque de s'arrêter, surtout que la mémoire de notre aventure africaine personnelle devient plus vague avec les années.

- Malgré l'abondance des activités mémorielles en cette période, le déjeuner de printemps fut maintenu à la date prévue du 14 avril 2024, et à l'enseigne de la Pitchounette à Tiège (Sart-lez-Spa) où nous avons nos habitudes depuis des années. Les patrons, Serge et Isabelle, sont du reste nos membres d'honneur les plus généreux. Par manque de place, l'illustration est escamotée.
- La journée de l'amitié (anciennement Journée du Souvenir) est fixée au 23 juin, au Domaine de Malchamps à Spa. La date butoir pour le dépôt des originaux de la présente revue ne permet pas d'en traiter ici, bien qu'elle appartienne au second trimestre de l'année. La rencontre sera relatée dans le n°70 de septembre 2024. ■

Voici quelques instantanés de l'AG-Moambe du 3 mars 2024 à Huy



LES CENT PRINTEMPS D'ADOLPHE PETITJEAN

Par Fernand Hessel, texte et photos

La maison royale, le collège échevinal, la paroisse, la famille, les amis ... tous sont unanimes pour saluer l'honnête homme qu'a été et continue à être Adolphe Petitjean. Cent ans, c'est le temps des congratulations, particulièrement méritées au regard de l'amitié qu'Adolphe sut cultiver tout au long de sa vie, aussi bien en Afrique où il œuvra de 1948 à 1961, plus précisément dans le Service du personnel au Burundi, que dans le privé en Belgique, sans jamais ni nulle part mettre en berne son enthousiasme inné.

La cinquantaine de personnes réunies le 9 mai 2024 dans la grande salle des Waides à Liège, conviées généreusement par le centenaire, fit chorus pour féliciter le jubilaire, à l'entame de son centième printemps. Le mot est d'Adolphe lui-même, tout à fait conforme à son idéal de vie. Généreusement signifie également qu'il refusa tout cadeau, estimant sans doute que cent ans formaient le meilleur des cadeaux. Un petit tronc fut placé dans un coin de la salle pour les bonnes œuvres.

Homme polyvalent, alternant métier d'ingénieur, fondation d'une famille, participation à diverses chorales, voyages de par le monde, écriture à ses heures (lire son livre *Le destin de la Vierge Marie*), animation d'associations (encore aujourd'hui il est membre actif de trois associations, à savoir ARAAOM, ASAOM et APKDL), humour... il faudrait mille pages pour broser le tableau.

Nous apprenons en passant qu'Adolphe est le dernier né des huit centenaires que compte la ville, l'aînée ayant déjà franchi le cap des 105 ans, et aussi le seul représentant mâle. Bravo les femmes !

A l'église St-Martin d'Ans, le lendemain du banquet aux Waides, une messe fut célébrée en l'honneur d'Adolphe, une messe d'action de grâces, au cours de laquelle le curé prononça une homélie, aussi fine que bienveillante, égrenant avec délectation les hauts faits de la vie de son paroissien.

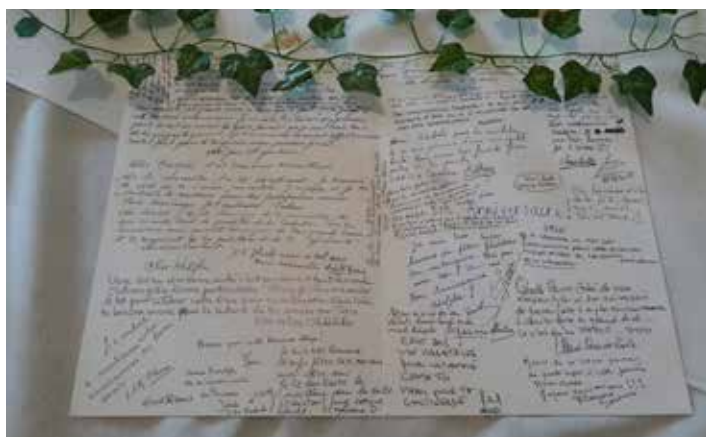
Enfin, sur un plan plus officiel, le 18 mai 2024, le bourgmestre d'Ans, vint adres-

ser au jubilaire ses vives félicitations, tout en insistant sur la personnalité d'Adolphe qui sut traverser les crises et profiter des bienfaits qui jalonnèrent le siècle, en gardant intacts sa foi en Dieu, son amitié pour ses semblables, son goût pour la vie, son humour.

L'occasion fut mise à profit pour remettre au jubilaire la lettre de félicitations du Roi Philippe et de la Reine Mathilde, dans la bonne tradition que le couple royal entretient au bénéfice des aînés du royaume.

Petite anecdote finale : au centième printemps de sa vie Adolphe souffre d'une baisse de la vue, mais cela ne l'empêcha pas d'écrire son discours de remerciement ni de le lire, par le biais d'un évêque relié à un écran, comme on le voit sur l'image.

En conclusion, reprenons à l'avantage du centenaire la prière de l'ancien curé de Nessonvaux (où Adolphe a vécu pendant 30 ans) : « Seigneur, à te rejoindre je suis prêt... mais je ne suis pas pressé. » ■





NYOTA

Cercle Royal africain des Ardennes



Avec le soutien de la Commune de Vielsalm



N°196

Président :
Freddy Bonmariage
tél. 086 40 12 59
ou 0489 417 905
freddybonmariage@gmx.com

Vice-président :
à pourvoir

Secrétaire & Trésorier :
Herman Rapier,
rue Commanster, 6, 6690
Vielsalm
tél. 080 21 40 86
hermanrapier@skynet.be

Réviseur des comptes :
Jean-Jacques Goens

Autres membres :
Henri Bodenhorst
Fernand Hessel
Jean-Marie Koos,
Roger Senger
Jean-Pierre Urbain

**Siège social de
l'association :**
Grande Hoursinne, 36,
6997 Érezée

Rédacteur de la revue :
fernandhessel@hotmail.com

**Nombre de membres au
31.12.23** 32

Compte :
BE35 0016 6073 1037

Vérificateur de comptes :
Freddy Bonmariage

Textes et photos de Fernand
Hessel, sauf indication
contraire

ORGANE D'ADMINISTRATION (06.03.24)

La réunion de l'organe d'administration en date du 6 mars 2024 à Rencheux n'ayant pu être traitée dans la revue du premier trimestre, pour dépassement des délais de dépôt des originaux, en voici l'essentiel.

- Le cercle a reçu, fait exceptionnel qui mérite toute sa reconnaissance au conseil communal de Vielsalm, la subvention de 500 €. Un geste appréciable qui accorde au cercle un peu plus de latitude dans ses prévisions, la cotisation annuelle allant entièrement à Mémoires du Congo pour la revue. Le bas de laine se maintient à environ 3 500 €.
- Le nombre de membres reste assez stable, même si certains sont en retard de paiement de leur cotisation pour 2024.
- Les pouvoirs sur le compte bancaire sont accordés au président, Freddy Bonmariage, en lieu et place de Denise Pirotte, démissionnaire.
- L'AG-Déjeuner est fixé au 23 mars, au Contes de Salme, si bien qu'il n'y aura qu'un pas à faire pour passer du bureau à la table. L'écot ext fixé à 45 €. Voir article ci-après.
- Pour le déjeuner prévu pour la journée du Souvenir, Roger Senger est volontaire pour en

étudier les modalités aux fins d'en faire rapport à l'organe en charge.

- Au plan des divers, il est rappelé que chaque membre du CRAA peut devenir membre à titre individuel d'URBA, en sus de l'adhésion collective du CRAA ; il est annoncé que la mise en œuvre de la maison de l'Amitié belgo-congolaise à Kinshasa (MABC) est en voie de finalisation ; il est fait appel à des conférenciers du cru pour enrichir les Vendredis de MDC&RB (anciennement les Mardis). ■



Photo, prise par J.-M. Koos, avec exceptionnellement le photographe de service photographié, à la réunion de l'OA du 8 11.23

AGS-LUNCH (23.03.2024)

Comme à l'accoutumée, la participation ne dépassa guère l'OA majoré de quelques volontaires parmi lesquels le bourgmestre de Vielsalm en personne. Comme il s'agit d'une association de fait, le problème du quorum est secondaire. Une minute de silence fut observée, comme il se doit, pour les défunts de 2023 : Guy Jacques de Dixmude, Elisabeth Fabry, Alfred Wiesemes et François Boulanger.

Le programme de 2023 ayant été exécuté comme prévu, les comptes ayant été trouvés bons, quitus fut donné à l'OA.

Aucun mandat n'étant arrivé à terme et aucune candidature au renforcement de l'organe n'ayant été introduite, l'équipe en place se déclara prête à reprendre du service.

Les participants firent ensuite mouvement vers le restaurant comme en témoigne la photo ci-contre. ■



FRANÇOIS BOULANGER À L'HONNEUR

La rédaction revient une fois encore sur feu François Boulanger, parti au paradis des artistes en 2023, comme notre président le précisa dans un article évocateur paru dans le numéro 67, sous le titre d'*Adieu, Falou !*

Cette fois c'est le prestigieux magazine *Art Tribal* qui évoque la figure de François, signe manifeste qu'il s'est fait un nom dans le milieu de l'art tribal où Bruxelles tient un rôle important, en particulier dans celui relatif à la musique.

Ce retour sur l'amateur averti et le grand collectionneur que fut François offre en outre l'occasion de faire connaître le prestigieux magazine (édité sur papier glacé à fort grammage, richement illustré, 126 pages, format 295x230mm) - voir www.tribalartmagazine.com - qui offre trimestriellement une promenade instructive dans le monde de l'art ancestral, tous continents confondus. Bien sûr la publicité commerciale y insérée par les marchands avisés de l'art tribal ne fait pas défaut, mais elle offre par la même occasion les adresses des boutiques spécialisées où il est toujours intéressant de caresser du regard des pièces exceptionnelles et même de délier sa bourse. Le Sablon à Bruxelles présente dans ce domaine de fort belles vitrines.

François après son retour d'Afrique hanta les lieux où l'art primitif a survécu et continue à prospérer, prenant fait et cause pour le likembe ou sanza, un modeste lamellophone joué surtout par les Twas et les Hutus, mais pratiqué sur toute l'Afrique, sous des appellations diverses. Il envoûte encore aujourd'hui les nuits africaines, avec moins de force que le tam-tam mais avec plus d'âme. Pas une sentinelle à Kinshasa qui n'est pas tentée dans sa solitude de tapoter sur son likembe.

On lit dans l'article signé François Pannier que la passion de François pour les arts dits primitifs a pris racine au Musée royal d'Afrique centrale à Tervuren, pendant son enfance. Son mandat de coopérant en RDCongo l'incita ensuite à entrer plus avant dans la culture

africaine, si bien qu'à son retour en Belgique il se mit en campagne, avec la complicité de sa femme Françoise Bouhère qu'il ne tarda pas à convertir, pour acquérir des sanzans par centaines, qui pièce après pièce couvrirent la totalité des murs de son appartement bruxellois.

La renommée du couple fut telle qu'en 2011 Bruneaf lui consacra une exposition qui fit sensation. Et cette renommée grandissante avec les années ne s'arrêta pas aux frontières de la Belgique. La collection fut exposée également au Musical Instrument Museum (MIM) de Phoenix en Arizona.

Au bout du chemin, par manque de place le MRAC ne put la recevoir, mais la collection survit au collectionneur dans deux musées: le Musée des Instruments de Musique à Bruxelles et le Musée de la Musique à Paris. Sans oublier la pièce acquise par le MIM de Phoenix aux USA.

C'est assez dire que François a laissé un vide parmi les collecteurs de la place, même si l'on peut être sûr qu'il a emporté un de ses sanzans au paradis des artistes, pour l'éternité. ■



1



2



3

LÉGENDES PHOTOS

1. Portrait de François Boulanger réalisé lors de l'exposition de ses sanzans à l'occasion de Bruneaf 2011 © Bruneaf, Bruxelles.
2. Modèle de sanza capté au hasard sur Internet.
3. Couverture du magazine Tribal Art, numéro 112 de l'été 2024 (spécial 30e anniversaire). Publication trimestrielle sur l'Art, la culture et l'histoire des sociétés traditionnelles et des civilisations du Nouveau Monde. Ce n° 112 comprend entre autres une interview intéressante d'Angelo Turconi, comme il se doit de la part d'un photographe qui se passionne pour les arts premiers.



LE MONUMENT DEDIE A NICOLAS CITO PIONNIER AU CONGO, MAINTENU AU G.-D. DE LUXEMBOURG

Par Roland Kirsch - Texte et photos

LA CARRIÈRE

Nicolas Cito est originaire de la région minière et métallurgique, située au sud du Grand-Duché de Luxembourg. Cette zone est limitrophe de la Belgique, de l'Allemagne et de l'Est de la France.

Nicolas naît à Bascharage (Kaerjeng) le 25 janvier 1866, fait ses humanités à l'Athénée royal de Luxembourg, puis se rend à l'Université catholique de Louvain d'où il sort ingénieur des mines.

Il arrive au Congo, à Matadi, en juin 1892, où il est engagé par la Compagnie du Chemin de fer du Congo qui entame la construction, improbable à l'époque, de la voie ferrée reliant Matadi à Léopoldville (Kinshasa) sur une distance d'environ 400 kilomètres.

Ces travaux titanesques dans une région au relief accidenté et au climat tropical ont provoqué la maladie et la mort de nombreux travailleurs congolais, chinois, belges, et même d'une dizaine de Luxembourgeois.

Le projet ferroviaire aboutit en mars 1898. Cito a l'honneur de conduire la première locomotive qui arrive au Stanley Pool : l'accès au centre du continent noir est atteint. L'atteinte de cet objectif lui permet d'être nommé directeur pour l'Afrique de la Compagnie du Chemin de fer du Congo.

En 1903 le Roi Léopold II lui confie la direction du chemin de fer Hankow-Canton en Chine. Cito en opère le contrôle par des voyages d'inspection sur place. Le siège social de cette nouvelle société étant situé à New-York, Cito ne manque pas d'y ménager des séjours.

Il est ensuite appelé au Chili à participer à la réalisation du premier réseau ferré local, longitudinal du nord au sud du pays. A Santiago, la capitale, il crée la faculté des sciences de l'Université.



Désormais, connu internationalement pour ses compétences, son expertise le conduit aux Indes, en Amérique Centrale et au Mozambique.

Pendant la guerre 1914-1918, il est chargé de gérer les entreprises installées au Congo à partir de Londres. Après le conflit, il installe les liaisons ferrées complémentaires au Katanga et au Kasai ; voies qu'il inaugure avec le roi Albert Ier.

Début 1927, Nicolas Cito devient consul général du Luxembourg à Bruxelles où il s'installe, et cède en tant qu'administrateur, les entreprises coloniales de transport à l'OTRACO.

En 1937, il est contraint de réduire la voilure pour raison de santé. Il perd progressivement la vue jusqu'à devenir aveugle ; ce qui ne l'empêche pas ▶

ADMINISTRATION

Président :
Roland Kirsch

Vice-président :
Gérard Burnet

**Secrétaire et
responsable des
Comptes :**
Anne-Marie Paste-
leurs

**Vérificatrice des
comptes :**
Marcelle
Charlier-Guillaume

Autres membres :
Jacqueline Roland,
Thérèse Vercouter

Editeur du Bulletin :
Roland Kirsch

Siège social :
RCLAGL,
1, rue des Déportés,
6780 Messancy
Tel : 063/387992 ou
063/221990 -
Mail : kirschrol@
yahoo.fr

**Présidente
d'honneur :**
Marcelle
Charlier-Guillaume

Compte :
BE07 0018 1911 5566

**Textes et photos de
R. Kirsch : sauf
indication
contraire**

d'être fait docteur honoris causa de l'UCL.

Il décède à Knokke le 18 juin 1949. Un monument en bas-relief existe toujours à Kinshasa, lequel décrit une famille congolaise regardant le départ de la première locomotive conduite par Nicolas Cito.

LA POLÉMIQUE

Au Grand-Duché de Luxembourg, la question du passé colonial est un sujet complexe aux résonances très actuelles dans ce pays comme en Belgique.

Il faut se souvenir qu'en 1922, la Belgique a mis tous les Luxembourgeois à égalité des Belges dans sa colonie et ses protectorats. Toutes les carrières coloniales leur furent dès lors ouvertes. A l'indépendance, 600 Luxembourgeois vivaient au Congo.

Le GDLux fait aujourd'hui le point sur son passé colonial, notamment, par rapport à Nicolas Cito et à son mémorial installé à Bascharage, son village natal qu'il a aidé financièrement, dans l'installation d'une école technique pour aider la jeunesse, toujours en pleine activité aujourd'hui.

Une association locale « progressiste » a lancé en 2022 sur la commune de 11.000 habitants, une pétition pour faire

retirer le monument Cito, adossé à l'école technique : « Il a du sang sur les mains ! ». Pour ce groupe, « s'attaquer à l'espace public et vouloir le décoloniser, c'est juste vouloir des rues dans lesquelles tout le monde se sente à l'aise. Nous proposons de remplacer les éléments actuels par d'autres... ».

La commune de Bascharage, par souci de dialogue, a voulu évaluer objectivement la question, en demandant l'avis des habitants. En réponse, la grande majorité de ceux-ci (2/3) a estimé le règlement du sujet comme peu important. Un habitant a déclaré : « Pourquoi détruire des œuvres au lieu de les expli-



quer ? ». 85 répondants ont estimé ce dernier avis fondé. A contrario 1 seul l'a considéré comme détestable.

En conclusion, la commune a fait savoir avec fermeté à cette association et à la population, qu'elle n'envisageait pas, dans ces conditions, le retrait du monument, dédié à un colonial peut-être mais à un bienfaiteur certainement.

En conclusion, le *lycée technique pour professions de Santé de Bascharage avec la stèle Cito à l'entrée, au titre de fondateur, est toujours bien en place, comme le démontrent les photos.* ■



NECROLOGIE



Rudi Vanwezer, riche de tout un passé et souriant à l'avenir, à Arlon en 2018

C'est avec tristesse que nous portons à la connaissance des membres que Rudi Vanwezer nous a quittés le 11 janvier 2024, à Rouvroy, dans sa septante-huitième année. Il était membre du comité.

Aux familles endeuillées le RCLAGL présente ses condoléances émues.

Rudi est né à Asse le 19 mai 1945. Il a vécu dès son plus jeune âge à Bukavu avec ses parents et ses sœurs. Il y a effectué ses humanités chez les pères jésuites (collège N-D de la Victoire, devenu Alfajiri). Son père a exploité une bananeraie et une plantation de café au Nord-Kivu aidé par son fils Rudi. En 1964, à l'approche des rebelles mulélistes autour de Bukavu, il s'est engagé volontaire dans les CODOKI (commandos du Kivu)

pendant plus d'un an. Il a participé activement à tous les combats pour sauver Bukavu des rebelles. Il a été miné moralement tout au long de sa vie par le souvenir des victimes de cette guerre impitoyable, au point que sa santé en fut très affectée. Il a quitté le Congo en 1972 et a repris pendant 5 ans une exploitation bananière dans la Guinée de Sékou Touré, pays communiste dont les dirigeants ont saboté son travail de pionnier. Il est revenu en Belgique dans la province de Luxembourg à Arlon. Il s'y est spécialisé dans le domaine de la consultance économique.

Il était unanimement apprécié chez nous.

MDC lui a consacré un article dans le n°45 de mars 2018. ■



LE VOL AU SDM

Par Odon Mandjwandju Mabele - Texte et photos

L'émission *Livre pour tous** à la Radio-Télévision Kandayi Muzembe du 23 mai 2024 à Mwene-Ditu a permis au superviseur du SDM d'entrer dans le quotidien des voleurs, problème qui sévit principalement en milieu urbain, sans que le milieu rural n'y échappe, avec le vol des produits agricoles dans les champs ainsi que des volailles dans les villages.

Le vol récent d'une vingtaine d'ordinateurs à l'Université de Mwene-Ditu en avril 2024, suivi du vol d'un poteau de courant électrique à l'Office Congolais de Contrôle, Agence de Mwene-Ditu, en date du 18 mai 2024, ainsi que le vol d'un lampadaire devant la bibliothèque du SDM à la même date, incite à interroger la littérature qui existe en abondance sur le sujet.

Le superviseur s'est attelé à démontrer que le vol est un fait de société, qui s'opère partout, aussi bien dans des habitations et entreprises privées que dans les lieux publics, aussi bien de nuit comme en plein jour.

En droit, le vol est une soustraction frauduleuse d'une chose qui ne vous appartient pas. A ce titre il est puni par la loi. Le Code pénal congolais Livre II, précise que le vol est réprimé par l'article 79, qui dispose que : « quiconque a commis un vol ... est puni d'une servitude pénale de trois mois à cinq ans et d'une amende ... ». Pour qu'on parle de vol, l'officier du Ministère public doit détenir toutes les pièces à conviction, à commencer par les éléments de preuve. Un procès-verbal de constat est de rigueur.

En sociologie, on peut se référer aux voleurs professionnels qui sévissent dans la société jusqu'à former des



bandes organisées, difficiles à identifier. Même si d'un point de vue moral le vol est un délit, il est considéré comme un art dans certains milieux et par certaines personnes. Assez étonnamment si l'on est victime d'un vol, on est vite condamné par ses pairs comme si le voleur était en droit de voler. Si bien que le commun des mortels est en permanence sur le qui-vive.

A Kinshasa comme à Mwene-Ditu, dans les rues, au marché, dans les véhicules, dans les ménages, à l'usine, dans les bureaux, la peur du vol habite tout le monde.

Au cours de l'émission, d'une manière non exhaustive, huit œuvres de référence ont été citées, parmi lesquelles les quatre suivantes ont été débattues, à savoir : *Un voleur dans le village* (James Berry, 2000) ; *Mulongshi mupye mupongo* (Cyawuke, 2009) ; *Au voleur !* (Hubert Ben Kemoun, 2014) et *L'enlèvement de la bibliothécaire* (Margaret Maheu, 2018).

Au voleur ! illustré par Régis Faller, est un livre pour enfants. On y lit l'histoire de Nico, une star de la cour de récré, ayant reçu de sa maman un super blouson à la mode. Cependant, ►

pendant le cours de gym, le blouson est volé. Toute l'école s'en déssole.

Gaston Cyawuke dans *Tekemenayi*, n° 200 /18, traite d'un vol scolaire commis à Kananga, où un enseignant familial s'est retrouvé sorcier après avoir fouillé les cartables des élèves pendant la récréation et en avoir soutiré deux pains, lesquels se sont transformés en viande dans sa bouche.

A part ça, il existe encore quantité d'autres histoires, dont certaines évoquées par Peter Geschiere (1955) dans son livre *Sorcellerie et politique : la viande des autres en Afrique*, qui lie le vol à la sorcellerie.

Les journaux sont pleins d'anecdotes relatives au vol sous toutes ses formes. La difficulté est de trouver des images qui peuvent servir d'illustration. De là la présence de la carte de la RDCongo, permettant au lecteur de bien situer Mwene-Ditu, dans la province du Lomami.

LE VOL À LA BIBLIOTHÈQUE DU SDM

Depuis sa création en avril 2002, la bibliothèque du centre culturel SDM a perdu 32 ouvrages, se répartissant comme suit par période : de 2002 à 2006 avec 37,5 % ; de 2007 à 2012 avec 28,1 %, de 2013 à 2018 avec 18,8 %, de 2019 à 2024 avec 15.6%. Donc en réduction progressive.

Puis certains vols conservent une part de mystère : on a volé par exemple une

rallonge, sans toucher ni aux livres ni à l'imprimante. Sans doute s'agissait-il d'un analphabète.

Parmi les autres biens volés en 2023, il faut citer la bâche, la nappe de table, le rideau de la salle de formation, deux lampadaires.

A contrario, en 2024, l'on a constaté la disparition de deux ouvrages : Zozo d'la rue (Louya, Victor Mpene Malela, 2004) et Coup de balai à Ndakata (Albert Ilunga Kamayi, 2021). Ensuite, deux lampadaires en pleine nuit.

En conclusion, quelle que soit la vigilance des membres du SDM et de la bibliothécaire en particulier, la soustraction frauduleuse des biens et ouvrages ne manque pas. Cela décourage tout le monde épris de développement.

LES DIFFICULTÉS EN MATIÈRE DE SURVEILLANCE DES LIVRES AU SDM NE MANQUENT PAS.

- Le nombre élevé de lecteurs qui oblige certains à rester debout, à proximité des rayons ;
- L'absence de stocks de livres en double ce qui pousse l'intéressé à dérober l'unique exemplaire ;
- La sortie d'ouvrages qui échappent à l'enregistrement ;
- L'absence de caméra de surveillance ...

Les livres voyagent avec leur cohorte de mots, d'images et de malheur. Ainsi va la société.

Au-delà des raisons avancées, nous concluons que le vol est non seulement un délit, mais aussi un frein pour le développement du pays en général et de Mwene-Ditu en particulier. Même si dans *L'équation africaine*, Yasmina Khadra dit que « vivre, c'est courir des risques tous les jours », nous rappelons que le vol est un risque qui peut mener le cambrioleur, soit en prison, soit à la mort.

Surtout, lorsqu'on va voler chez un sorcier ! ■

**L'organisation de l'émission Livre pour tous est à vocation pédagogique. Son objectif est de relever le niveau des lecteurs et de faire connaître les activités du SDM auprès de la population de Mwene-Ditu. Son superviseur, passionné de lecture, a été accompagné par Harmonie Ebondo, Gustave Yanga Mulaja et Patricia Nsekela Katambwe.*



LÉGENDES PHOTOS

1. Le SDM au micro de la Radio-Télévision Kandayi Muzembe à Mwene-Ditu.
2. Un coin de la bibliothèque du Service de Documentation Mabele à Mwene-Ditu



Niambo

N°03

ADMINISTRATION

Présidente :
Françoise Moehler-De Greef

VP Relations
extérieures :
Françoise Devaux

VP Activités :
Machteld De Vos

VP Outre-Mer : Marcel
Yabili

Trésorier :
Pierre De Greef
COMITÉ ÉLARGI
Micheline Boné, Dina
Demoulin, Andrée Grandjean,
Philippe Grandjean, Vincent
Lamy, Mireille Sartenaer.

PROGRAMME 2024

Chaque année Machteld De Vos propose un programme intéressant et varié et des fins de semaine géniales.

- 4 mai : Musée Middelheim (l'art et la nature: sculptures dans un très beau parc) et le surprenant temple Jaïn de Wilrijk.
- 30 mai - 1^{er} juin : minitrip de 3 jours au Grand-Duché de Luxembourg.
- 4 août : retrouvailles d'été et AG.
- 12 octobre : visite de l'abbaye d'Averbode et du béguinage de Diest.

COORDONNEES

Niambo Forum
(discussions et diffusion) :
niambo@googlegroups.com
Niambo Info
(diffusion uniquement)
niambo-info@googlegroups.com

Pour toute information :
fmoehler@gmail.com
Cotisation annuelle : 20 €
Compte Niambo :
IBAN : BE29 3600 9726 7764
BIC : BBRUBEBB

AMITIÉ, SOLIDARITÉ, CULTURE

Par Françoise Moehler-De Greef - Texte et photos

DÉCOUVERTE DU TEMPLE JAÏN ET DU MUSÉE MIDDELHEIM À WILRIJK

Le Jaïnisme est l'une des plus anciennes religions / philosophies / mode de vie du monde. Il est originaire du nord de l'Inde et s'est propagé de là vers le sud. Tous les êtres vivants possèdent une âme immortelle. Il appartient à chaque individu d'atteindre le salut - défini comme la libération du cycle de la renaissance et de la mort (samsara) - en adhérant à un code de comportement spirituel et éthique extrêmement strict.

Le temple jaïn d'Anvers est le plus grand temple jaïn en dehors de l'Inde. Situé dans le district de Wilrijk à Anvers pour un budget estimé de 15 à 25 millions d'euros, il est financé par la communauté jaïne de la ville, bien représentée parmi les ressortissants indiens de la ville actifs dans l'industrie et le commerce du diamant (environ 400 familles). Cette activité diamantaire fait de la Belgique le premier partenaire économique européen de l'Inde (avant même le Royaume-Uni). ■



SOLIDARITÉ AVEC LES ENFANTS DES RUES DE LUBUMBASHI - CENTRE MAGONE

Cette année, le père Eric Meert nous a demandé de contribuer à l'achat de matériel et de médicaments pour le dispensaire du centre qui accueille et soigne gratuitement les jeunes de la rue. Si, par le passé, le centre accueillait principalement des garçons, de plus en plus de filles viennent s'y faire soigner, certaines avec des bébés nés dans la rue.

Cela fait des années que Niambo soutient l'OMM (Œuvres de Maman Marguerite - la maman de Don Bosco) des Salésiens de Lubumbashi. Chaque année, le Père Meert nous fait part de ses besoins les plus urgents et nous rend compte de la manière dont notre don est utilisé. ■



Membres actifs du Comité Niambo

Françoise Devaux, Françoise Moehler, Micheline Boné, Andrée Grandjean, Pierre De Greef, Mireille Sartenaer, Machteld De Vos, Marcel Yabili



BOUTIQUE

Modalités d'acquisition

La liste est sujette à modification, selon la disponibilité des ouvrages.

La commande se fait sur www.memoiresducongo.be

Les frais d'envoi ne sont pas inclus dans les prix affichés.

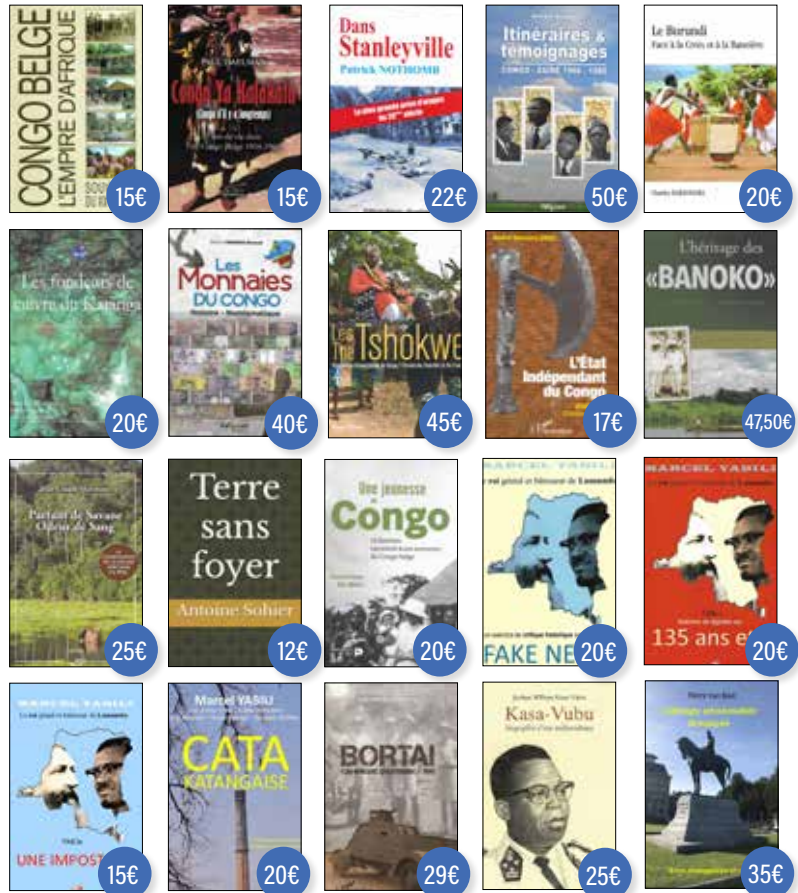
Le versement est attendu au compte de Mémoires du Congo :
BE95 3101 7735 2058,
avec mention de l'adresse et des titres sous commande.



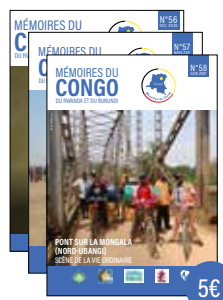
avenue de l'Hippodrome, 50
B-1050 Bruxelles
info@memoiresducongo.be
www.memoiresducongo.be

LIVRES

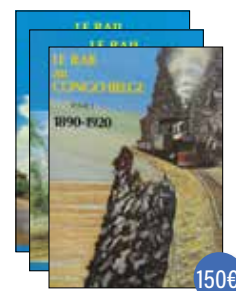
* Les documents sont présentés par ordre alphabétique du titre.



VIDÉOS



Les anciens numéros
de même que
les exemplaires
additionnels de la
revue sont à 5€ pièce



Les 3 tomes *Le rail
au Congo belge*

La série de 3
tomes : 150€

Prix pour le
tome 3 seul : 20€